

ORF

Virilité : Nom féminin

Les hommes aussi souffrent du patriarcat et ont de plus en plus de mal à définir la masculinité. En s'ouvrant à la parole, ils espèrent sortir de ce carcan

Stigmates

Reportage à Vukovar, ville croate où sont commémorés, trente ans après, les massacres qui ont suivi le siège. Les cicatrices de la guerre saignent encore

Retter Revisited

La montée et la chute d'un grand promoteur immobilier dans les années 1970 (et quelle morale en tirer)

La guerre des robes

Le procès d'André Lutgen empoisonne les relations entre les avocats et la magistrature. D'aucuns la jugent omnipotente

„Covid-Check heißt nicht Covid-frei“

Interview mit Joël Mossong, Epidemiologe im Gesundheitsamt, über die Winterwelle, die Booster-Impfung und eine „dynamische Herdenimmunität“ gegen Sars-CoV-2

Photo : Hadrien Friob



„Covid-Check heißt nicht Covid-frei“

Interview: Peter Feist

Im Gesundheitsamt ist Joël Mossong der Epidemiologe für Covid-19. d'Land sprach mit ihm über die Winterwelle, die Booster-Impfung und eine „dynamische Herdenimmunität“



Sven Becker

Joël Mossong:
„Ich denke mit Unruhe an die Weihnachtsfeiern, die demnächst in den Betrieben stattfinden.“

d'Land: Herr Mossong, worin unterscheidet sich der Blick eines Epidemiologen auf eine Pandemie wie Covid-19 von dem eines Virologen?

Joël Mossong: Virologen arbeiten entweder im Labor, um Viren zu studieren, oder sie nehmen Diagnosen und Behandlungen am Patienten vor. Oft sind sie Experten für nur einen Virus. Epidemiologen schauen mehr von oben auf die Situation: Wie wirkt eine Epidemie sich auf die gesamte Bevölkerung aus? Wer infiziert sich, welche Übertragungswege gibt es, welche Effekte haben Schutzmaßnahmen und Impfungen? Mich fasziniert an meinem Fach, dass es dabei um ansteckende Krankheiten geht, um deren Wirkung auf andere und die ganze Gesellschaft.

Stehen Virologen zu Covid-19 mehr in der Öffentlichkeit als Epidemiologen?

In Deutschland mag das so aussehen. Dagegen haben zum Beispiel in Großbritannien Epidemiologen sehr viel zu sagen. Manche stellen mathematische Epidemie-Modelle auf. In diesen Bereich kam ich: Ich habe in Großbritannien studiert und über die Modellierung der Wirkung von Masern-Impfungen promoviert. Das Prinzip kann man auch auf Covid-19 anwenden, wenngleich bei Masern die Immunität sehr lange anhält, bei Covid nicht.

Sie hatten am Laboratoire national de santé gearbeitet, wurden im Frühjahr 2020 ans Gesundheitsamt abgestellt und sind dort seit Anfang dieses Jahres fest tätig. Hat das Gesundheitsamt nicht genug Epidemiologen?

Offenbar nicht (*lacht*). Im Ernst: Epidemiologische Expertise ist nicht nur in Luxemburg, sondern in ganz Europa knapp. Man dachte lange, Infektionskrankheiten seien dank Impfungen oder Antibiotika kein Problem mehr.

Welche Aufgabe haben Sie im Gesundheitsamt?

Ich leite ein kleines Team aus Epidemiologen und wissenschaftlichen Mitarbeitern, das sich ausschließlich mit Covid-19 beschäftigt. Wir schauen uns die verschiedenen Daten an und analysieren Trends, darunter die Wirksamkeit der Impfstoffe. Jede Woche fertigen wir einen Bericht für die Gesundheitsministerin und die Krisenzelle an. Ich bin Mitglied des Covid-Begleitkomitees für die Schulen, das sich mehrmals wöchentlich trifft, und ich berate die nach dem Waringo-Bericht eingesetzte Kommission für die Alten- und Pflegeeinrichtungen. Ich versuche, einen möglichst objektiven Überblick über die Situation zu haben und ihn den Entscheidungsträgern zu vermitteln.

Ist es in Luxemburg leichter, gegen eine Seuche vorzugehen? Das Land ist klein, verglichen mit großen Ländern kann die Politik sozusagen lokal ansetzen.

„Etwa eine Woche nach der dritten Impfdosis ist der Schutz vor Infektion und Virusübertragung wieder so gut und wahrscheinlich sogar besser wie nach der zweiten Impfung.“

Ja, wie schwierig es in großen Ländern sein kann, sieht man in Deutschland, wo es politische Diskussionen auf Bundes- und auf Länderebene gibt. Die haben wir zum Glück nicht. Gut ist auch, dass bei uns die Maßnahmen vom Parlament getragen werden und jeden Monat ein aktualisiertes Gesetz verabschiedet wird. Andererseits aber hat das Infektionsgeschehen wieder angezogen und man sollte vielleicht über verschiedene Maßnahmen nachdenken. Aber das ist nicht so einfach, da das aktuelle Covid-Gesetz bis zum 18. Dezember gilt und man solange warten will, um nicht vorzeitig an dieses Gesetz zu rühren.

Sie würden früher Zusatzmaßnahmen ergreifen? Welche?

Ich meine, es wäre nützlich, verschiedene Maßnahmen flexibler handhaben zu können. Zum Beispiel steht seit September im Covid-Gesetz, unter welchen Umständen in den Schulen Masken getragen werden. Darauf hatte der Staatsrat bestanden. Im Juni war das noch nicht gesetzlich geregelt, also bestand mehr Flexibilität. Im Moment haben wir vor allem eine Epidemie unter den Kindern im Grundschulalter, die Zahlen gehen seit Wochen konstant nach oben.

Wie gefährlich ist das? Kinder werden ja nur selten regelrecht Covid-krank, oder?

Kinder sind trotz der vielen Infektionen noch immer wenig symptomatisch und überwinden Covid gut. Ganz selten muss ein Kind ins Spital: Seit September gab es nur einen Fall, da musste ein Kind ins CHL eingewiesen werden, weil es neben Sars-CoV-2 noch ein anderes respiratorisches Virus erwischte hatte. So dass man sagen könnte, der Impact der Kinder auf das Gesundheitssystem ist nicht groß. Aber: Infizierte Kinder stecken ihre Eltern an. Das ist die andere Altersgruppe, in der die Inzidenz wächst, das sieht man an den Zahlen klar. Und: Die Pädiatrien in den Spitälern sind zurzeit wegen anderen Atemwegserkrankungen am Limit. Kleine Kinder, die

noch nicht im Schulalter sind, werden deshalb hospitalisiert, manchmal sogar auf der Intensivstation. Das geht schon seit Wochen so. Deshalb sage ich, Masken wären auch gegen solche Viren gut, und es wäre wichtig, diese Frage aktuell breiter zu sehen, auch über Covid-19 hinaus.

Wie ist die Lage in den Alten- und Pflegeheimen?

Ruhig! In den Heimen werden Covid-Infektionen oft gar nicht bemerkt oder erst, wenn getestet wird. Es gibt also viele asymptomatische Fälle, wenig Krankenhauseinweisungen, und wenn doch, verläuft die Krankheit selten lebensbedrohlich.

Obwohl es immer wieder heißt, bei Älteren wirke der Impfstoff nicht so gut, ihr Immunsystem sei geschwächt?

Es scheint gut zu klappen. Deshalb ist es so wichtig, die dritte Impfdosis zu verabreichen. Es gab bekanntlich einen Ausbruch in einem Altenheim in Sanem. Er ereignete sich nur ein paar Tage, nachdem die Auffrischungsimpfung möglich und auch verabreicht wurde. Der Booster wirkt relativ schnell, deshalb war der Ausbruch nach zwei Wochen vorüber. Ohne die dritte Dosis wäre er wahrscheinlich größer gewesen und es hätte mehrere Todesfälle gegeben. So aber starb nur eine Person, und die hatte nur kurz vorher ihre erste Impfdosis bekommen.

Bevölkerungsweit sind 15 Prozent der über 60-Jährigen noch nicht geimpft. Macht Ihnen das Sorgen?

Auf jeden Fall. Heimbewohner sind supergut geschützt im Vergleich zu der Altersgruppe im Rest der Bevölkerung. Fast alle haben ihre Booster-Impfung erhalten. Neu hinzukommende Bewohner sind meist bereit, sich impfen zu lassen. Die Impfquote beim Personal ist ebenfalls relativ hoch. Wir haben zwar keine genauen Angaben darüber und es gibt Mitarbeiter, die sich nicht impfen lassen wollen, doch nach allem, was ich höre, unterschätzt der offiziell bekannte Impfgrad den tatsächlichen.

Wie lassen die noch nicht geimpften Älteren sich erreichen?

Es werden viele Anstrengungen unternommen. Die mobilen Pflegedienste arbeiten mit, aber natürlich sind nicht alle Älteren pflegebedürftig. Die Apotheken einzuschalten, wäre gut, und generell überall dort Impfangebote zu machen, wo ältere Menschen sich aufhalten, vielleicht auch in Supermärkten.

Ist die Frage vor allem die des leichten Zugangs oder ist in erster Linie Überzeugungsarbeit nötig?

Der Zugang muss so leicht wie möglich sein, auch das kann Hemmschwellen abbauen. Generell, würde ich sagen, sind Ängste das größte Problem. Durch Desinformationen werden

sie zusätzlich verstärkt. Aber noch haben wir keine Daten darüber, weshalb viele Ältere sich nicht impfen lassen – ob dabei tatsächlich vor allem Ängste eine Rolle spielen oder ob diese Leute das Thema Covid-19 satt haben und nichts mehr davon hören wollen. Ob sie sich nicht sagen lassen wollen, was sie tun sollen, oder ob sie einfach abwarten.

Wenn man zurückschaut auf die letzten Monate, wurde in erster Linie darüber informiert, welche Impfstoffe es gibt, wo und wie sie verabreicht werden. Impfbereitschaft wurde dabei unterstellt. Eine gezielte Kampagne für die Impfung wurde noch nicht geführt.

Die „richtige“ Kampagne zu führen, ist nicht einfach. Unter anderem, weil es kulturelle Unterschiede gibt, das haben wir bei den Impfbemühungen in den Lyzeen gesehen: Bestimmte Gemeinschaften erreicht man schwer. Wichtig wäre, zu sagen, dass die Impfstoffe, über die wir verfügen, gut sind. Sie sind nicht perfekt, aber sie sind das Beste, was wir haben. Wir müssen die noch bestehenden Impflücken möglichst schließen und gerade jetzt die dritte Dosis geben. Dass die Booster-Impfung gerade jetzt ganz wichtig wird, müsste man besonders deutlich machen. Denn wir sehen ziemlich oft, dass Geimpfte sich anstecken und das Virus an Vulnerable weitergeben. Das ist ein Problem.

Haben wir eine Pandemie der Ungeimpften oder eine Pandemie?

Im Moment haben wir ganz klar eine Pandemie der Ungeimpften und der Geimpften. Absolut gesehen, werden bei den über 18-Jährigen mehr Infektionen Geimpfter registriert. Das liegt einfach schon daran, dass in dieser Altersgruppe eine große Mehrheit geimpft ist. Betrachtet man Geimpfte und Ungeimpfte getrennt, ist unter Letzteren die Infektionshäufigkeit zurzeit zwei Mal höher.

Es stecken sich also, insgesamt gesehen, vor allem Geimpfte an?

Ja, leider. Meist liegt die zweite Impfung dann schon lange zurück. Wir sehen zwei Dinge: Der Schutz vor schweren Krankheitsverläufen und Hospitalisierungen ist lange gegeben. Der Schutz vor der Infektion hingegen nimmt nach ein paar Monaten ab. Nach vier bis fünf Monaten ist er nicht mehr top. Deshalb ist gerade jetzt die Auffrischungsimpfung mit der dritten Dosis so wichtig: Nicht in erster Linie, um Hospitalisierungen der Geimpften zu vermeiden, wenngleich auch das funktioniert, sondern um die Übertragung des Virus insgesamt ganz stark zu bremsen.

Und das klappt auch?

Israel hat das klar gezeigt. Dort war früh ein hoher Impfgrad erreicht. Die Schutzwirkung vor der Infektion sank in der Bevölkerung ebenfalls früh. Die Delta-Variante des Coronavirus sorgte dafür, dass die Infektionen wieder zunahmen, aber durch die Booster-Impfung bekam Israel die Ausbreitung wieder in den Griff. Die israelischen Studien wurden zwar kritisiert, weil das Land einen besonderen Vertrag mit Pfizer/Biontech hat und die wissenschaftliche Neutralität in Frage stand. Aber schaut man darüber hinweg, finde ich die israelischen Resultate überzeugend, und sie wurden auch in Großbritannien bestätigt. Die EU dagegen hat nicht schnell genug reagiert. Nun wird die dritte Dosis sechs Monate nach der zweiten gegeben. Doch dafür gibt es keine gute wissenschaftliche Basis, das wurde administrativ so festgelegt. In Israel wird der Booster nach fünf Monaten geimpft. Man könnte auch in der EU darüber nachdenken, die Frist zu verkürzen, denn unter den infizierten Geimpften, die wir erfassen, sind ganz viele, bei denen die zweite Injektion um die fünf Monate zurückliegt. Ihnen allen den Booster innerhalb von nur einer Woche zu verabreichen, wird nicht klappen. Hinzu kommt: Wer mit dem Vakzin von Astrazeneca geimpft wurde, erhielt die zweite Dosis zwei Monate nach der ersten, bei Pfizer und Moderna beträgt der Abstand nur einen Monat. So dass, wer Astrazeneca erhielt, nun doppelt benachteiligt ist: Zum einen ist dieser Wirkstoff gegen die Infektion weniger effektiv – das wurde in Großbritannien bewiesen. Zum anderen müssen damit Geimpfte einen Monat länger auf die dritte Dosis warten. Das ist nicht ganz glücklich.

Wie schnell führt die dritte Impfung zum Schutz vor Infektion und Virusübertragung?

Etwa eine Woche nach der dritten Dosis ist dieser Schutz wieder so gut wie nach der zweiten Impfung und wahrscheinlich sogar besser.

Könnte Luxemburg die Frist bis zur Auffrischung unilateral verkürzen oder muss das für die EU entschieden werden?

Die Frist wurde von der EU-Medikamentenagentur (Ema) festgelegt. Ärzte können eine Impfung auch früher vornehmen. Doch das ist dann ein „off-label use“, für den der impfende Arzt die Verantwortung übernehmen muss.

Was weiß man über diejenigen, die Covid-19 hatten? Der Status „Genesen“ wird derzeit für sechs Monate zuerkannt und mit

einer Komplettimpfung gleichgestellt. Ist das auch eine administrative Festlegung, die man überdenken könnte?

Die Daten weisen klar darauf hin, dass die Immunität nach einer Infektion weniger gut ist als nach einer Impfung. Das Beste ist, wenn man beides hat. Also sind auch Genesene gut beraten, sich frühestens einen Monat nach der Krankheit impfen zu lassen, um möglichst gut geschützt zu sein.

Was war vor einem Jahr, als in Luxemburg pro Tag 700 bis 800 neue Fälle gezählt wurden? Lautete der Ansatz damals, die Bevölkerung auf natürlichem Weg zu durchseuchen?

Damals war auch ich betroffen und drei Wochen lang nicht im Einsatz. Ich erfuhr am eigenen Leib, dass es besser ist, Covid-19 nicht zu bekommen. Zu Ihrer Frage: Wir wurden damals überrannt. Das *Contact Tracing*, aber auch die Labore wurden von der Welle überwältigt.

Aber wenn man zurückschaut, hatten die Fallzahlen damals schon Mitte Oktober zugenommen, reagiert wurde erst Ende November.

Die entscheidende Phase war nur zwei Wochen lang. Da wuchs die Inzidenz von einem Stand, der für die Kontakt-Nachverfolgung noch zu meistern war, auf ein dreimal so hohes Niveau. Das war eine ziemlich dramatische Situation im Gesundheitsamt. So weit werden wir dieses Jahr hoffentlich nicht kommen. Wir sind besser vorbereitet, wir haben zum Beispiel vergangene Woche 40 zusätzliche Mitarbeiter für das *Contact Tracing* bekommen. Aber der Druck wächst.

Glauben Sie, dass wir ohne zusätzliche Einschränkungen durch die kalte Jahreszeit kommen werden?

Wird jetzt nicht schnell genug geboostert und hat das keine große Wirkung auf die Übertragung des Virus, wird man noch andere Maßnahmen ergreifen müssen. Im Moment dauert es vier Wochen, bis die Inzidenz sich verdoppelt. Aber

„Vor einem Jahr wurden wir überrannt. Die entscheidende Phase war nur zwei Wochen lang. Da wuchs die Inzidenz von einem Stand, der für die Kontakt-Nachverfolgung noch zu meistern war, auf ein dreimal so hohes Niveau.“

bei den Kindern zum Beispiel geht es schneller. Die Frage, wann man da eingreifen muss, stellt sich. Die größte Wirkung auf die Übertragung hätte die Impfung der Kinder von fünf bis elf. Damit ließen sich ganz viele Transmissionen verhindern. Je eher es diese Impfung gibt, desto besser für die ganze Gesellschaft.

Was hat der Covid-Check in den Betrieben bisher gebracht?

Dazu kann ich nicht viel sagen. Er ist ein wichtiges Signal, sich impfen zu lassen. Um das Instrument Covid-Check mache ich mir allerdings Sorgen: Es gab recht große Cluster bei Feiern, trotz Covid-Check.

Da wurde der Covid-Check angewandt?

Und trotzdem steckten Covid-Positive andere an, sogar im großen Maßstab. Das sind Situationen, in denen man lange in geschlossenen Räumen zusammen ist, miteinander feiert, isst, trinkt und tanzt. Man spricht laut und produziert Aerosole. Diese Mechanismen haben sich leider nicht geändert, so dass der Covid-Check womöglich eine falsche Sicherheit suggeriert. Ich denke mit Unruhe an die Weihnachtsfeiern, die demnächst in den Betrieben stattfinden. Ich fürchte, sie werden zu größeren Clustern führen.

Also besser keine Party, wie letztes Jahr?

Man könnte zusätzlich zum Covid-Check vorher jeden einen Antigentest machen lassen. Oder Masken tragen, wenn viele zusammen sind, und Distanz halten. Die bekannten Maßnahmen sind noch immer wichtig. Es hat sich die Auffassung breit gemacht, „Covid-Check ist gleich Covid-frei“.

Das war im Juni offiziell so verkündet worden.

Leider stimmt es heute nicht mehr so ganz. Man vermindert das Risiko, aber es wird nicht null. Zumal derzeit viele die Booster-Impfung nicht haben. Doch das sind verhältnismäßig neue Erkenntnisse. Das wurde erst in den letzten zwei Monaten klar. Die Daten der Impfstoffhersteller hatten auf eine längere Wirksamkeit hingedeutet, aber sie bezogen sich nicht auf die Delta-Variante. Zuerst sah man in Israel, dann immer häufiger auch in den USA, dass Geimpfte das Virus übertragen können, wenn sie sich anstecken.

Demnach wäre auch eine „2G-Regel“ keine Lösung, denn um sicher zu gehen, müsste man immer noch testen?

Man könnte vielleicht diskutieren, einen 2G-Status an die Booster-Impfung zu knüpfen. Und zu sagen: „Geimpft heißt, drei Impfungen.“ Der Booster macht wirklich viel aus. Ich habe Zahlen aus England gesehen, laut denen der Schutz vor Infektion und Transmission von 20 Prozent auf 90 Prozent zunimmt, das ist wirklich beeindruckend. Man muss einfach eine gewisse Bescheidenheit gegenüber diesem Virus und



Pop-Up-Impfstelle auf der Grand-Rue in der Hauptstadt

der ganzen Situation entwickeln. Unsere Kenntnisse ändern sich ständig. Konnten wir bestimmte Dinge vor zwei Wochen oder drei Monaten noch nicht wissen? Nein, verschiedene Zusammenhänge werden erst jetzt klar. Als wir dachten, zwei Impfdosen seien ausreichend, war das beim damaligen Wissensstand richtig. Nun sehen wir, dass man drei Dosen braucht. Vielleicht wird das zum Standard. Aktuell wären sie ganz wichtig, um über Winter zu kommen. Sie könnten dazu beitragen, größere Kontakteinschränkungen zu vermeiden.

Was halten Sie von einer Impfpflicht?

Das ist ein ganz heikles Thema, auch vom Standpunkt der öffentlichen Gesundheit aus. Nur selten hört man Plädoyers für eine

Impfpflicht, und was in Österreich gerade geschieht, ist ein gewagtes Experiment. Denn einerseits hieße Impfpflicht, die Impfungen auch erzwingen zu müssen. Wie will man das erreichen?

In Österreich sollen ab Februar Geldstrafen drohen.

Das ist eine politische Entscheidung. Ich meine nicht, dass man einen Menschen zwingen kann, sich eine Spritze verabreichen zu lassen. Damit wäre man in einem autoritären System. Und da kommt der zweite Punkt: Eine Impfpflicht könnte der allgemeinen Impfpolitik schaden, denn bisher sind Impfungen freiwillig. Was man tun kann, ist, die Schraube gegebenenfalls anzuziehen. Und es zu begründen, indem man beispielsweise sagt: Neben bürgerlichen Freiheiten gibt es auch bürgerliche Pflichten. Angesichts von Covid-19 kann es eine bürgerliche Pflicht sein, das Krankenhaussystem zu erhalten. Wir möchten ja alle ein leistungsfähiges System. Bei Unfällen oder Herzinfarkten sollen die Spitäler reagieren können und nicht durch Covid-19 blockiert sein.

Wie kommen wir aus Covid-19 wieder raus? Wird es eines Tages eine Herdenimmunität geben? Oder wird jedes Jahr nachgeimpft werden müssen?

Unmittelbar wichtig sind die nächsten zwei bis drei Monate. Wie ich schon sagte: Impflücken schließen, die Booster geben und schauen, ob die Möglichkeit besteht, auch die Kinder zu impfen. Wenn wir das in den nächsten Wochen über die Bühne bekommen, bin ich optimistisch, dass die Winterwelle bei weitem nicht so schlimm wird wie die vor einem Jahr. Was danach kommt wird: Sars-CoV-2 scheint ein saisonales Phänomen zu sein. Im Mai wird es ruhig, im September/Oktober müssen wir schauen, wo wir dran sind. Bis dahin werden wir wissen, wie lange die dritte Dosis wirkt. Vielleicht wird ein weiterer Booster nötig.

Bis dahin werden viele sich auf natürlichem Weg infizieren. Wird das Virus sich vielleicht doch eines Tages totlaufen?

Ich denke, wir werden damit leben müssen, auch weiterhin Übertragungen zu unterbinden. England versucht derzeit, auf natürliche Infektionen zu setzen. Viele Einschränkungen wurden aufgehoben, viele Menschen sind geimpft und stecken sich nun an. Noch halten die Hospitalisierungen sich in Grenzen, aber das englische Gesundheitssystem ist belastet, und lässt man dem Virus weiter freien Lauf, könnte es doch eine Überlastung geben. Das heißt: Eine gewisse Herdenimmunität wird sich einstellen. Aber wahrscheinlich eine dynamische, eine, die nicht lange anhält. Dann infiziert man sich, dadurch nimmt die Immunität wieder zu, doch mit der Zeit lässt sie nach und man wird erneut empfänglich für das Virus. Das ist anders als zum Beispiel bei den Masern. Wer die mal hatte, infiziert sich nicht mehr; für die Masernimpfung gilt das auch. Gegenüber Sars-CoV-2 dagegen werden wir über die nächsten Jahre einem Zyklus von Impfungen und Infektionen ausgesetzt sein. ●



Anstehen zum Covid-Check am Eingang zum Weihnachtsmarkt bei der Gëlle Fra

EDITO

Get Real

Bernard Thomas

Mercredi prochain, se tiendra le grand « Lydie Show » dans le quartier de la Gare, sous le titre « réunion d'échange sur la situation actuelle en termes de sécurité publique ». Les riverains diront leur ras-le-bol des trafiquants et des toxicos, la maire « libérale » y verra la confirmation de sa politique « law and order » et le ministre vert de la Sécurité intérieure promettra plus de présence policière et l'introduction du « Platzverweis ». En amont, *RTL-Télé* aura fait monter la sauce, déléguant ses journalistes rue de Strasbourg comme s'il s'agissait de Falloujah. Mais sur l'invitation à la réunion, il y a une grande absence. Et celle-ci illustre toute l'absurdité du débat. Alors que la toxicomanie est d'abord et surtout une question de santé publique, la venue de la ministre de la Santé n'est pas annoncée. Les édiles de la Ville se complaisent dans leur cocon sécuritaire.

Ce n'est pas comme si on l'avait beaucoup entendue sur le sujet. En bonne technocrate post-idéologique (son l'engagement politique date de sa nomination ministérielle), Paulette Lenert évite soigneusement les sujets qui fâchent. *Le Monde* l'a contactée récemment pour un commentaire sur la dépénalisation du cannabis. La ministre notifie que « le moment ne lui semblait pas venu pour livrer des explications ou des commentaires ». Même sur ce sujet relativement « mainstream » Paulette Lenert préfère donc faire profil bas. Et ceci alors que l'argument précautionneux du « Que vont dire les voisins ? » ne tient plus debout, puisque le prochain gouvernement allemand a annoncé légaliser la vente de marijuana.

A fortiori, la question de la dépénalisation des drogues dures (et de leurs usagers) reste totalement taboue au Luxembourg. En termes électoraux, elle n'est pas exactement porteuse. Aucun parti politique ne se réfère ainsi au « modèle portugais », pourtant célébré mondialement. Confrontée à une épidémie des opioïdes, le Portugal a décriminalisé dès 2000 la possession et la consommation de toutes les substances illicites. Dans les années qui ont suivi, on a assisté à une chute spectaculaire des overdoses, des incarcérations ainsi que des infections au VIH et à l'hépatite. Les résultats furent tels qu'aucun gouvernement (de droite ou de gauche) n'a depuis songé à faire marche arrière. C'est que le regard porté sur l'usager a durablement changé. Celui-ci n'est plus considéré comme un criminel à marginaliser mais comme un patient malade. En 2018, à trois mois des législatives, la ministre sortante de la Santé, Lydia Mutsch, s'était rendue à Lisbonne pour s'y informer du « bon nombre de bonnes pratiques » : « Le Luxembourg saura tirer des conclusions constructives des expériences portugaises », promet la ministre socialiste dans un communiqué officiel.

Or, on en est toujours aux balbutiements. Les avancées sont timides, et ça coince de tous les côtés. Le programme de distribution d'héroïne reste ainsi au stade embryonnaire de « projet pilote » : seulement 25 personnes y sont admises. Durant des années, la Ville a catégoriquement refusé d'ouvrir d'autres salles de shoot sur son territoire, laissant ainsi l'Abrigado se dégrader en *slum*. Dans une insalubre promiscuité ceux qui se piquent se mélangent à ceux qui inhalent, ceux qui restent accros à la cocaïne côtoient ceux qui suivent des programmes de substitution, et les femmes doivent partager les mêmes locaux que les hommes.

Il est plus facile de se la jouer « dure », même si on sait qu'il s'agit d'un pur acte d'illusionnisme politique. Car la loi économique est implacable : Là où il y a une demande, il y aura une offre. Depuis plus de trente ans tout le monde sait que la « war on drugs » est une guerre perdue d'avance. Cela n'a pas empêché la maire Lydie Polfer (DP) et son échevin Laurent Mosar (CSV) à la déclarer pour une énième fois, et à déléguer des vigiles privés patrouiller la Gare et de Bonnevoie. (Le risque juridique de se voir retirer leur agrément fut tel que les sociétés de gardiennage préférèrent désormais s'abstenir.) Depuis les années 1990, le débat tourne en rond, tout comme la caravane des policiers, des dealers et de leur clientèle captive. Et on semble partis pour trente ans supplémentaires. Pour sortir de ce cercle infernal, il faudra enfin faire preuve de réalisme : C'est-à-dire passer de l'axiome sécuritaire à l'axiome sanitaire.

PANDEMIE

In der Winterwelle

Der Winter naht, an den Eingängen zu den Weihnachtsmärkten wird der Covid-Check abgefragt (Foto: Sven Becker), und das Coronavirus breitet sich weiter aus. Der vom Gesundheitsministerium veröffentlichte Rückblick auf die vergangene Woche verzeichnet eine Zunahme der registrierten Infektionen um 31 Prozent auf 1 897 bis zum 21. November gegenüber der Vorwoche. Allerdings sei das Infektionsrisiko für Ungeimpfte zwei Mal höher als für Geimpfte. Die Sieben-Tage-Inzidenz pro 100 000 Einwohner/innen betrug für Ungeimpfte 451, für Geimpfte 218, für beide Gruppen 299. Vor einem Jahr lag sie bei 503. Am Dienstag wurde mit 556 Infektionen ein Tagesstand registriert, wie er zuletzt Anfang Dezember 2020 erreicht wurde.

In den Spitälern ist die Lage weiterhin ziemlich stabil: Im Laufe der vergangenen Woche fanden 39 Neueinweisungen von Covid-infizierten Patient/innen in die Normalversorgung statt, gegenüber 31 in der Vorwoche. Die Zahl der intensiv Versorgten sank von 14 auf zehn. Unter den 39 Normal-Neueinweisungen waren 20 ungeimpfte Patient/innen. Von den zehn Intensiv-Patient/innen waren vier ungeimpft. Bis Dienstag dieser Woche nahm die Zahl der Covid-Intensivpatienten um einen zu. Die der Normalversorgten sank um zwei.

Derweil sprach sich das EU-Seuchenschutzzentrum ECDC am Mittwoch dafür aus, die dritte Impfdosis für alle ab 40-Jährigen zu verabreichen. Von einer Impfpflicht hält ECDC-Direktorin Andrea Ammon nichts: Die könne den Widerstand gegen die Impfungen verstärken. pf

P O L I T I K



Radioaktivität

„Falsch interpretiert“ worden sei DP-Finanzminister Pierre Gramegna vor zwei Wochen, erklärte Umweltministerin Carole Dieschbourg (Grüne) am Mittwoch auf einer Pressekonferenz im Europaparlament, wie *Radio 100,7* am gestrigen Donnerstag meldete. Es geht um die zurzeit in der EU mit einiger Vehemenz

geführte Auseinandersetzung um „nachhaltige“ Energieerzeugung. Was nachhaltig ist, soll in die Taxonomie für grüne Investitionen eingehen. Frankreich will erreichen, dass Atomkraft dieses Label erhält. Für die Luxemburger Grünen ein *No-Go*, allein schon wegen Cattenom (Foto: sb). Doch Gramegna hatte *100,7* vor zwei Wochen erklärt, obwohl Luxemburg gegen Atomenergie sei, sei es „kein Land, wat lauter rout Linnen huet an negativ well opfalen“. Dieschbourg spielte diese Aussage am Mittwoch herunter und verwies auf ein Interview, das der Finanzminister einen Tag vor seinen Erklärungen im *100,7* der *Frankfurter Allgemeinen Zeitung* gegeben hatte. Dort sagte er, „Luxemburg gilt zwar als Land der Kompromisse, aber in der Atomkraft sind wir nicht kompromissbereit“. Da Pierre Gramegna sich selber nicht erneut erklärt hat, hat die Regierung aber in Sachen Atom derzeit womöglich sowohl ein Problem in der Außendarstellung als auch bei der internen Positionsbestimmung. pf

In die Kammer schauen

Die CSV-Fraktion will weiter erreichen, dass Sitzungen der parlamentarischen Ausschüsse per Live-Stream öffentlich übertragen werden. Auf Antrag des Abgeordneten Léon Gloden diskutierte am Dienstag der für die interne Kammer-Verordnung zuständige Reglement-Ausschuss darüber. Bei den Fraktionen der Mehrheit gebe es „eine gewisse Zurückhaltung“, erklärte Gloden dem *Land* nach der Sitzung. Der Reglement-Ausschuss einigte sich aber darauf, die Präsidentenkonferenz der Kammer zu bitten, einen allgemeinen Rahmen für das Ausschuss-Streaming zu entwerfen. Gelingt ihr das nicht, werde die CSV darauf bestehen, dass der Reglement-Ausschuss tätig wird, so Léon Gloden. Das Risiko von „zuviel Transparenz“ bestehe nicht. „Wenn Vertraulichkeit gelten soll, kann man einen *huis-clos* anordnen.“ Ansonsten aber „könnten die Wähler dann sehen, wer in den Sitzungen mitdiskutiert, wer welchen Standpunkt vertritt und wer gut vorbereitet ist“. pf



K L I M A

Altbau-Dämmung

Zwischen Januar 2020 und Oktober 2021 gingen im Umweltministerium 700 Anträge auf staatliche Beihilfen zur energetischen Sanierung von Altbauten ein. Weil es in den Jahren zuvor nicht mal halb so viele waren, nannte Umweltministerin Carole Dieschbourg (Grüne) das eine erfreuliche Entwicklung. Sie gehe aber noch längst nicht weit genug, stellte die Lénk-Abgeordnete Myriam Cechetti nach der gemeinsamen Sitzung von Umwelt- und Wohnungsbauausschuss gegenüber dem *Land* fest. Denn laut dem Energie- und Klimaplan, der die Maßnahmen zum Erreichen des Luxemburger Klimaziels für 2030 auflistet, sollen jährlich drei Prozent der Altbauwohnungen saniert werden. Was dazu beitragen soll, die „Gebäude-Emissionen“ um 46 Prozent zu senken. „Aber drei Prozent entsprechen 8 000 Wohnungen jährlich, wie wollen wir das erreichen?“, so Cechetti. Déi Lénk sieht Handlungsbedarf bei der Unterstützung von Hausbesitzer/innen mit kleinen Einkommen. Sie schlägt vor, dass die Gemeinden ermitteln, welche Altbauten auf ihrem Territorium sanierungsbedürftig sind, und anschließend für eine Energieberatung der Besitzer sorgen. Bisher ist die Initiative den Besitzer/innen überlassen. pf

G E S U N D H E I T

Zur Ordnung gerufen

In einem Rundschreiben erinnerte der Collège médical diese Woche alle Allgemeinmediziner/innen daran, dass die Teilnahme am Bereitschaftsdienst in den Maisons médicales bis zum Alter von 55 Jahren Pflicht ist. Mehr als ein Viertel der Ärzt/innen, darunter junge, nahmen am Dienst „gar nicht oder sehr wenig“ teil und überließen das „daran besonders interessierten“

Kolleg/innen, stellt der Collège in dem Rundschreiben fest.

Das aktuelle System gilt seit 2008. Es soll sicherstellen, dass in den drei Regionen Zentrum, Süden und Norden jeder Allgemeinmediziner ein bis zwei Mal monatlich vier Stunden (werktags) oder acht Stunden (an Wochenenden und Feiertagen) Dienst in der regionalen Maison médicale versieht. Laut Collège médical aber verrichten fünf Prozent der Ärzt/innen drei bis zehn Mal soviele Dienste, manchmal sogar unter Missachtung der Mindest-Ruhezeit.



Die Zusammenhänge sind offenbar komplex. Gegenüber dem *Land* stellten Ärzt/innen fest, dass es interessant sein kann, viele Dienste zu schieben: Womöglich brauche man dann keine eigene Praxis, spart Investitionen erfordert und laufende Kosten. Das deshalb gesteigerte Interesse mancher Ärzt/innen an den Diensten nahmen andere wiederum gerne an: „Wir arbeiten ohnehin 60 Stunden pro Woche, und am Tag nach einem Nachtdienst ist man wegen des Schlafmangels nicht zurechnungsfähig“, so eine Ärztin. Manchmal öffne sie ihre Praxis dann nicht.

Pit Buchler, der Präsident des Collège médical, kennt diese Probleme. „Niemand hat etwas dagegen, wenn die Ärzte Dienste untereinander abtreten, aber das darf nicht sytematisch geschehen. Dass jeder vierte Arzt keinen Dienst macht, geht zu weit.“ Die drei regionalen Koordinateure hätten zunehmend Probleme bei der Aufstellung der Dienstpläne, weil kurzfristig Änderungen gewünscht würden. *Land-*

Informationen nach hat der Ruf zur Ordnung auch damit zu tun, dass der Allgemeinmediziner Benoît Ochs zurzeit besonders viele Dienste in der Ettelbrücker Maison médicale schiebt. Verschiedene Ärzt/innen haben vom Collège médical verlangt, Ochs die Dienste entziehen zu lassen. Doch solange das vom Disziplinarausschuss des Collège médical in erster Instanz verhängte einjährige Berufsverbot für Ochs wegen von der offiziellen gesundheitspolitischen Linie abweichenden Äußerungen und Praktiken zu Covid-19 nicht rechtskräftig ist, kann das Selbstkontrollorgan der Ärzteschaft nichts tun (Foto: Archiv Martin Linster). pf

U M W E L T

Superdreckaufräumen

Nach dem externen Audit über die Superdrecksäcksch, eine saarländische Abfallfirma und die Rolle des Direktors der Umweltverwaltung hat Umweltministerin Carole Dieschbourg (Grünen) einen Schritt zur Klärung der Führung der Initiative Superdrecksäcksch unternommen. Das SDK-Begleitkomitee – ein Strategie- und Aufsichtsorgan – wurde vergangene Woche neu besetzt. Präsident des Komitees war seit 2005 Umweltverwaltungs-Direktor Robert Schmit. Nun übt dieses Amt Paul Rasqué, ein Beamter des Ministeriums, aus, so dass dessen politische Führung gestärkt wird. Ein Fachmann (keine Führungsperson) der Umweltverwaltung vertritt diese als Delegierter. Das Audit hatte empfohlen, die Abläufe um die Superdrecksäcksch transparenter, professioneller und besser kontrollierbar zu machen. Dass Robert Schmit der Ministerin angeboten hat, im März 2022 seinen Ruhestand anzutreten, erleichtert den Übergang vermutlich. pf

Virilité : nom féminin

France Clarinval

Les hommes aussi souffrent du patriarcat et ont de plus en plus de mal à définir la masculinité. En s’ouvrant à la parole, ils espèrent sortir de ce carcan



Réunion non-mixte d'hommes : un premier pas pour mieux se comprendre et se parler

Dans son célèbre poème *If*, Rudyard Kipling, dresse une liste de conditions à remplir pour être un homme : Voir ce qu'on a accompli anéanti et repartir de zéro avec une énergie intacte, endurer la calomnie sans un soupir, garder confiance quand tout le monde doute, rêver, mais pas trop, penser, sans être sceptique, « *and never breathe a word about your loss* ». Une liste exigeante, impossible à remplir qui dit, déjà en 1895, la difficulté à « être un homme ». Plus de cent ans plus tard, les affaires DSK et Weinstein révélées, les # et pages Instagram dénonçant abus et violences se succédant, la parole des femmes se libérant, la « domination masculine », comme disait Pierre Bourdieu (en 1998) est toujours d'actualité et les rapports hommes-femmes sont toujours complexes. Les vagues successives de féminismes ont permis une déconstruction de mythes virils. Au fil du temps, la figure du guerrier fort et victorieux s'est effondrée. Celle du travailleur costaud (à l'usine par exemple) a suivi. Aujourd'hui, les injonctions virilistes se heurtent à l'idéal égalitaire et... les hommes sont paumés. « La virilité est devenue un problème parce que la féminité est devenue une affirmation », dit un des témoins du film documentaire *La virilité* de Cécile Denjean (datant de 2019 et diffusé sur France2 en juin dernier).

La Orange Week contre les violences faites aux femmes s'insère dans des dates symbolique. Elle a démarré samedi le 20 novembre, juste après la Journée internationale des Hommes (qui veut « remettre en cause la vision traditionnelle de l'homme en proposant des modèles de masculinité positifs, et de réinventer les relations entre les genres dans un souci d'égalité », selon ses promoteurs). La semaine de mobilisation a pour point d'orgue le 25 novembre, Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes et se terminera le 10 décembre avec la Journée internationale des droits humains. Dans ce cadre, pour la première fois, une rencontre entre hommes (en non-mixité) a été organisée ce mardi par les Hommes solidaires de la plateforme JIF (Journée internationale des femmes) autour du sujet « Les hommes parlent de culture patriarcale et de violence ». Le but était d'aborder « la façon dont la culture patriarcale transforme, très tôt, les modes de communication des garçons », détaille Charles Vincent, 27 ans, un des organisateurs qui estime qu'il est « nécessaire que le point de vue des hommes soit intégré aux luttes féministes ». Il constate que les *gender studies*, les recherches, les films et écrits, les podcasts et prises de parole autour de la masculinité proviennent essentiellement de femmes. « Il est temps que les hommes prennent leurs responsabilités », clame-t-il. Une petite quinzaine d'hommes, de tous âges et « de toutes les masculinités », ont répondu à l'appel, « un bon début ».

Sans minimiser les violences faites aux femmes et aux filles, sans donner des excuses à leurs auteurs, ces Hommes solidaires, veulent être actifs dans la lutte contre ces violences physiques, psychiques, économiques. « Les violences physiques et les féminicides sont la pointe émergée de l'iceberg, pour laquelle on

Les hommes sacrifient des besoins relationnels et émotionnels pour être admis en tant qu'homme

a des chiffres (de la police, de la Justice). Notre discussion a permis de mieux cerner toutes les autres formes de violence, que ce soit la blague salace, le harcèlement de rue, le *mansplaining* (qui désigne une situation dans laquelle un homme explique à une femme quelque chose qu'elle sait déjà, ndlr), les menaces... qui sont moins mesurées, mais qui nous concernent tous et que toutes les femmes ont un jour subies. » Des violences dont les hommes ne parlent pas entre eux : « La manière de communiquer entre hommes a été au cœur de nos discussions », rapporte Charles Vincent. « Pour moi, il est plus facile de parler à des femmes que de me confronter à un groupe masculin. On s'en exclut, on rompt avec cette culture virile ». Aussi, ces Hommes solidaires entendent déconstruire ou réinventer le modèle de masculinité, mesuré en pouvoir, en force, en qui crie le plus fort, en qui n'est pas vulnérable. « Autour de moi, beaucoup d'hommes se posent des questions. Mais, ils n'ont pas le vocabulaire approprié, ils ne savent pas exprimer leurs émotions et s'enferment dans la prison dorée du patriarcat », poursuit celui qui travaille comme barman et artiste. Il décrit le patriarcat comme « un poison qu'on accepte » parce que les hommes (blancs, hétérosexuels) restent privilégiés, mieux représentés, avec plus de bénéfices et plus de confort. Mais cette supériorité devient un poids à porter, un piège, une pression de devoir sans cesse prouver et confirmer qu'ils sont bien « des bonhommes », dont les hommes souffrent également.

On inculque aux garçons, dès l'école, de manière plus ou moins consciente, que la masculinité se définit par opposition à la féminité. Comme le détaille Carol Gilligan dans *When boys become « boys »*, cité par Charles Vincent, les filles étant considérées comme gentilles, les garçons se doivent d'être méchants pour prouver qu'ils ne sont « pas des filles et pas des gays ». Le fait d'être émotionnellement intelligent et sensible étant associé au fait d'être une fille, les garçons doivent cacher leurs sentiments, leur empathie, leurs émotions. Même chose avec l'amitié et la confiance. Au cours de l'adolescence, les jeunes hommes perdent les amitiés profondes qui permettent de partager des secrets – ce « meilleur ami » avec qui parler de violence, par exemple – pour gagner des galons dans la hiérarchie masculine individualiste où l'intimité émotionnelle est considérée comme une faiblesse. En d'autres termes, au cours de leur vie, les hommes sacrifient de nombreux besoins relationnels pour être admis en tant qu'homme.

Ce sont ces hommes en souffrance que reçoivent Francis Spautz et son équipe au sein d'Info Mann, une cellule d'aide et d'écoute créée en 2012 par le ministère de l'Égalité des chances. « La difficulté à gérer ses émotions, le fait d'y répondre par l'action, parfois violente est ce qui revient le plus chez nos quelque 250 clients annuels », détaille le responsable, pour qui l'initiation à la communication non-violente est un des piliers de sa mission. Le travail avec les hommes qui viennent consulter consiste à pousser à la perception de soi-même, de sa propre subjectivité : « Les hommes arrivent à identifier la colère, mais pas forcément ses sources : la peur, la frustration, la déception, l'impuissance, la tristesse ». Donner des réponses vraies, vécues, dans le respect de l'autre, sans accuser l'autre vient ensuite. Il constate que le confinement n'a pas aidé ceux qui étaient déjà fragiles : « On a de plus en plus de consultations pour des problèmes sociaux, de travail, de logement qui s'ajoutent aux problèmes relationnels avec la famille ou dans le couple », note Francis Spautz qui n'a pas vu de baisse de fréquentation de son service en juillet 2020, contrairement aux autres étés.

« Les femmes ont travaillé depuis plusieurs décennies à faire bouger les lignes pour se défendre contre la domination masculine. On comprend aujourd'hui que beaucoup d'hommes en souffrent aussi et, ne sachant pas comment en sortir, transmettent ce complexe de domination sur les autres, les femmes, les minorités, l'environnement. L'habitus patriarcal est bien ancré », affirme le responsable du service. « Une conception désuète de la masculinité leur interdit de souffrir, de se plaindre, voire même de se rendre compte qu'ils sont engagés dans une dynamique violente. » D'où l'importance de s'adresser aux jeunes garçons et de leur montrer des modes d'expression non-violents. C'est ce que propose le programme *Ech kämpfe fair !* qui s'adresse à des groupes constitués (dans les écoles, les maisons relais, les maisons des jeunes...). L'idée est de garder les interactions entre jeunes, le contact physique dynamique, mais dans un cadre de respect mutuel, sans violence et sans perdant. « *Ech kämpfe fair !* apporte des moments vivants aux groupes de garçons, au cours desquels des thèmes comme le respect, le fair-play, la compassion, l'honneur, la honte peuvent être vécus et discutés », explique Info Mann.

« Nous menons notre travail avec une visée émanicipatrice, pour permettre le développement de nouveaux modèles sociaux, économiques et relationnels », martèle Francis Spautz qui milite pour que « les hommes se prennent en main, apprennent à renoncer à certains privilèges pour gagner en fait en qualité de vie. » Un travail de longue haleine qui nécessite un engagement des hommes, y compris dans les causes féministes, telles que revendiquées par la JIF : parentalité, égalité salariale, réduction du temps de travail, accès au logement. « Lors de notre réunion, nous avons décidé de nous investir plus largement et plus profondément dans la JIF et d'intégrer la plateforme en tant que groupe de travail », relate Charles Vincent. Progressivement, pas à pas, « on apprend à devenir militant ». ●

ZUFALLSGESPRÄCH MIT DEM MANN IN DER EISENBAHN

Der neue Held der Rechten

Ein Mann in dunkler Regenjacke stellte gleich eingangs klar: „Also mir si jo hei, well mer der Regierung net vertrauen.“ Er war der Einzige, der sich namentlich vorstellte. Eine Frau mittleren Alters giffete: „Neen, ech trauen lech net!“ ADR und Impfgegnerinnen hatten am 8. Oktober die Versammlung über die Verfassungsrevision gekapert. Nur einer der sieben Abgeordneten blieb von der Politikerbeschimpfung verschont. Fernand Kartheiser ließ sich von einer jungen Vertrauten im Publikum versichern: „Ech identifiziere mech ganz vill mat lech a mat Äre Besuegneser.“

Der ADR-Abgeordnete tritt gerne mit rechtsgescheittem Toupet und Dreiteiler auf. Das ist eine zivile Uniform. Sie schreit: Ich bin humorlos, ich bin konservativ. Zuvor trug er Militäruniform. Mit den späteren *Bommeleer*-Offizieren besuchte er die École royale militaire in Brüssel. In Montpellier studierte er Luxemburg im Koreakrieg. In Wien ließ er sich als Doppelagent anwerben. Ein Jahrzehnt lang war er Offizier. Zur Zeit der Bombenanschläge nahm er an dem Manöver Oesling-84 teil. Dann wechselte er ins Außenministerium.

Für das Scheitern seiner Ehe gab Fernand Kartheiser dem Feminismus die Schuld. Im Juli 2004 gründete er einen Männerverein. Er drohte, eine Männerpartei zu gründen. Dann traf er 2008 ein Kooperationsabkommen mit der ADR. Er wurde ADR-Kandidat, der Verein ging unter. Der Futterneid auf Beamte war der Geschäftsfundus der ADR. Kartheiser schmeichelte den Beamten. Die Wahlen wurden zum Fiasko. Viele gaben ihm die Schuld. Der neue Abgeordnete machte ein erstes unfreundliches Übernahmeangebot: Er wollte aus der ADR eine Partei der Neuen Rechten machen. 2012 ließ er sich zum Parteipräsidenten wählen. Nach neun Monaten musste er zurücktreten.

Im Parlament gibt Fernand Kartheiser das Arsenal der Neuen Rechten als gesunden Menschenverstand aus: protektionistisch, atlantisch, antislamisch, monarchistisch, antifeministisch, klimaskeptisch... Er verteidigt die Staatsräson. Gegen Weicheier, vaterlandslose Gesellen und den Ausverkauf an Brüssel. Er hält an klerikalen Familienwerten fest. Er paktiert mit katholischen Ultras aus den Nachbarländern. Bis zum Parteiausschluss ermutigte er den Petingier Rechtsaußen Joé Thein.

Das Referendum 2015 bestärkte die Identitären in der ADR. Die Gründergeneration um den Landwirt Robert Mehlen und den Arbeiter Gast Gibéryen trat in den Ruhestand. Nun geben Rechtsanwälte, Vermögensberater und Beamte den Ton an. Sie interessieren sich für Ideologie oder fürs Geschäft. *Facebook*-Nationalist Fred Keup wurde ADR-Abgeordneter.

Fernand Kartheiser tritt gerne mit rechtsgescheittem Toupet und Dreiteiler auf. Diese Uniform schreit: Ich bin humorlos, ich bin konservativ

Die ADR war reif für einen neuen Übernahmeversuch. Die Rechte sucht seit acht Jahren einen charismatischen Führer gegen DP/LSAP/Grüne. CSV-Präsident Claude Wiseler sackt im *Politmonitor* ab. Fernand Kartheiser blieb „Rebel Without a Cause“. Bis die Verfassungsrevision und die Seuchenbekämpfung eine neue Front öffneten. Können sie den Helden der Neuen Rechten zum neuen Helden der Rechten machen?

Die alte ADR versprach Benachteiligten eine bessere Zukunft: „5/6-Penzioun fir jiddereen“. Die neue ADR verspricht ihnen eine bessere Vergangenheit. Eine Rückkehr in die vermeintliche Ordnung und Sicherheit des CSV-Staats vor dem rücksichtslosen Neoliberalismus.

Fernand Kartheiser ruft zum Kreuzzug auf. Gegen eine Regierung, die dem unschuldigen Volk Hygienemaßnahmen diktiert, gegen ein Parlament, das dem unschuldigen Volk eine neumodische Verfassung diktiert. Ein verängstigtes Kleinbürgertum hält sich für das Volk. Es fühlt sich nicht mehr von der Politik beschützt. Der ADR-Politiker verspricht ihm Schutz mit der Autorität des Offiziers und der Weltgewandtheit des Diplomaten. Er bekräftigt es darin, sich lustvoll als Opfer zu fühlen. Er lächelt ihm huldvoll zu, wenn es nach „Freiheit!“ von Vernunft und Moral ruft. ● Romain Hilgert



Kartheiser verteidigt die Staatsräson. Gegen Weicheier, vaterlandslose Gesellen und den Ausverkauf an Brüssel

Stigmates

Milica Čubrilo Filipović

Reportage à Vukovar, ville croate où sont commémorés, trente ans après, les massacres qui ont suivi le siège. Les cicatrices de la guerre saignent encore



Dubravka Perić

La ville multiethnique de Vukovar sert aux autorités croates de ralliement nationaliste morbide

C'est une même bâtisse, mais les enfants croates et serbes de la crèche de Vukovar n'y entrent pas par la même porte. Ils n'ont pas cours dans les mêmes salles. Chacun sa cour de récréation et son aire de jeux. Ils ne se rencontrent pas. Pareil dans les écoles. Ces 18 et 19 novembre, trente ans après la prise de contrôle de la ville par l'Armée fédérale yougoslave et les forces paramilitaires serbes, ce après 87 jours de siège et de résistance de quelque 1 800 volontaires croates, les Journées du souvenir des victimes de Vukovar ne sont pas commémorées de la même manière dans les deux cours. Celle du jardin d'enfants croates est bordée de bougies funéraires. Pas celle des enfants serbes, située de l'autre côté du bâtiment.

Après la proclamation de l'indépendance croate de l'ex-Yougoslavie, une campagne militaire a été lancée en août 1991. Pendant le siège, la jolie ville baroque multiethnique de Vukovar, située au bord du Danube, près de la frontière avec la Serbie et qui comptait environ 45 000 habitants à l'époque, a été quotidiennement bombardée, puis finalement pratiquement rasée. Les combats ont fait plus de 1 600 morts et 3 000 blessés. Mais le pire s'est produit lors de la chute de la ville. Près de 5 000 personnes ont été emmenées dans des camps en Serbie, et près de 20 000 Croates et autres non-Serbes ont été expulsés. Plus de mille blessés, ci-

Un silence assourdissant règne aujourd'hui à Belgrade sur la question des crimes de guerre commis par les forces serbes. Quand ils ne sont pas simplement niés...

vils et militaires, qui se trouvaient à l'hôpital improvisé dans les souterrains de la manufacture de chaussures et pneumatiques Borovo Komerc, ont été entassés dans des autocars et emmenés par les forces serbes. On a retrouvé les restes de 264 d'entre eux à Ovčara, une ferme isolée à la lisière de la ville. Ils y ont été tués et enterrés dans des fosses communes. Plus de 300 personnes sont toujours portées disparues.

« Je ne sais si l'on a jeté le corps de mon fils Tomislav dans le Danube ou si ses restes sont dans une fosse commune », souffle Marija Šestar, la soixantaine, cheveux courts et grisonnants, le visage marqué par des rides de souffrance. Elle vient jeter des roses blanches dans le fleuve et allumer une bougie à même le sol, à côté de dizaines d'autres. Elles forment une croix dans le tapis de feuilles mortes. Ils sont ainsi des dizaines de milliers ces 18 et 19 novembre, à participer aux « Journées du souvenir des victimes de Vukovar », malgré une nouvelle flambée de l'épidémie de Covid-19. Tout le sommet de l'État s'est déplacé, y compris le vice-président du gouvernement et représentant de la minorité serbe de Croatie, Boris Milošević, et Milorad Pupovac, chef du Conseil national serbe. Au son des cloches de l'église Saint-Philippe et Saint-Jean, une longue colonne du souvenir, menée par de hauts

gradés et associations de vétérans arborant le drapeau national et ceux des provinces, parcourt 5,5 kilomètres, de l'hôpital de Vukovar jusqu'au Mémorial, traversant une ville où ont jailli des mémoriaux et statues un peu partout. Vukovar est désormais quasiment entièrement reconstruite. Quelques belles façades baroques sont toujours grêlées d'impacts de balles. Puis gisent les ruines de ce qui fut propriété de l'État yougoslave, comme l'usine de chaussures Borovo ou l'hôtel Dunav.

Sur le chemin bordé de bougies, les drapeaux croates sont déployés sur de nombreux balcons, fenêtres, devant les commerces et les cafés, fermés pour l'occasion. Sauf chez ceux de l'autre communauté, terrés ces jours-là. Certes, l'ancien président de Serbie, Boris Tadić, a présenté des excuses lors d'une visite historique à Vukovar en 2010. Belgrade a arrêté l'ancien président de la République serbe de Krajina, Goran Hadžić, puis transféré au Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) en 2011, tout comme trois autres membres de l'armée yougoslave. Trois personnes accusées d'être responsables des crimes commis à Vukovar sont décédées avant que la justice ne tranche : l'ancien président de Serbie et de Yougoslavie, Slobodan Milošević, Goran Hadžić et l'ancien maire de Vukovar, Slavko Dokmanović. Quant à la justice serbe, elle a condamné huit personnes impliquées dans le massacre d'Ovčar pour crimes de guerre. Mais Belgrade tarde à échanger sa documentation militaire et celle des services avec les autorités croates. Un silence assourdissant règne aujourd'hui à Belgrade sur la question des crimes de guerre commis par les forces serbes, quand ils ne sont pas simplement niés. En ces journées de commémoration à Vukovar, le président serbe Aleksandar Vučić se fait représenter par Veran Matić, chargé du dossier des disparus. En hommage, il s'agenouille devant le mémorial.

Pour le célèbre éditorialiste Boris Dežulović, « Vukovar est depuis trente ans de ressassement patriotique hypnotique et obséquieux utilisé pour jauger le patriotisme croate ». « C'est une lanterne des morts qui ne sert qu'à alimenter le sentiment de cohésion nationale et à inculquer la peur de la patrie », écrit-il à l'occasion de l'anniversaire de la chute de la ville, provoquant un tollé, des menaces de mort à son encontre et l'opprobre du ministre des Vétérans. Pour Dinka Čorkalo Biruški, professeur de psychologie sociale, qui consacre depuis vingt ans ses recherches à Vukovar, si les 20 000 habitants vivent aujourd'hui côte à côte, mais séparés, c'est parce que depuis la réintégration de la région à la Croatie en 1998, on n'a pas investi dans la guérison d'un traumatisme collectif, au contraire. « On en a fait une ville-monument, emprisonnée par la politique, dans laquelle 70 pour cent des habitants désapprouvent le modèle d'éducation et le manque de politiques d'intégration qui ont pour résultat que 70 pour cent des enfants n'ont pas d'ami qui appartienne à une autre communauté », dit-elle.

Ainsi, un projet norvégien décole pilote qui devait être un modèle de dialogue et d'intégration interculturelle a été abandonné en 2019, et l'État croate a dû rendre les 1,6 million d'euros. « Il n'y avait pas de soutien des responsables politiques locaux, ni croates, ni serbes, ni des médias », explique Dijana Antunović Lazić, à la tête de la Maison européenne de Vukovar, qui organise notamment des camps de vacances pour les jeunes de la région lors desquels ils apprennent les cultures de l'autre, mais aussi à faire face au passé, sans porter sur leurs épaules de responsabilité collective pour les crimes commis au nom de leurs communautés.

« Le nationalisme et la haine sont des outils politiques bon marché qui fonctionnent. La preuve, un membre du Mouvement patriote, une formation d'extrême droite, est maire, Ivan Penava, et il est soutenu par le représentant des serbes », peste Pavao Josić, restaurateur pétillant de 52 ans et conseiller municipal pendant quatre ans. Ce dernier n'a eu de cesse de dénoncer la corruption et le clientélisme régnant. « Sachant qu'en plus, les anciens combattants sont des héros intouchables. On estime que 500 000 personnes bénéficieraient des avantages du statut, soit 12,5 pour cent de la population. Retraites, logements sociaux, frais d'université gratuits pour les enfants, divers passe-droits, ont ainsi été massivement distribués par le HDZ (Union démocratique croate, fondée en 1989 par le nationaliste Franjo Tuđman, ndlr), à des fins électorales », souligne Nikola Tarle, ancien policier, membre du Centre humanitaire des vétérans de Vukovar et producteur du documentaire « De la naissance à la disparition de Vukovar », récemment projeté au festival « Zone libre » à Belgrade.

En attendant, pour lui et d'autres, les « Jours du souvenir des victimes de Vukovar » passés, le vivre ensemble des Serbes, qui représentent environ un tiers de la population, des Croates et des quelques dizaines d'autres communautés, existe tant bien que mal. Ça et là, du fait d'initiatives individuelles, tout juste tolérées par l'establishment politique. Les directrices des jardins d'enfants coordonnent leurs activités, on se parle au café, dans les nombreuses familles mixtes, on s'entraîne dans les mêmes clubs de sport. Et cela donne parfois de beaux résultats, comme les trophées ramenés des compétitions nationales par le club de volley féminin, ENNA. « Chez nous, c'est la solidarité », clament la serbe Jelena Cirić, et la croate Marijeta Mejer, qui, contrairement à la plupart des jeunes, ne veulent pas quitter leur ville. ●



Pour les fêtes offrez un abonnement au **Lëtzebuurger Land**

52 cadeaux pour 160 euros

Pour tout conseil : zbelgacem@land.lu

land.lu
land@land.lu
485757-32



Gold Rush

Le Luxembourg se transforme en gigantesque agence immobilière. Les chiffres du Statec, compilés pour répondre à une question du député libéral André Bauler, donnent le vertige. En dix ans, le nombre d'agences immobilières est passé de 745 à 1 221, celui des promoteurs de 641 à 1 058. (En réalité, la statistique est gonflée par une foule de « Beccas du dimanche » qui font de l'immobilier « à côté ».) Plus choquant, les bénéfices bruts d'exploitation réalisés par les promoteurs a littéralement explosé. Entre 2018 et 2019, il est passé de 298 à 470 millions d'euros. Une croissance qui paraît obscène. Et qui permet des hobbies onéreux aux nababs de l'immobilier. Flavio Becca (photo: sb) achète ainsi des montres de luxe par centaines (on se rappelle l'affaire judiciaire de ses 859 montres), tandis que Marc Giorgetti pose sur son imposant yacht pour la presse

spécialisée. (Les deux en ont également fait un business, le premier en rachetant des manufactures horlogères en Suisse, le second en investissant dans des constructeurs navals dans le Frioul et en Gironde.) Pour les agents immobiliers, la croissance des bénéfices est moins prononcée, passant de 89 à 123 millions. Il s'agit sans doute d'une profession les plus méprisées au Luxembourg. D'autant plus que leur rôle n'est pas exactement essentiel, les notaires garantissant la dimension juridique de la vente. Sur les dernières années, le modèle des agents indépendants s'est diffusé au Luxembourg, et avec lui, la précarité. De plus en plus d'agents tentent de se faire un place par des pratiques commerciales que les établis ressentent comme « agressives » : boitages, cold callings, estimations loufoques, tous les moyens sont bons pour « entrer » un bien. Le « sortir », cela se fait quasiment tout seul. bt



Land

26.11.2021

7

WIRTSCHAFT

Booster Shot



Cette semaine, la Bibliothèque nationale du Luxembourg (BNL) a annoncé que les archives du *Wort* pour la période de 1951 à 1980 étaient désormais accessibles en ligne. 172 000 pages numérisées, à fouiller via le portail *eluxemburgensia*. La convention avec le *Wort* avait été signée en 2018 avec l'éditeur Saint Paul. Le repreneur Mediahuis n'y aurait pas vu d'inconvénients, assure le directeur de la BNL, Claude D. Conter. Voilà un *booster shot* pour les historiens (amateurs et universitaires) s'intéressant aux débuts de l'*offshore*, à la coalition libérale, la guerre froide, la crise sidérurgique. Même si Conter regrette que de nombreux étudiants prennent désormais exclusivement « le chemin de la facilité » : « Ce qui n'est pas trouvable en un clic reste souvent en dehors de leur scope de recherche ». Dans les publications sur l'histoire de l'après-guerre, le *Land* en était venu à occuper une position quasi-hégémonique en tant que source citée. La raison pour cette surreprésentation était en fait très prosaïque : l'hebdo

fondé en 1954 était la seule publication toujours en activité (à part *Forum* et *Kéisecker*) à être entièrement consultable en ligne, également pour les décennies 1950 à 2000. Conter rappelle le but stratégique de sa campagne de numérisation : D'ici 2030, tous les périodiques tombant dans la catégorie « *Luxemburgensia* » devraient être disponibles sur *eluxemburgensia.lu*, dans le strict respect des droits d'auteur et des embargos, évidemment. Une soumission vient ainsi d'être lancée pour digitaliser la *Revue*. (Le *Tageblatt* devrait suivre plus tard.) Il s'agit d'un gigantesque chantier, puisque la digitalisation s'accompagne de l'« océrisation » (le terme vient de l'abréviation OCR pour Optical Character Recognition) qui permet la recherche en plein texte. Un processus qui est plus complexe au Luxembourg à cause du multilinguisme, surtout au sein des mêmes périodiques. bt

L'ubérisation de l'épicerie depuis Luxembourg

La chaîne américaine de livraison de produits du quotidien s'installe au Luxembourg. Gopuff a établi cet été dans la plus grande discrétion deux entités luxembourgeoises alors que le groupe basé en Pennsylvanie communiquait sur des acquisitions de concurrents européens, Fancy et Dija, actifs au Royaume-Uni, en France et en Espagne. Gopuff, l'un des leaders du *quick commerce* outre-Atlantique est valorisée

autour de quinze milliards de dollars (après une levée d'un milliard en juillet) selon Reuters. Le groupe attaque le Vieux Continent depuis le Grand-Duché. L'entreprise qui promet de « livrer de la magie » (ainsi que du papier toilette) au quotidien a recruté un ancien responsable du développement européen d'Amazon basé à Luxembourg, Alex Ootes. Sept postes sont ouverts au Grand-Duché. Contactée, l'entreprise indique ne pas prévoir de communication sur ses activités au Luxembourg avant l'année prochaine. On saura alors si ce service de livraison sera offert localement et qu'une flotte d'indépendants envahira les rues. pso

Circulez y'a rien à voir

Le média indépendant *Disclose* révèle cette semaine que les informations recueillies par une société d'aviation luxembourgeoise mandatée par l'armée française servent aux autorités égyptiennes pour effectuer des frappes aériennes au mépris du droit. Une des deux élues Déi Lénk à la Chambre, Nathalie Oberweis, s'est émue de ces bombardements qui, entre 2016 et 2018, ont semé la mort, notamment parmi la population civile et a interrogé le ministre des Affaires étrangères sur son niveau de connaissance de cette opération baptisée Sirli. Celui-ci est nul, a promptement répondu Jean Asselborn. Le ministre socialiste estime en outre que les services offerts par la société CAE

aviation, notamment spécialisée dans la reconnaissance, ne tombent pas dans le périmètre de la loi de 2018 sur le contrôle des exportations, laquelle exige une autorisation pour certaines activités. (Au deuxième alinéa de son article premier figure pourtant « l'assistance technique liée à certaines destinations finales militaires ».)

Le gouvernement n'entend pas conduire d'action diplomatique à ce sujet et s'attend à ce que l'exécutif français examine le contrat passé avec CAE Aviation, « s'il y a lieu à d'éventuels méfaits et de prendre, le cas échéant, les mesures appropriées ». Interrogé ensuite par Nathalie Oberweis sur d'éventuelles atteintes aux principes de l'Onu sur la responsabilité des États, Jean Asselborn réplique que la résolution consacrée ne couvre que les activités menées par des États ou leurs organes, « pas une société privée ». CQFD. C'est exactement la raison pour laquelle la France traite avec une entreprise privée basée dans une autre juridiction. Pour ne pas voir sa responsabilité engagée. Le Luxembourg peut aussi se dédouaner. C'est *win-win*. Sauf pour les populations civiles égyptiennes bien sûr. pso

Manque d'étiquette

Le vice-ministre des Affaires étrangères d'Israël Idan Roll devait rencontrer Jean Asselborn ce jeudi. Le ministre luxembourgeois tenait-là l'occasion de recueillir des

éclaircissements sur les activités menées par NSO Group au Luxembourg, cette société israélienne active au Grand-Duché qui a défrayé la chronique en juillet parce qu'elle a vendu des logiciels utilisés pour espionner des journalistes et opposants pour le compte de divers régimes plus ou moins autoritaires. « Le ministre Asselborn adressera aux dirigeants de toutes ces entités (du groupe NSO au Grand-Duché, ndlr) une lettre pour leur rappeler dans les termes les plus fermes que le Luxembourg applique à la lettre toutes les obligations en matière de contrôle des exportations et ne tolérerait pas que des opérations de ces entités à partir du Luxembourg contribueraient à des violations des droits de l'homme dans des pays tiers, » (tiens donc) avait fait savoir le ministère le 21 juillet. NSO Group est très proche du gouvernement israélien et coopère activement avec son service de renseignement.

Mais le représentant de l'exécutif israélien a annulé son voyage en Europe au motif que la Belgique a relancé sa politique d'étiquetage « colonies israéliennes », notamment par le biais d'un renforcement du contrôle pour identifier les produits importés des territoires occupés en Cisjordanie... un impératif européen appliqué différemment par les différents États-membres. Dans une réponse parlementaire afférent à la problématique de l'étiquetage des produits des colonies, voulu par le droit européen (confirmé par un

arrêt de la CJUE en 2019), le ministère des Affaires étrangères avait indiqué en février 2020 qu'un contrôle supplémentaire de l'étiquetage des produits en provenance d'Israël était effectué au Cargocentre (seul point d'entrée direct), mais que la fréquence d'importation de denrées israéliennes n'était pas régulière. « Les services de contrôle à l'importation ont reçu une instruction de la part du Ministre compétent de procéder à un ré-étiquetage de produits en provenance des Territoires palestiniens occupés au cas où ils porteraient une mention d'origine qui serait de nature à induire les consommateurs en erreur », avait écrit le ministre Asselborn. pso

Ticker

Retter Revisited

Bernard Thomas

La montée et la chute d'un grand promoteur immobilier dans les années 1970 (et quelle morale en tirer). Notes de lecture sur *Le difficile chemin vers la grande ville* de Robert L Philippart et Christian Aschman

Autour de Paul Retter s'est tissée une légende noire. Un mois après sa mort en mai 1980, le *Land* présente le père du Forum Royal comme incarnation de l'affairisme et « d'une architecture prête à marcher sur les cadavres, sur le patrimoine bâti de quartiers entiers ». Ses confrères ne seront pas plus tendres. En 1981, Léon Krier le vilipende comme « dynamique ennemi de l'architecture qui traite avec une brutalité incroyable cette ville dont la beauté avait attendu le cœur même des féroces occupants nazis ». En 1986, Pierre Gilbert lui dédie une notice biographique équivoque : « Dans le rythme de son travail énorme, Paul Retter n'a pas su reconnaître à temps les faiblesses qu'apporte une telle activité à supporter par un seul homme. » Le milieu conservationniste le tient en horreur. Le président de la Lëtzeburger Denkmalschutz Federatioun, Paul Ewen, eut cette réaction, épidermique, en mars dernier : « Retter, c'est le destructeur de la ville ! Ces bâtiments n'ont aucune valeur... Ils ne sont pas à leur place. Ils ont été construits uniquement pour maximiser les profits. »

Dans *Le difficile chemin vers la grande ville*, qui vient de paraître aux Éditions Guy Binsfeld, l'historien Robert L. Philippart propose de « reconsidérer » ce patrimoine, mal aimé, des années 1960 et 1970. Il essaye de s'abstenir de jugements de valeur, qu'ils soient esthétiques ou politiques. Il cherche surtout à inventorier et contextualiser les 86 bâtiments érigés par la Société des grandes réalisations immobilières à Luxembourg (RIL) que dirigeait Paul Retter. Philippart est un érudit de l'histoire de la Ville, dont il excelle à retracer le patrimoine architectural et les mues successives du *Zeitgeist* urbanistique. Il revient longuement sur le contexte des années 1950-1970 : l'absence d'égards pour tout patrimoine qui ne soit pas féodal ou religieux, le mépris pour l'historicisme de la Belle Époque (considéré comme « style pompier »), l'automobile qui évince le tramway, « la technocratisation de l'espace au détriment de l'aspect paysager ». Alors que la sidérurgie entre en déclin, la capitale prend le relais comme locomotive économique. Pour réussir sa transformation en centre financier, écrit Philippart, la ville de province « doit opérer un saut d'échelle » et se réinventer comme « métropole de plus de 100 000 habitants. »

Mais Philippart ne s'aventure pas à démêler les enchevêtrements financiers et politiques de la galaxie Retter. Tout au plus évoque-t-il, avec un certain flou artistique, « la proximité entre décideurs politiques, économiques et du monde de la finance » et « une certaine avidité dans les affaires », qui serait « caractéristique des années d'après-guerre ». Mais comment, concrètement, Retter a-t-il réussi à rassembler les parcelles ? D'où venait le capital pour lancer ses projets ? Quels étaient ses réseaux politiques ? Quel rôle jouait le conseil échevinal de la Ville de Luxembourg ? Philippart passe pudiquement sur ces questions. Sa recherche serait axée sur l'architecture et l'urbanisme, écrit-il dans son avant-propos. Le lecteur reste donc quelque peu sur sa faim.

Il faut ainsi fouiller dans les pages annexes pour apprendre que les avocats/politiciens CSV Nicolas Mosar (père de Laurent) et Jean Dupong (fils de Pierre) siégeaient dans le conseil d'administration de la RIL. Or, lorsque Philippart cite une intervention faite en 1970 par l'échevin de l'urbanisme Nicolas Mosar en faveur d'un projet de Paul Retter, il omet de mentionner que le même Mosar siégeait, une année plus tôt, dans le CA du même Retter. En matière de pantouflage politique, la RIL apparaît comme un prototype. Aujourd'hui, le marché immobilier exerce une attraction irrésistible sur de nombreux anciens fonctionnaires et politiciens retraités : Etienne Schneider vient de se faire nommer à la tête du conseil d'administration de Lux TP (une filiale du groupe belge Besix), Lucien Lux fait du consulting pour Flavio Becca, Fernand Pesch présidait la Compagnie luxembourgeoise d'entreprises et Paul Helminger siégeait chez Immoebel.

Les archives du *Wort*, dont les éditions de 1950 à 1980 ont été intégralement rendues accessibles via *eluxemburgensia.lu* il y a deux semaines, permettent de suivre la montée et la chute de Paul Retter. Dès 1955 *Wort* chante les louanges du jeune et ambitieux architecte-urbaniste, diplômé de la Sorbonne. Dans les années qui suivent, le quotidien catholique listera scrupuleusement les « zahlreiche Persönlichkeiten aus Politik, Finanz, Wirtschaft und Handel » qui assistent aux diverses inaugurations officielles organisées par Retter : le ministre d'État, le maire de la Ville, le président de la Banque internationale à



Paul Retter dans son bureau

Luxembourg (BIL), les chefs des différentes caisses de maladie et de pension. Au lendemain de sa mort d'un cancer en mai 1980, le *Wort* lui consacre une nécrologie panégyrique : « Ein Mensch der kühnen Projekte, ein Mensch der resolut an den Fortschritt glaubte. [...] Er wird in die luxemburgische Bauschicht eingehten als ein Mann, der seiner Zukunft [sic] um Jahre voraus war ». Au moment de sa mort, Retter est le plus grand promoteur du pays, concurrencé seulement par Willy Hein, l'ex-flic financé par la BCEE (*d'Land* du 2 novembre 2018).

Dès août 1980, cette image part en lambeaux. Le *Wort* titre « Mismanagement bei RIL », et évoque une société au bord de l'implosion, placée sous gestion contrôlée. Un audit externe aurait révélé des « grobe Rechenfehler und Fehlkalkulationen » ; les pertes se cumuleraient à 300 millions de francs, l'endettement auprès de la BIL serait de 370 millions. La panique d'un crash se propage : « Würde die Gesellschaft jetzt in Konkurs gehen, müssten alle Vermögenswerte zwangsversteigert werden. Ein derartiger ad-hoc-Verkauf würde den Bauparkt zusammenbrechen lassen und weitere Konkurse zur Folge haben ». Le ton se durcit. Dans un article au vitriol, le *Land* présente la carrière de Retter comme symptôme du « degré de pourrissement qui s'est emparé de notre corps social », et fustige « les imbrications malsaines entre hommes politiques, instituts bancaires et spéculation immobilière » dans « le type de 'république des copains et des coquins' qui s'est implanté chez nous ».

L'origine du crash se situe en 1976. Une loi qui vise à mieux protéger les acquéreurs de logements en l'état futur d'achèvement entre alors en vigueur. Elle renforce le contrôle bancaire sur le promo-

« Les imbrications malsaines entre hommes politiques, instituts bancaires et spéculation immobilière »

(*d'Land*, 22 août 1980)

teur ; désormais, chaque projet immobilier devra se porter lui-même. Ce resserrement des normes comptables signe le début de la fin de la RIL. Combinés au relèvement des taux d'intérêts et à la crise sidérurgique, quelques chantiers en difficultés provoqueront la chute de l'empire Retter. Soudain, la BIL se découvre dans une situation très vulnérable. Le promoteur Retter avait été de loin son principal débiteur. (En termes macro-prudentiels, on parlerait aujourd'hui de « single exposur ».) La banque craint une réaction en chaîne, un effet domino. Car pour la construction de ses bâtiments, Retter avait toujours eu recours aux mêmes PME, une clique de

patrons qu'il payait en nature : soit en appartements, soit en actions de sa société. Une partie de l'artisanat luxembourgeois risquait donc de sombrer avec leur promoteur. Le *Land* notait : « Verständlicherweise wird von den Finanzinstituten alles unternommen um einen schweren Preisverfall zu vermeiden ». Puis d'ajouter, un brin provoc : « Obwohl aus sozialer Sicht eine leichtere Erschwinglichkeit des Wohnungskaufs nach jahrzehntelanger mitunter haarsträubender Steigerungstendenz geradezu erfrischend wäre ». En juillet 1980, les 48 actionnaires votent la dissolution volontaire de la RIL.

Philppart évacue la fin de la RIL en deux pages chrono. Il donne la parole à la fille de l'architecte-promoteur, l'avocate d'affaires Simone Retter : « Quand mon père est mort sont mortes avec lui la vision stratégique et la confiance de ce que l'immobilier au Luxembourg allait devenir ». Adolescente, elle a vu tout s'évaporer : « Mon père ayant été le seul de tous les associés de la RIL de l'époque à cautionner avec son patrimoine personnel, mon frère (21 ans à l'époque) et moi (18 ans), étudiants, étions subitement seuls face aux conséquences de cette épopée, et il ne nous a pas été permis de conserver quoi que ce soit de l'important patrimoine immobilier de notre père. »

Dans ses annonces publicitaires, Retter vante « la vue imprenable » qu'offrent ses résidences donnant généralement sur les parcs et vallées de la Ville. (On pourrait également dire que l'avantage d'habiter un immeuble Retter c'est que la vue n'est pas gâchée par un immeuble Retter.) Paul Retter avait rêvé de faire de la Ville de Luxembourg « une vraie métropole ». Ses grands projets se concentrent quasi-exclusivement autour de l'hyper-centre, de la Gare et des quar-

tiers limitrophes (Belair, Hollerich). Selon les calculs de Philippart, Retter serait ainsi intervenu sur 24 parcelles du Boulevard Royal, qui, dans les années 1960, en comptait 61 au total.

Le style Retter est typique des copropriétés résidentielles « d'une échelle inconnue jusqu'alors au Luxembourg » qui apparaissent à partir des années 1960. Philippart rappelle qu'en 1973, pas moins de 1 806 logements furent construits ; rien que sur le territoire de la Ville. Ces machines haut standing répondent à une nouvelle demande, celle d'expats travaillant dans les eurobanques et les institutions européennes. Mais ne seraient-elles pas aussi des objets d'investissement destinés à une bourgeoisie locale, marquée par l'atavisme terrien ? Philippart n'aborde pas directement cette question, même s'il remarque que « l'investissement en pierre gagne en confiance dans les milieux d'affaires ». Les banquiers et « eurocrates » qui débarquent au Grand-Duché dans les années 60-70 pensent n'y rester que quelques années, et ont donc tendance à louer, du moins dans un premier temps. Le sociologue Fernand Fehlen avait été un des premiers à conceptualiser l'immobilier comme vecteur par lequel « s'opère le transfert des richesses générées par les rémunérations élevées des expatriés et autres employés du secteur globalisé [...] ». Les loyers élevés profitent aux propriétaires. Or, la possession d'un patrimoine foncier générateur de revenus de loyers va en règle générale de pair avec un capital d'ancrage élevé. »

Retter avait également compris que la nouvelle industrie *offshore* aura besoin de nouveaux lieux de sociabilité, des endroits feutrés où on pourra parler affaires. Il ouvre une série de bars huppés, de restaurants gastronomiques et un hôtel de luxe au Mullerthal qui s'imposeront comme « the places to be », courus par le gotha grand-ducal. Le promoteur investit également le domaine de la santé. Il s'associe à un kinésithérapeute, et dote une de ses résidences au Verlorenkost d'un sauna (un des tous premiers au Luxembourg), de bains glacés ainsi que d'installations de fango et d'hydrothérapie. (On n'en est pas encore aux projets d'IRM caressés aujourd'hui par Promobe à Gasperich et Steffen Holzbau à Grevenmacher.)

Philippart met en évidence les contradictions du personnage Retter. Dans sa thèse soutenue en 1955, celui-ci avait noté que si on voulait « épargner à l'avenir aux zones rurales un empiètement exagéré et désordonné », il faudrait densifier le centre-ville et ses « quartiers satellites ». Or, Paul Retter est également l'homme du tout automobile et du zoning. Il est le concessionnaire exclusif pour les marques Chrysler, Dodge et Plymouth. Plusieurs années avant que le premier parking public ne soit inauguré en 1977, le promoteur vend déjà des places de stationnement privées en ville. (Il fait même construire des « drive-in » pour des agences bancaires.) « L'étalement urbain sert autant l'architecte que l'industrie pétrolière », note Philippart.

Quel avenir pour le patrimoine bâti par Retter ? L'inertie inhérente au fonctionnement des copropriétés devrait de facto lui conférer une protection. Car rassembler la multitude de copropriétaires autour d'un nouveau projet commun relève quasiment de la mission impossible. 130 copropriétaires se partagent ainsi le Forum Royal. Le Fonds de compensation (FdC) est le principal propriétaire, deux des cinq parties qui forment ce Léviathan lui appartiennent, soit 8 300 mètres carrés et 110 places de parking, loués en bloc au ministère de l'Économie. (Le FdC explique au *Land* avoir « hérité » l'immeuble de son prédécesseur, l'Établissement d'assurance contre la vieillesse et l'invalidité, qui avait acquis les terrains sur le Boulevard Royal en 1971 et chargé Retter du développement.)

L'encombrant héritage de Retter va donc probablement survivre pendant une grande partie du XXI^e siècle. Pas besoin donc de l'inscrire sur la liste des Sites et Monuments ; même si ce serait là une belle ironie de l'histoire. Les monolithes modernistes ont aujourd'hui cinquante ans : leur production est presque aussi éloignée dans le temps que ne l'était celle des villas historicistes au moment où Retter les fit démolir. Alors qu'une partie de ses « grandes réalisations », notamment les mornes colosses brutalistes qui écrasent le boulevard d'Avranches, semblent au-delà de toute rédemption, d'autres œuvres (comme le Centre Bourse et le Monterey Palace) ont étonnamment bien résisté au temps, représentatives du cool d'une modernité passée. ●

L'œil de Christian Aschman

L'intérêt de la publication réside en large partie dans les photos signées Christian Aschman. Elles occupent une place prééminente dans le livre, et elles sont magnifiques. On a beau être passé de milliers de fois devant certains immeubles, c'est comme si on les découvrait pour la première fois grâce au regard d'Aschman. Le photographe réussit à faire apparaître leur beauté rationnelle (« qui touche au classicisme », estime Philippart), en faisant ressortir les

jeux géométriques, les mosaïques, l'harmonie des colonnes ou certains agencements de la façade. Dommage seulement qu'Aschman n'ait pas plus documenté les intérieurs, surtout des copropriétés résidentielles, dont les appartements sont étonnamment spacieux et intelligemment proportionnés. Dotés d'un somptueux salon et d'un hall de nuit, ils étaient notamment conçus pour pouvoir organiser des fêtes sans réveiller les enfants. bt

Wishful thinking « C'est une image de la justice que je ne veux pas donner. (...) Ce n'est pas le procès des juges contre les avocats. (...) Il s'agit initialement d'un tragique accident de travail. » La procureure générale d'État verbalise son malaise mardi à la barre de la grande salle d'audience du tribunal correctionnel. Martine Solovieff témoigne pour la deuxième fois cette année dans le cadre de l'affaire André Lutgen, du nom du pénaliste poursuivi pour intimidation et outrage à magistrat, des accusations passibles de cinq ans d'emprisonnement et 300 000 euros d'amende. Le 29 mai 2019, celle qui préside à l'action publique en matière judiciaire et qui participe aussi à la nomination des juges d'instruction, s'est retrouvée en copie d'un email envoyé par l'avocat (email n°2 plus bas) et qui se retrouve au cœur du procès de cette semaine. L'ancien ministre de la Justice, Felix Braz, et celui de l'Économie, Etienne Schneider, figuraient en destinataires de ce courrier signé André Lutgen. À la veille du jeudi de l'Ascension l'avocat d'ArcelorMittal avait impliqué la cheffe du parquet général et deux membres de l'exécutif dans son action visant à faire lever des scellés posés sur le disjoncteur principal du laminier de Differdange, devenus inutiles, et qui menaçaient de stopper la production du sidérurgiste. Ces scellés avaient été installés à la demande du juge d'instruction Filipe Rodrigues dans le cadre de l'enquête pour déterminer la cause du décès, le 27 mai, d'un ouvrier dans l'armoire électrique voisine. Dans la matinée du mercredi 29 mai, le magistrat instructeur Rodrigues avait répondu à André Lutgen, assez pressant, qu'il l'informerait « de la levée des scellés dès que l'expert judiciaire mandaté n'en aura plus besoin » (sic). Or, informé à midi de la visite de l'expert et de sa conclusion quant à l'inutilité des scellés, l'expérimenté avocat, 73 ans, a cru bon d'ajouter une couche de pression auprès du juge d'instruction pour éviter à son client des dommages économiques (email n°1). Faute de retour et à l'approche de la fin de journée et du weekend de quatre jours, l'email à la « supérieure hiérarchique » de facto et aux ministres de tutelle (de la Justice et d'ArcelorMittal) est envoyé. Le juge d'instruction Rodrigues n'en sera informé que le lendemain. Le 29 mai à 17h22, Filipe Rodrigues a ordonné la mainlevée des scellés aux enquêteurs. Ceux-là l'exécutent vers 19 heures. André Lutgen n'en a été informé par son client que le 30. Le 3 juin, il est revenu sur ce déroulé dans un nouveau courriel à Martine Solovieff (email n°3). Il y explique avoir voulu laisser des traces en vue d'un éventuel recours en responsabilité de l'État en cas de dommages économiques. Le parquet y voit une démarche d'intimidation. Voilà pour les faits.

Email n°1 du 29 mai 2019, 15 h18.
André Lutgen à Filipe Rodrigues

L'expert a été ce matin sur place ensemble avec le commissaire Richon et il a procédé à tous les devoirs qui lui ont permis de faire toutes les constatations nécessaires à son expertise afin de libérer les boîtiers en question. Ni l'expert, ni le commissaire n'ont cependant voulu procéder à une levée des scellés alors que cette décision vous reviendrait.
Aussi je vous demanderai de bien vouloir me faire savoir dans la demi-heure que ces scellés seront levés. Il ne s'agit d'aucune manière de faire une obstruction généralement quelconque à la justice, il faut simplement qu'une entreprise luxembourgeoise puisse continuer à travailler, toutes les constatations nécessaires à la découverte de la vérité ayant par ailleurs été faites. J'attends votre réponse incessamment sous peu. Bien à vous »

Une salle, deux ambiances Ces faits ont été discutés lors d'une première audience vaudevillesque du 29 juin au 1er juillet. Le juge d'instruction Filipe Rodrigues (qui avait dénoncé le 5 juin 2019 les emails d'André Lutgen au parquet) a alors été interrogé avec virulence par le président de la septième chambre Stéphane Maas (*d'Land*, 2.7.21). « Est-ce moi le prévenu ? », a demandé Filipe Rodrigues devant l'inquisition sur sa diligence à lever les scellés. Celui qui est passé de témoin à partie civile au cours du procès a fini par s'inquiéter de la partialité du tribunal et a demandé sa révocation, une procédure rarissime. Dans sa requête, citée par *Reporter* dans un article paru en août, Filipe Rodrigues évoque l'animosité, « de notoriété publique », au sein de la cité judiciaire entre les deux magistrats. Ils « ne se sont jamais mutuellement appréciés, même ayant passé dix années entre 2009 et 2020 à exercer la même fonction de juge d'instruction ».

Cette semaine, le rapport de force s'installe entre le président de la douzième chambre Marc Thill et la défense d'André Lutgen. Les frictions se multiplient. Marc Thill s'énervait quand André Lutgen l'accusait de « préjuger » et de donner sa faveur au juge d'instruction. À l'inverse de Stéphane Maas, Marc Thill considère que Filipe Rodrigues a fait preuve d'une remarquable réactivité, que l'avocat ne devait pas associer des ministres pour qu'ils interviennent auprès du procureur, ainsi que le mandataire d'ArcelorMittal avait concédé face au juge instruisant l'affaire des emails. « Cela ne se fait pas Monsieur Lutgen », assène Marc Thill. La question de l'indépendance de la magistrature apparaît en fond. Elle suppose ici à celle de l'avocat.



André Lutgen
(en costume
« civil ») avant
l'audience
mercredi
après-midi

Droits fondamentaux bafoués « Il est, consternant de voir que le ministère public luxembourgeois, au moment où il revendique pour lui-même avec tant d'acharnement, et à juste titre, l'indépendance, attaque en même temps de manière aussi brutale l'indépendance d'un avocat et, à travers lui, celle de toute une profession, en mobilisant l'appareil répressif le plus lourd à sa disposition », plaide François Prum pour la défense mercredi. Une quarantaine de confrères du prévenu assistent aux audiences depuis le début de la semaine, à l'invitation de l'association des avocats pénalistes (deux fois moins que lors des audiences de l'été). Le conseil disciplinaire, saisi lors de l'inculpation d'André Lutgen, avait instruit le dossier et n'avait pas vu matière à poursuivre. Le Barreau, par l'intermédiaire de sa bâtonnière Valérie Dupong qui intervient en début d'audience

Email n°2 du 29 mai 2019, 16h23. André Lutgen aux ministres Braz et Schneider. En CC: Le procureur d'État

Madame, Messieurs,
Je vous demanderai de bien vouloir trouver ci-dessous un mail que je viens d'adresser au juge d'instruction Filipe Rodrigues. Ce n'est pas la première fois que j'ai un incident avec lui. Inutile de préciser que tout ceci est absolument inacceptable.
Je viens d'essayer à 15h20 de l'appeler sur sa ligne directe, ensuite sur la ligne générique du cabinet d'instruction, aucune réponse. À 16 heures j'ai eu une greffière en ligne qui m'a dit qu'il serait là dans un quart d'heure. Je viens d'appeler à nouveau sur sa ligne directe ainsi que sur la ligne générale du cabinet d'instruction, aucune réponse. Je vous laisse le soin de deviner les conclusions que j'en tire. Bien à vous ».

mardi, s'inquiète ainsi vivement des poursuites pénales contre l'un des siens dans l'exercice de ses fonctions.

La défense d'André Lutgen cite une recommandation sur la liberté d'exercice de la profession d'avocat adoptée en 2000 par le Comité des ministres du Conseil de l'Europe qui prévoit que « les avocats ne devraient pas être menacés de subir des sanctions ou faire l'objet de pression d'aucune sorte lorsqu'ils agissent en conformité avec la déontologie de leur profession ». François Prum et Maximilien Lehnen assurent en outre que les poursuites judiciaires et de surcroît une condamnation constituent une atteinte à la liberté d'expression de l'avocat voire à sa capacité de lancer l'alerte, des droits fondamentaux reconnus par la Cour européenne des droits de l'Homme devant laquelle ils se rendront s'ils n'arrivaient pas à obtenir satisfaction au niveau national. Notons que le juge Marc Thill a refusé en 2016 dans le cadre du procès Luxleaks à Antoine Deltour, faute d'ancrage légal aux niveaux national et européen, son statut de lanceur d'alerte reconnu en cassation. La défense d'André Lutgen fait d'ailleurs valoir que les destinataires de l'email, le ministre de la Justice et le procureur général d'État, sont de facto les supérieurs hiérarchiques du juge d'instruction à qui il revient de signaler des dysfonctionnements ou actes potentiellement répréhensibles, faute de Conseil national supérieur de la justice, embryon d'autorité prévue dans la réforme constitutionnelle.

Défiance Au fond, transparait le reproche de l'omnipotence du parquet et de la magistrature. Dans son email à la procureure d'État et aux ministres, André Lutgen a visé des incidents intervenus au cours des dernières années avec le juge Rodrigues. En audience mardi, l'intéressé les a détaillés. Saisie trop large dans le cadre d'une perquisition (les données emportées auraient dépassé le périmètre dans lequel elles devaient être cantonnées), perquisition jugée abusive contre une banque qui ne pouvait être poursuivie (les personnes morales n'étant pas sujet de droit pénal à l'époque des faits incriminés) ou encore un interrogatoire mené

avec un inculqué sans son avocat. Des recours avaient été déposés pour les deux premiers dossiers. Le parquet n'avait pas donné suite. Le dernier cas fut l'objet d'une plainte envoyée le 8 juillet par André Lutgen à Martine Solovieff qui l'a transmise au procureur d'État. Dans sa réponse du 14 juillet, Georges Oswald note une « grave illégalité » en ce qui concerne l'interrogatoire d'un inculqué « qui aurait, contrairement à la réalité », mentionné la présence de l'avocat. Le procureur d'État s'étonne que le problème n'ait pas été « querellé » précédemment par André Lutgen et conclut à une « erreur matérielle certes regrettable et dénotant un manque de soin », puis classe sans suite. Dans son courrier de réponse au parquet général, l'avocat remarque que « l'exceptionnel empressement dans le classement pénal des faits peut paraître extravagant au regard des délais habituels de procédure en la matière ». Face au tribunal mardi, André Lutgen ne manque pas de reprocher aux instructions de Filipe Rodrigues leur longueur. Raison pour laquelle il a anticipé un « manque de réactivité de la part du juge d'instruction » en ce 29 mai 2019.

Email n°3 du 3 juin 2019. André Lutgen au procureur d'État

Madame le procureur général,
Je vous sais évidemment grandement gré, au nom de ma mandante, d'avoir bien voulu intervenir auprès du juge d'instruction le jeudi 30 juin, jour férié, jour de l'Ascension. J'ai pu également apprendre de la part de ma mandante que le mercredi 29 juin Monsieur le commissaire Richon s'est présenté à 19 heures à l'usine pour procéder à la levée des scellés ce qui a ainsi pu empêcher un dommage conséquent d'advenir.
J'ai la faiblesse de croire que cette intervention tardive est en relation avec mes interventions de la journée du 29 juin (lire mai).
Si je me suis adressé aux autorités gouvernementales du pays, vous aurez sans doute pu comprendre que j'étais en train de paver le chemin pour pouvoir conseiller à ma mandante ArcelorMittal d'engager la responsabilité civile de l'État pour le montant référé dans mon mail, une fois que j'aurais été en possession de l'ensemble du dossier et une fois que j'aurais pu constater que le maintien du scellé n'avait aucune raison d'être, sauf l'incurie des intervenants.
S'agissant d'un montant conséquent pouvant venir grever le budget de l'État je me sentais obligé d'en informer les autorités en responsabilité des finances publiques.
Je suis bien heureux de constater que mon message a été compris et que la responsabilité de l'État et du juge ne saurait être engagée et c'est tant mieux. Il vaut assurément mieux éviter un dommage que de devoir le recouvrer en justice.
Salutations respectueuses. André Lutgen
NB : A propos des incidents que j'ai pu avoir dans le passé avec le juge d'instruction Rodrigues, et auxquels j'ai fait référence dans mon mail, je vous renvoie à mes écrits et aux documents qui doivent assurément se trouver en possession des services du procureur général ».

Le magistrat du ministère public, Georges Oswald, assis au même niveau que le président du tribunal et à la même table (mais à son extrémité) requiert ce jeudi 2 000 euros d'amende à l'encontre d'André Lutgen. Le montant paraît symbolique voire dérisoire, mais il maintient avant tout le prévenu dans sa culpabilité. Pour Georges Oswald, André Lutgen n'avait pas de dysfonctionnement à dénoncer dans ses emails puisque Filipe Rodrigues avait agi promptement. L'avocat se serait entêté dans sa croyance que Filipe Rodrigues « ferait la sourde oreille » et aurait envoyé les emails pour « dénigrer ». Au passage, le procureur général relève que la défense a distribué mardi aux parties et à la presse (un acte peu fréquent) un document détaillant les incidents reprochés par André Lutgen à Filipe Rodrigues sur lequel figurait le nom d'un avocat perquisitionné (raison pour laquelle le document a été repris à l'issue de l'audience par Maximilien Lehnen) : « Je serais intéressé de savoir ce que Madame la Bâtonnière pense de cette démarche », lance Georges Oswald devant l'assemblée. Et le procureur de conclure : « Les sentiments personnels n'ont pas leur place dans le traitement des affaires pénales. Les relations entre les avocats et les autorités judiciaires, sont correctes, voire bonnes, voire très bonnes. Les désaccords sont normaux et logiques. Il ne faut pas y avoir de dérapage. Mais je souhaite que les rapports restent tels qu'ils sont. ». Toutes les poursuites contre un avocat est une intimidation contre toute une profession. « Vœu pieux », réplique François Prum. « Toutes les poursuites contre un avocat dans l'exercice de sa profession sont à considérer comme une intimidation », prévient-il. En sortie d'audience, l'avocat de la partie civile Daniel Cravatte se dit « confiant » quant au jugement que rendra le tribunal le 23 décembre. Une condamnation serait frappée d'appel, annonce déjà André Lutgen. Plus symboliquement, celle-ci constituerait un véritable acte de défiance de la magistrature envers la profession d'avocat. ● Pierre Sorlot

Un interlocuteur unique
au service de votre entreprise
et de votre patrimoine privé



À la BIL, votre Responsable de relation s'entoure des meilleurs spécialistes pour vous accompagner dans la concrétisation de tous vos projets professionnels et privés. Rendez-vous sur www.bil.com/business-owners ou contactez directement votre Responsable de relation BIL.

BIL
1856



Inquiétudes pour la bulle immobilière

Georges Canto

La BCE prévient d'un risque de correction à la baisse de l'immobilier et de potentielles conséquences sur le reste de l'économie

Après le FMI début octobre, c'est au tour de la BCE de s'alarmer, mi-novembre, de la hausse rapide des prix de l'immobilier. Mais entre les deux institutions, en dehors du cadre géographique (le monde dans le premier cas, la zone euro dans le second), il existe une différence de taille : la BCE

a elle-même encouragé le mouvement dont elle s'inquiète aujourd'hui ! Selon le *Global Financial Stability Report* publié par le FMI le 6 octobre, les prix des logements ont augmenté de 5,3 pour cent (hors inflation) dans le monde en 2020, la plus forte hausse enregistrée depuis quinze ans.

Cette flambée des prix a concerné 18 des vingt pays étudiés dans le rapport. Dans cinq pays, elle a été supérieure à dix pour cent, et parmi eux le Luxembourg, la Nouvelle-Zélande et la Turquie ont connu une augmentation des prix comprise entre quinze et vingt pour cent !

Le phénomène était connu avant la crise sanitaire mais n'avait jamais été observé en période de récession. Il est vrai que celle qui a fait suite à la pandémie a été très particulière : les revenus des ménages ont bénéficié de mesures budgétaires de compensation, propres à soutenir une demande déjà dopée depuis plusieurs années par le niveau historiquement bas des taux d'intérêt, lui-même dû aux politiques monétaires ultra-accommodantes pratiquées par les banques centrales. Depuis le printemps 2020, la demande a été favorisée par les conséquences des restrictions sanitaires, notamment l'essor du télétravail. À ces facteurs se sont ajoutées les perturbations des chaînes d'approvisionnement, qui ont augmenté les coûts de plusieurs intrants dans le processus de construction, les pénuries de main d'œuvre et la rareté de l'offre foncière et résidentielle, surtout dans les métropoles et leurs alentours. Selon le FMI, malgré un redressement récent, les mises en chantier restent à un niveau inférieur à celui des années 2000. De ce fait la hausse s'est encore accélérée en 2021. Aux États-Unis, le prix des maisons a crû de vingt pour cent en à peine un an. L'augmentation s'élève à treize pour cent sur douze mois aux Pays-Bas et de onze pour cent en Allemagne. Dans la zone euro la prévision est de huit pour cent pour 2021, soit la plus forte progression depuis trente ans.

Le FMI craint ouvertement un éclatement prochain de la bulle. « Des périodes prolongées de hausse rapide des prix des logements peuvent créer l'attente que ces derniers vont continuer de grimper à l'avenir, menant potentiellement à des prises de risque excessives », s'inquiète l'institution basée à Washington. Dans son scénario négatif, les prix pourraient chuter de quatorze pour cent d'ici à trois ans dans les économies avancées et de 22 pour cent dans les économies émergentes, soit un retour aux niveaux d'avant la pandémie. Même si la situation financière des ménages est plutôt meilleure que

lors de la crise financière de 2008, une dégradation n'est pas à exclure avec le retrait progressif des mesures de soutien aux ménages comme aux entreprises.

La BCE a emboîté le pas du FMI, tout en se montrant moins pessimiste. Dans sa dernière *Revue de stabilité financière*, un document de 138 pages publié le 17 novembre, elle se dit préoccupée par l'« exubérance » de la hausse, évaluée à 7,3 pour cent en rythme annuel. Il s'agit du « rythme le plus rapide depuis 2005, dans un contexte d'assouplissement des conditions d'octroi des prêts hypothécaires ». La hausse est tout de même différente d'un pays à l'autre. Avec près de quatorze pour cent d'augmentation entre mi-2020 et mi-2021 le Luxembourg est devancé par la Slovaquie avec 19 pour cent. Sept autres pays (l'Allemagne, l'Autriche, les Pays-Bas, la Slovaquie et les trois pays baltes) affichent des progressions comprises entre dix et quatorze pour cent sur douze mois. La hausse des prix de l'immobilier pèse sur les ménages. L'OCDE avait montré en juin 2021 que, dans certains pays, le nombre d'années de revenu disponible des ménages pour acquérir un logement de cent mètres carrés avait beaucoup augmenté en une décennie : ainsi en France il faut désormais 12,8 années contre 7,8 en 2010, soit cinq de plus. Seules la Nouvelle-Zélande (près de 19 ans de revenu), l'Australie et l'Irlande font pire. Au Royaume-Uni, il faut onze ans, contre 6,7 dix ans auparavant et en Espagne 11,1 années contre 8,2 en 2010.

L'endettement progresse. Selon la BCE le ratio de dette rapportée au revenu qui s'était stabilisé autour de 95 pour cent entre 2016 et 2020 est remonté aux environs de 98 pour cent et s'approche de son niveau record de 2010 (cent pour cent). Il n'était que de 75 pour cent il y a vingt ans et de 85 pour cent en 2005. La proportion de prêts avec un ratio LTI (*loan-to-income*) supérieur à six est désormais de 21 pour cent du total. Cela signifie qu'un ménage sur cinq emprunte plus de six fois son revenu disponible. C'est le même niveau qu'en 2007 juste avant la crise financière, alors que la proportion n'était que de quatorze pour cent en 2014. La moitié des prêts sont désormais accordés avec un ratio LTV (*loan-to-value*, c'est-à-dire la part de l'achat financée par emprunt) supérieur à 0,90, contre 35 pour cent en 2014 et 40 pour cent en 2007. Heureusement grâce à la faiblesse des taux d'intérêt, la charge du service de la dette est aujourd'hui très inférieure à celle de 2007, mais les ménages qui ont emprunté à taux variable (pratique très répandue dans certains pays) sont exposés à la hausse des taux d'intérêt à long terme pronostiquée par la plupart des experts.

Comme le FMI, qui avait déjà noté « l'écart grandissant entre les fondamentaux qui expliquent la valeur des logements et les prix », la BCE observe « des signes croissants de surévaluation ». L'indicateur assez complexe qu'elle a calculé montre que la surévaluation, commencée en 2005, avait connu un pic en 2007 (plus dix pour cent) avant de chuter pour cause de crise. De 2011 à 2018 les biens immobiliers étaient plutôt sous-évalués mais la remontée a ensuite été forte, surtout en 2020, de sorte que les prix sont aujourd'hui de treize à quatorze pour cent au-dessus d'un niveau « normal ». De quoi augmenter la probabilité que les marchés de l'immobilier résidentiel « subissent une correction, en particulier dans les pays où les niveaux de valorisation sont déjà élevés ».

La BCE observe « des signes croissants de surévaluation ».
Une correction de treize à quatorze pour cent sur trois ans pourrait s'opérer

Selon la BCE, l'économie et le système financier pourraient alors être affectés via plusieurs canaux, comme cela fut le cas dans plusieurs pays (Irlande, Espagne) après 2008. La baisse des prix de l'immobilier résidentiel peut peser sur les dépenses des ménages via des effets de richesse et/ou de confiance. Un endettement élevé des ménages peut provoquer des défauts de paiement si les dettes s'avèrent insoutenables. Si l'envolée des prix s'est accompagnée d'un boom de la construction, les entreprises du bâtiment seront aussi affectées. Enfin, l'éclatement d'une bulle immobilière peut gravement affecter l'offre de crédit des banques pour cause de diminution de la valeur des garanties et de risques plus élevés, ce qui amplifie le ralentissement.

La BCE conclut que la situation des marchés de l'immobilier résidentiel est moins préoccupante qu'avant la crise de 2008, écrivant que « les prêts hypothécaires sont moins exubérants (même si dans plusieurs pays de la zone euro la croissance annuelle des crédits immobiliers aux ménages est supérieure à sept pour cent et s'accélère) et les bilans des ménages semblent plus résistants actuellement ». En outre, malgré la pandémie, le système bancaire de la zone euro est devenu plus résilient, grâce à une meilleure supervision, des positions de capital plus solides et, dans certains pays, des mesures qui traitent déjà des risques immobiliers. Mais la Banque centrale estime néanmoins, que « l'accumulation continue de vulnérabilités sur les marchés immobiliers résidentiels nécessite une surveillance étroite et d'éventuelles mesures macro-prudentielles ». Avant même la pandémie en septembre 2019, quatre pays (Luxembourg, Belgique, Pays-Bas, Finlande) avaient fait l'objet d'une recommandation du Conseil européen du risque systémique (plus connu sous son sigle en anglais ESRB pour European System Risk Board) et deux autres, la France et l'Allemagne, avaient même reçu un avertissement. ●

L'OCDE aussi

L'OCDE a présenté, pour 46 pays sur les 55 que compte son « Centre de Développement », des chiffres sur l'évolution du prix nominal des logements depuis 2015. La moyenne est de 43 pour cent, mais elle est évidemment peu significative. Neuf pays ont connu une hausse supérieure à soixante pour cent. C'est le cas du Luxembourg avec 68 pour cent, en sixième position mais loin cependant derrière la Turquie, en tête du palmarès avec 118 pour cent, et la Hongrie deuxième avec 95 pour cent. Parmi les pays voisins du Grand-Duché, l'Allemagne affiche une augmentation de 51 pour cent, nettement plus que la Belgique et la France (respectivement 27 et 23 pour cent). L'Italie est avant-dernière, les prix n'y ayant quasiment pas bougé en six ans (+ 2 pour cent) mais les Pays-Bas sont dans le Top 10 avec 59 pour cent. L'OCDE observe par ailleurs que le rapport entre l'encours des créances hypothécaires des ménages et le PIB (soixante pour cent) est « relativement élevé au Luxembourg par rapport aux normes internationales, ce qui s'explique par l'accessibilité limitée des logements ». En fait il n'est pas très éloigné du taux de la Belgique et de la France. Parmi les 38 membres de l'OCDE la croissance annuelle des prix de l'immobilier a atteint 9,4 pour cent en glissement annuel au premier trimestre 2021, soit la plus forte hausse depuis trente ans. gc

d'Lëtzebuurger Land, régie publicitaire

... Et votre annonce fait

SCAN ME

Contact :

Zoubida Belgacem
+352 48 57 57 32
zbelgacem@land.lu

DIE KLEINE ZEITZEUGIN

Bitte ein Weihnachtsmärchen!

Michèle Thoma

Es soll wieder alles gut sein. Es soll wieder so sein, wie es früher auch nicht war. Mit Schnee. Mit Glitzer. Sterne in den Augen, sternhagelvoll.

Alle waren schon geübt, es war schon zu bewältigen. Die Starre der Inszenierungen und Installationen aus dem vorigen Jahrhundert war längst froher Flexibilität gewichen, Konsumparty X-mas war superinklusiv, der Engellook geil. Wellness-Weihnachten hatte seinen Schrecken verloren, statt miesepetrigter Angehöriger prosteten die *friends* einander zu, auf dich, auf uns, auf *Jesus, why not?* Der winkte aus einer Krippe mit Kunst, alles gut. Die noch immer Traumatisierten oder die, die auch diesem Zirkus entfliehen wollten, zog es an sg. Traumstrände, an denen sie dann Weihnachtsroboter, hi, begrüßten.

War doch gar nicht so schlimm. Und manche wurden gar heimbesucht, Jahr um Jahr, von Jahr zu Jahr wurde es schlimmer, von etwas was man Rührung nennt. Plötzlich laut *Stille Nacht* singen. Inmitten von Menschen, die auch plötzlich einen Anfall hatten, sie mussten es nicht tun. Es war total freiwillig. Niemand musste das mehr tun. Es war ein sentimentaler Luxus.

Wird es bis Weihnachten weg sein? Wird es ein normales Weihnachten geben, geht die beklommene Frage um, als hätte es je so was gegeben? Wieder vielleicht nicht. Wieder vielleicht wahrscheinlich nicht, oder alles nur ohne alles. Wieder nur *light*. Also schwer. Nur mit Kalorien und Promille. Mit Maske in einer Mitternachtskirche ohne Glühwein. Nur im Teufelskreis der Allerliebsten, im Hochrüstungsstrakt Innenraum, betretbar nach allen möglichen Sicherheitsvorkehrungen wie das Atommuseum Tschernobyl. Die *friends* posten einander zu.

Kein Weihnachten, was auch immer wir uns in den letzten Jahren daraus zusammenbastelten, Jesus mit welchem Geschlecht auch immer, Lichtorgien im Reihenhaus oder auch nur der traditionelle Kaufrausch. Manche nannten es Winterfeier, aber das klingt so brutal neutral. Statt gemütlich neurotisch. Ein Jahresende an dem das Jahr schon wieder so sang- und klanglos verenden soll, so ohne Schall und Knall und Rauch, so egal wie, so einfach weg, und das nächste schon da, so einfach da. Da halt. So usw.

Das kann doch nicht so weiter gehen, dass nichts mehr weiter geht

Das kann doch nicht so weiter gehen, so schwer und so leer. Das kann doch nicht der Ernst sein, im Ernst jetzt. Ernst des Lebens. Das kann doch nicht so weiter gehen, dass nichts mehr weiter geht. Dass wir in einer Zwischenwelt leben, zwischen allem. Immer verblasster. Immer engere Kreise ziehen. Durch den zähen Nebel, es gibt keinen Horizont. Nur im Fernsehen. Da kommt schon die nächste Welle. Es ist ein Tsunami. Langsam, *killing me softly*, durchdrehen.

Das kann doch nicht so weitergehen. Ohne Plan. Plandemie, nennen es die Eingeweihten. Die sich genau auskennen, was nicht beneidenswert ist, manche buddeln schon Bunker. Die Virolog*innen hingegen

scheinen sich immer weniger auszukennen, sie wissen einfach zu viel. Aber sie haben doch gesagt.

Sagen „Die Geimpften“. Sie haben ihnen doch gesagt. Man hat ihnen versprochen. Alles gut, das war doch der Deal. Sie haben ihn eingehalten. Sie haben sich an alles gehalten. Sie haben gemacht, was man soll, einmal, zweimal, dreimal, wackere Impfsoldat*innen, mitmenschliche Wesen, und sie werden nicht belohnt. Die ändern nicht mal wirklich bestraft. Wobei, vielleicht bald schon. Alle inspirieren sich ja derzeit an Österreich.

Das ist so schön erschreckend. Was da alles möglich ist. Dieses Vorpreschen. Aus Österreich, dem Gruselpol auf der Coronakarte, gibt es aber aufmunternde Nachrichten: Mitten im Reich der Ultratoten Hosen darf das legendäre Ischgl bald „aufmachen“. Zwar nur tagsüber, das Kitzloch muss noch warten, und nur für Einheimische. Aus allen Kanonenrohren schießt es dann Kunstschnee, die geimpften Einheimischen *fatbiken*, nehmen an Ur-Ski-Rennen teil und an Wettkämpfen, die mit frühen, Würmer fangenden Vögeln werben. Die geimpften Einheimischen kaufen einander Lebkuchenherzen mit Love. So beginnen Märchen. ●

Weihnachtsmarkt unter der Gëlle Fra



CHRONIQUES DE L'URGENCE

Bombe permienne

Jean Lasar

Pour les géologues et les paléontologues, la notion de Permien évoque un épisode d'extinction d'une violence extrême, pire encore que celle qui a vu disparaître les dinosaures. Lors de la crise biologique du Permien-Trias, il y a 252 millions d'années, 96 pour cent des espèces marines et 70 pour cent des vertébrés terrestres ont cessé d'exister. La cause de ce cataclysme, le pire de l'histoire de la biosphère : des épanchements magmatiques dans ce qui serait aujourd'hui la

Sibérie et la Chine (qui faisaient alors partie du continent unique Pangée) ayant donné lieu à des émissions massives de CO₂ et à son corollaire, un formidable réchauffement atmosphérique.

Le Permien, c'est aussi un gigantesque bassin sédimentaire pétrolier situé à l'ouest du Texas et au sud-est du Nouveau-Mexique. C'est en effet durant la période du Permien, qui s'est terminée à peu près au moment de cette extinction après avoir duré une cinquantaine de millions d'années, que se sont formés, à la faveur des mouvements tectoniques et du foisonnement de récifs caractéristiques de cette période dans cette région, les dépôts de matière organique devenus depuis des gisements pétroliers et gaziers.

Or, que projettent de faire ceux qui forent aujourd'hui à tour de bras dans le Permien ? Instruits par la catastrophe du même nom qui s'est déroulée jadis lorsque la concentration en CO₂ dans l'atmosphère a explosé, prennent-ils dûment en compte les risques pour les êtres vivants qui résultent de leur activité et prévoient-ils de la réduire ? Que nenni. Sans surprise, cette question est aujourd'hui purement rhétorique.

Selon une étude de Rystad Energy datant du mois d'août, les compagnies pétrolières pré-

sentes dans le bassin permien entendent faire passer leur production de six millions de barils de liquides (pétrole, méthane et éthane) par jour à dix millions, soit une augmentation de plus de cinquante pour cent d'ici 2030 : exactement l'inverse de ce qu'impose l'urgence climatique. Les près de quarante milliards de tonnes de CO₂ résultant de l'extraction prévue d'ici 2050 dans le bassin permien représentent environ un dixième du budget carbone restant global si nous voulons rester sous 1,5 degré de réchauffement, précise le site *permianclimatebomb.org*. C'est plus que ce qu'il a occasionné comme émissions au cours des cent dernières années. Riche en éthane, il a en outre contribué à une multiplication de sites de production de plastique autour du Golfe du Mexique et à un effondrement du prix du plastique vierge.

Enfin, en raison de réglementations beaucoup trop peu contraignantes, il faut ajouter aux émissions occasionnées par la combustion des hydrocarbures extraits les fuites de méthane, estimées par des scientifiques à 3,7 pour cent de la production de ce gaz. Or le méthane présente pendant ses vingt premières années de présence dans l'atmosphère un effet de serre jusqu'à 80 fois supérieur à celui du CO₂. Le bassin permien est, à lui seul et à tous points de vue, une grenade dégonpillée. ●

ZU GAST

Belarus

Lichterketten, Weihnachtsbäume und ein Hauch von Zimt – während bei uns die Vorbereitungen auf Weihnachten auf Hochtouren laufen, gibt es tausende Menschen in Europa, die täglich in der Kälte um ihr Überleben kämpfen und nicht wissen, wo sie am Heiligabend sein werden. Nur eines wissen sie: an der Grenze zu Polen in Weißrussland wollen sie Ende Dezember nicht mehr ausharren.

Die Hoffnung auf ein Leben in Europa schwindet für die Betroffenen in Belarus allerdings mit jedem Tag. Mittlerweile sind 430 Personen per Flugzeug zurück in den Irak geflogen worden. Ihr Traum, ein neues Leben zu beginnen, ist geplatzt. Was sie im Heimatland erwarten wird? Wir wissen es nicht.

Wohin die Reise für die verbleibenden Gestrandeten gehen soll, scheint auch für die EU nicht klar zu sein. „Verhandlungen mit dem Lukaschenko-Regime kommen nicht in Frage“, heißt es aus der EU-Kommission. Stattdessen werden neue Sanktionen ausgesprochen und es wird Druck auf die Länder gemacht, die die Flugreisen nach Belarus überhaupt ermöglichen. Einen Plan für die Menschen, die aktuell vor Ort ohne Übernachtungsmöglichkeiten und ohne Verpflegung mitten im Winter an der Grenze durchhalten, gibt es bisher aber nicht. Polen und Deutschland lehnen eine Einreise ab.

15 000 schwer bewaffnete polnische Sicherheitskräfte wurden an der Grenze zu Belarus postiert. Sollten Menschen versuchen, ihrer aussichtslosen Situation in Richtung Polen zu entfliehen, stehen Sicherheitsleute mit Tränengas bereit, die das Gas unter Hochdruck in die Menge auf der anderen Seite des Zaunes fließen lassen können. Gleichzeitig werden die Geflüchteten mit Gewalt von belarussischen Soldaten daran gehindert wieder ins Landesinnere zurückzukehren. Sie können weder nach vorn noch zurück.

Hilfsorganisationen haben derweil nur einen sehr geringen Zutritt zum Areal. Sie versuchen, den Grenzbeamten aus dem Weg zu gehen und sich heimlich durch die Wälder zu bewegen. Gelingt dies

nicht, werden ihre Autofenster eingeschlagen und es drohen Gerichtsverfahren, sollten sie auch nur einem einzigen Menschen dabei geholfen haben, in die EU zu gelangen. Wie die *Tagesschau* berichtete, wurden einige Geflüchtete, die kurz vor dem Erfrieren standen und von Helfern gefunden wurden, zwar in polnischen Krankenhäusern versorgt, anschließend aber sofort zurück nach Belarus gebracht. Diese Zurückweisungen gesteht Polen mittlerweile sogar offiziell ein. Konsequenzen für die Tatsache, dass hier tagtäglich die Genfer Konvention mit Füßen getreten wird, gibt es aber nicht.

Starsky Flor ist Sprecher der Piratenpartei

Die EU scheint auf Zeit zu spielen. Sie hat den Hilfsorganisationen vor Ort 700 000 Euro zugesichert, um die Menschen mit Essen und Decken zu versorgen, wird aber nicht konkreter und hofft scheinbar, dass es zeitnah weiteren Geflüchteten möglich sein wird, zurück in den Irak, den Iran oder nach Syrien zu fliegen – auch wenn das bedeutet, dass diesen Menschen ihr Recht, einen Asylantrag zu stellen, verwehrt blieb.

Solche Zustände darf die EU nicht hinnehmen. Diese Menschen haben Rechte und brauchen Hilfe. Ja, die Sanktionen der EU scheinen erste Früchte zu tragen: die Zahl von Menschen, die unter falschen Versprechungen nach Belarus geflogen werden, nimmt ab und Belarus sucht den Dialog. Aber diese Sanktionen reichen nicht. Wenn man vom letzten Diktator Europas nicht erwarten kann, Herz und Verstand zu zeigen, ist es an der EU, die eigenen Werte hochzuhalten. Jeder hat das Recht, einen Asylantrag zu stellen – und niemand hat das Recht jemanden daran zu hindern. ● Starsky Flor

D'GEDICHT VUN DER WOCH



Un Parcours Souverain

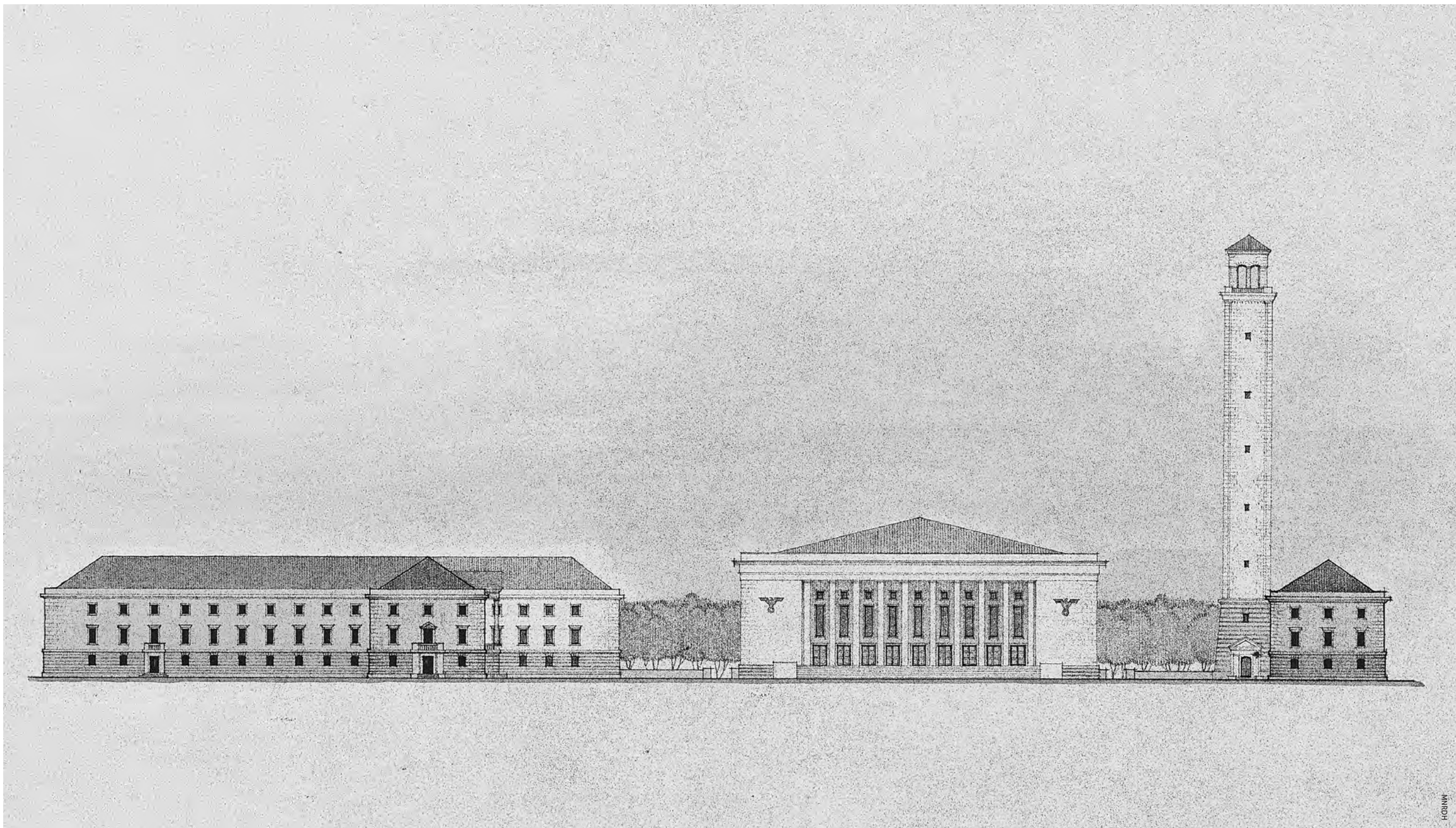
Jacques Drescher

Bloen Himmel op der Grenz;
D'Freed zu Fréiseng war immens.
D'Tréis koun an der Limousine
Bei de Jong vum Josefinn.

Hire Rack war vu Balmain;
Den Effort bal surhumain:
Fénnef Kanner, quel travail!
Bal all Dag war eng Bataille.

D'Monarchie mécht net just Freed,
Well et gëtt um Troun geseet.
Dofir bleift se just modern
Grâce à Tréis et Stéphane Bern.

Hannert jidder grouse Mann
Steet eng Fra, déi eppes kann.
Daper, tockeg, onbequeem,
Dréit si d'Kräiz vum Diadeem.



Aufriss des geplanten Parteiforums in Esch/Alzette (1941-1942)

„Deutschlands westlichste Kreisstadt“

Stefan Heinz

Wie die Nationalsozialisten 1941/42 Esch-Alzette umbauen wollten

Wer bei nationalsozialistischer Architektur vorrangig an die durch viele TV-Dokumentationen bekannten Großprojekte von Berlin und Nürnberg denkt, verkennet, dass das Dritte Reich als totalitärer Staat versuchte, nicht nur alle Bereiche des öffentlichen Lebens zu durchdringen, sondern auch alle Regionen. Der Wille, den Städten ein neues einheitliches Erscheinungsbild zu verleihen, reichte sprichwörtlich „von der Maas bis an die Memel“. Lag das Augenmerk der nationalsozialistischen Stadtplaner anfangs nur auf den als „Gauhauptstädte“ bezeichneten Verwaltungszentren im sogenannten Altreich, folgten nach der Annexion Österreichs und des Sudetenlandes Städte in diesen – nun als deutsches Territorium angesehenen – Gebieten. Mit dem Beginn des Zweiten Weltkrieges und den Anfangserfolgen der Wehrmacht erweiterte sich der Anspruch auf die besetzten und annektierten Länder. Diente die urbane Neugestaltung im Altreich einer Selbstvergewisserung der Macht und der öffentlichen Sichtbarmachung eines neuen Gesellschaftsmodells, so hatte die Baupolitik im besetzten Ausland darüber hinaus eine identitätsstiftende bzw. identitätsüberlagernde Funktion. Die indigene Bautradition sollte ausgelöscht und eine deutsche, nationalsozialistische Identität sollte neu implementiert werden. Zusätzlich zu den ideologischen Aufgaben hatte die Architekturturpolitik der deutschen Besatzer eine nicht zu unterschätzende ökonomische Dimension. Für Osteuropa ist diese Strategie vom Kunsthistoriker Richard Nemeček unlängst hervorragend untersucht worden. An der durch den Krieg ebenso verschobenen Westgrenze geschah Ähnliches.

Neben dem Elsass und Lothringen gab es im 1940 faktisch annektierten Luxemburg Bauprogramme, die den Vorgaben der Machthaber in Berlin folgten. Architektur und Stadtplanung wurden in diesem Kontext zu wichtigen Elementen im Propagandaapparat, um die Luxemburger von der nationalsozialistischen Weltanschauung zu überzeugen. Die Baupolitik der Besatzer betraf in Luxemburg mehrere Projekte, darunter weitläufige Infrastruktur-Maßnahmen, welche die Anbindung an das Reich sicherstellen sollten. Treffen mit den Behörden benachbarter

Als Abschottung nach Frankreich feierte die NS-Propaganda Esch „an der Alzig“ als „Deutschlands westlichste Kreisstadt“

deutscher Städte fanden dazu statt und die vor dem Krieg von mehreren Gesellschaften betriebenen luxemburgischen Eisenbahnen wurden der Deutschen Reichsbahn überantwortet.

Eine noch höhere Aufmerksamkeit genoss der Autobahnbau. Bereits im Oktober 1940 sah der von den Nazis in Luxemburg-Stadt installierte Bürgermeister Richard Hengst das annektierte Land als künftiges „Ausfallstor des Reichs nach dem Westen“ und hatte dabei Brüssel und Paris vor Augen. Zusätzlich setzten die Machthaber auf das Flugzeug. In der Erwartung, dass nach dem Krieg der zivile Luftverkehr erheblich zunehmen würde, wurde überlegt, wie der Großraum Luxemburg daran angeschlossen werden könnte. Ein schon vor 1939 diskutierter Flughafen Luxemburg-Trier war weiterhin im Gespräch, der gemäß der skeptischen Lufthansa jedoch nur als Kurzstreckenzubrin-

ger für Köln und Frankfurt dienen sollte. Zusätzlich stand eine Erweiterung des Flugplatzes Esch zumindest im Raum, wie die „Aktiengesellschaft für den Ausbau und Betrieb vom Flughafen Esch/Alzig“ belegt.

Alle Vorhaben kreisten um die Idee der Nazis, Luxemburg in ein Fremdenverkehrszentrum umzuwandeln. Obwohl sie wie rein ingenieurtechnische Bauvorhaben erscheinen, sind sie deutlich mit der NS-Ideologie verwoben. Andere Projekte lassen dies noch stärker erkennen, beispielsweise die Planungen von Schwimmbädern an der Obermosel sowie die Ausschreibung von Wettbewerben für den Bau von Jugendherbergen.

Allem voran sind jedoch drei umfangreiche stadtplanerische Umgestaltungen bekannt geworden, die für die Städte Luxemburg, Esch und Diekirch vorgelegt wurden. Im Spätsommer 1941 besuchte Reichsschatzmeister Franz Xaver Schwarz den neuen „Moselgau“. Auf einer der zugehörigen Parteiveranstaltung verkündete er die Bauvorhaben für die drei Städte offiziell und sah sich zudem erste Pläne und Modelle an, wie u.a. das *Escher Tageblatt* am 16. September 1941 berichtet.

Während die Pläne für Luxemburg-Stadt, wo ein überdimensioniertes Parteiforum auf dem Plateau Kirchberg entstehen sollte, dank einiger Forschungsarbeiten bekannt sind, weiß man über die Maßnahmen in Diekirch bislang fast nichts. In der dortigen Ratsherrensitzung vom 27. August 1942 wurde nur allgemein „der weitere Ausbau und eine planvolle Gestaltung der Stadt“ (so das *Luxemburger Wort* am folgenden Tag) festgehalten. Bis auf die Schaffung finanzieller Rücklagen für Sportstätten geschah wohl wenig. Anders war die Situation in Esch-Alzette, wo weitere Schritte eingeleitet und Pläne aufgestellt wurden, die lange kaum beachtet wurden; einzig Alain Linster hat sie 1999 kurz im *Lëtzeburger Almanach* vorgestellt.¹

Nach Luxemburg darf Esch sicherlich als zweitwichtigste Stadt im besetzten Land gelten, besonders wegen der kriegswirt-

schaftlichen Bedeutung der Stahlverhüttung. Während des deutschen Einmarschs hatte die Stadt ca. 27 500 Einwohner. Nach der Eingemeindung Schiffanges im Jahr 1941 stieg die Zahl auf ca. 32 000. Esch – im Nazi-Jargon mit dem Beinamen „an der Alzig“ germanisiert – war ein kriegswichtiger Standort, dessen symbolische Bedeutung als Grenzposten im Westen zudem propagandistisch überaus wertvoll war. Im Hinblick auf eine bewusste Abschottung nach Frankreich feierte die NS-Propaganda Esch fortan als „Deutschlands westlichste Kreisstadt“, wie das *Escher Tageblatt* am 11./12. Juli 1942 berichtet. Vor diesem Hintergrund lag es nahe, Neugestaltungspläne vorzulegen.

Durch die Escher Ratsherrensitzungen, von denen die Presse oft ausführlich, wenn auch propagandistisch eingefärbt, berichtete, kennen wir die Planungsabsichten. Aufschlussreich ist eine Auflistung, die am 10. November 1941 im *Luxemburger Wort* publiziert wurde. Da Esch über seine Funktion als Industriestandort hinaus perspektivisch zu einem deutschen Verwaltungszentrum ausgebaut werden sollte. Nach dem Krieg – so das *Wort* – „würden große und zahlreiche Neubauten zu errichten sein, und zwar ein Kreisforum, Landratsamt, Finanzamt, Arbeitsamt, Amtsgericht, Hitlerjugendheim und Unterkunft für HJ-Führung, Mädchen-Oberschule, Hauptschule, Wirtschaftsoberschule, Volksmusikschule, Kreissparkasse, Beamtenwohnungen, Volkswohnungen, Kleinsiedlungen, Sportgelände mit Schwimmbad und ein Wasserwerk.“ Der laufende Krieg war zugleich ein passables Argument, den großen Ankündigungen keine Taten folgen zu lassen. Lediglich kostengünstige „Ortsverschönerungen“ wurden umgesetzt. Dahinter verbergen sich das Pflanzen von Sträuchern und das Einzäunen von Baulücken.

Welche ideologischen Hintergründe den nationalsozialistischen Bebauungsplänen für Esch-Alzette zugrunde lagen, wird in einem Artikel im *Tageblatt* vom 8./9. November 1941 deutlich: Behauptet wird, Esch sei „eine typische Industriestadt, die in einer Zeit amerikanischer Entwicklung eine gewisse Gründerperiode mitgemacht hat, mit allen ihren Schwächen und Fehlern

[...] ohne Baukultur und ohne Baugesinnung.“ Man kritisiert die zu hohen Häuser mit großbürgerlichen Fassaden in einer ländlichen Umgebung und vermisst „eine bodenständige und heimatgebundene Bauweise“.

Beide Zeitungsartikel vom November 1941 entstanden anlässlich der ersten Escher Sitzung der Ratsherren unter dem kommissarischen Bürgermeister Otto Komp. Aus dieser Zeit stammt auch das erhaltene Planmaterial, welches heute zur Sammlung des Musée National de la Résistance et des Droits Humains (MNRDH) gehört.² Signiert sind die Skizzen vom Leiter des Stadtplanungsamtes, einem Baurat Karl-Heinz Löb. Über ihn weiß man wenig, doch lassen sich mittels einiger Einwohnermelde-Karteien Einzelhinweise zusammentragen. Geboren wurde er am 25. August 1908 in Mannheim als Sohn von Adam und Johanna Löb, geb. Schmieg. Er stammte somit aus einer erfolgreichen Architektendynastie, die um 1900 zum wohlhabenden Großbürgertum in Mannheim zählte. In Esch wurde er als reichsdeutscher Bürger und Architekt evangelischer Konfession geführt, der seinen Hauptwohnsitz in Koblenz hatte. Dort wohnte er seit Ende März 1938 und hatte er am 3. April 1940 eine Margarta Graf geheiratet. Im November 1944 verliert sich die Spur der beiden, nachdem das Ehepaar nach Kirchen an der Sieg (Rheinland-Pfalz) umgezogen war.

Löbs überlieferte Pläne für Esch-Alzette sind größtenteils auf den 9./10. September 1941 datiert und vermitteln einen anschaulichen Eindruck von den Vorhaben um ein Parteiforum. Erhalten haben sich ein Gesamtplan, Grund- und Aufrisse sowie eine farbige Isometrie. Zweifellos handelt es sich um das Material, das in der Ratssitzung vom 22. Januar 1942 den Verantwortlichen vorgelegt wurde. *Luxemburger Wort* und *Escher Tageblatt* berichten am folgenden Tag, dass Baurat Löb ein Gipsmodell und Planskizzen präsentierte, um die laufenden Planungen vorzustellen. Auch wenn das erwähnte Modell den Krieg wohl nicht überstanden hat, gibt es eine Fotografie, welche sich mit den Plänen deckt und damit Rückschlüsse über die geplanten Maßnahmen erlaubt.

Im Nordosten der Stadt wollte man den Schlossgarten neben dem Chateau Berwart als Bauplatz nutzen. Auf diesem Areal waren die umfangreichsten Maßnahmen geplant, die auf den Plänen als „Parteiforum“ bezeichnet werden. Im Entwurf besteht das Parteiforum aus vier Baukörpern, die drei Seiten eines Appellplatzes umschließen. Die vierte Seite öffnet sich zur Stadt hin, wo zwei lange Gebäuderiegel mit Laubengängen ein Wasserbassin der Alzette flankieren. Dieser Weg – ungefähr entlang der heutigen Rue Helen Bucholtz liegend – vermittelt den Eindruck einer gewachsenen Struktur. Die mittelalterlich wirkenden Bogengänge sind ein gängiges Motiv der NS-Architektur, wenn es darum geht, einen „altdeutschen“ Charakter einer Stadt zu entwerfen.

Unter dem angrenzenden Appellplatz wäre die Alzette unterirdisch kanalisiert worden und erst hinter dem Forum wieder zum Vorschein gekommen. Zur Stadt hin schließt das Bassin an den heutigen Place de l’Hôtel de Ville an. Als Entreesituation sind zwei schematische Denkmäler erkennbar. Obwohl sie weder in den Zeichnungen noch auf dem Modellfoto exakt sichtbar sind, erinnern sie an die vom Kölner Bildhauer Willy Meller geschaffenen Adler aus dem sogenannten Adlerhof der Ordensburg Vogelsang in der Eifel. Auf dem Platz selbst ist ein Pavillon zwischen Baumreihen zu erkennen sowie ein Bau mit Walmdach an der Südwestseite. Die dort vorhandenen Häuser am Place Norbert Metz hätten scheinbar weichen müssen.

Der Zweck der Gebäude des Forums ist insofern erschließbar, da derartige Anordnungen einem gewissen Kanon verpflichtet sind, der auf Hitler selbst zurückgeht: Im Februar 1941 schrieb sein protegierter Architekt Albert Speer an den erwähnten Reichsschatzmeister Schwarz: „Grundsätzlich wünscht der Führer in allen Gauhauptstädten die Errichtung eines Gauforums, an dem in der Hauptsache die Parteibauten, eine Gauhalle, ein Kundgebungsplatz, ein Glockenturm, aber auch die Behörde des Reichsstatthalters einen Sitz hat. Dieses Gauforum ist [...] der Mittelpunkt aller städtebaulichen Überlegungen.“³

Prinzipiell entspricht die Escher Anordnung dieser Vorgabe, selbst wenn sie als Parteiforum auf Kreisebene in der Verwaltungshierarchie eine Stufe tiefer liegt. Fixpunkt ist die Versammlungshalle, die im Grundriss als dreischiffiger Raum mit quergelagertem Vorraum angelegt ist. An den Seiten sitzen zwei Treppenhäuser für die Emporen im Obergeschoss. Zum Platz hin setzt sich der Vorraum auf gleicher Breite als offene Säulengasse (in der klassischen Architektur würde man von einer „Stoa“ sprechen) fort. In den Eckräumen sind die sanitären Anlagen untergebracht. Die Fassade setzt mit ihren neoklassizistischen Kolossalsäulen und den breiten Seitenpylonen mit Reichsadlern auf eine theatralische Wirkung. Die Trauf- bzw. Attikahöhe hätte bei ca. 17m gelegen. Mit über 60m mehr als dreimal so hoch wäre der seitliche Glockenturm geworden. Auf einem massiven Untergeschoss sitzt er als schlanker Campanile, als dessen Bekrönung eine Laterne mit Aussichtsplattform dient. Über den tieferen Sinn solcher Türme, die fester Bestandteil eines jeden NS-Parteiforums sind, wurden bereits verschiedene Überlegungen angestellt. Die Annahme, dass man sich religiöser Motive bedient, um dem Regime eine pseudosakrale Aura zu verleihen, ist nicht von der Hand zu weisen.

Die beiden Gebäude, die die Halle flankieren und damit den Platz einrahmen, dürften für die Parteiverwaltung gedacht gewesen sein. Es handelt sich um unterschiedlich große, formal recht traditionelle, dreigeschossige Verwaltungsbauten. Sie sind mit einer Erdgeschossrustika versehen und weisen mit der Hauptfassade zum Platz hin. Der größere Bau erinnert an den Bautyp des Stadtpalais mit einem winkelförmigen Grundriss, der sich an der Nordseite zum Berwart-Park hin als Laubengang geöffnet hätte. Der kleinere Komplex hat einen rechteckigen Grundriss, mit einem sogenannten „Führerbalkon“ über dem platzseitigen Eingang. Bei der Anbringung dieses Architekturmotivs an öffentlichen Gebäuden ging es kaum darum, dass Hitler jemals dort stehen würde. Es ist eher ein Herrschaftszeichen, das – wie es Wolfgang Schäche es formulierte – „mit der Aura der Allgegenwärtigkeit des Führers“ besetzt ist.⁴

Insgesamt ist das Erscheinungsbild des für Esch geplanten Parteiforums jedoch wenig spektakulär. Stilistisch sind die Bauten am Heimatschutzstil orientiert, wenngleich das endgültige Aussehen noch nicht vollständig determiniert war. Verglichen mit den großspurigen, aber immerhin ungewöhnlichen Plänen für den Kirchberg wirken die Escher Entwürfe unkreativ. Das Forum besteht aus den obligatorischen Komponenten in der gängigen Kombination, die spätestens seit 1937, mit der Errichtung des Weimarer Gauforums, einen eigenen Bautyp bildeten. Das Weimarer Forum wiederum war das Vorbild für zahllose weitere Städte, was zu einer architektonischen Uniformität in den Parteiforen führte, die sogar den Machthabern teilweise unangenehm aufstieß. Andererseits waren die Pläne für das Escher Parteigelände somit stilistisch und formal absolut konform auf Parteilinie. Dennoch offenbaren sie durchaus Schwächen in architektonischer und stadtplanerischer Hinsicht. Der Turm wirkt

Die NS-Architekten bedienten sich religiöser Motive um dem Regime eine pseudosakrale Aura verleihen

geradezu absurd überlängt und auf Verkehrsströme wird keine Rücksicht genommen. Die gewünschte Lage war ohnehin ungünstig gewählt, direkt an einer Industriebahnlinie gelegen, die seit dem Bau der „Ronn Bréck“ 1926/27 die Metallwerke Terres-Rouges mit der Arbed verband. Aufgrund der (bis zum Abriss 2017) stadtbildprägenden Brücke musste die Halle aus der Achse verschoben werden. Irgendwelche Baufluchtlinien greift keines der Gebäude auf.

Warum wurde dann überhaupt dieses Areal ausgewählt? Ideologische Gründe scheiden nahezu aus. Das alte Chateau Berwart, von dem heute noch ein Turm übrig ist, bot keinen Bezugspunkt, um eine deutsche Vergangenheit zu konstruieren und wird ohnedies im Plan kaum einbezogen. Möglicherweise wurde stattdessen die Nähe zur Industrie bewusst einkalkuliert. Städtebaulich schloss man die Lücke zwischen dem frisch eingemeindeten Schifflange und dem alten Ortskern von Esch. Zugleich sorgte man für eine Neuorientierung der Stadt nach Nord-Osten – also in Richtung Deutschland. Diese Strategie verfolgten nationalsozialistische Stadtplaner auch andernorts, beispielsweise auf dem Kirchberg, in Krakau oder in Straßburg.

Das Forum selbst ist freilich auf die Innenstadt ausgerichtet. Es sollte am Ende der in Adolf-Hitler-Straße umbenannten Rue de l’Alzette liegen, die ihren Anfang am Brill-Platz (heute Place de la Résistance) hatte. Dort war eine zweite Platzanlage vorgesehen, welche der heutigen Situation nicht einmal unähnlich ist. Sie war zweifellos als Pendant zum Parteiforum gedacht, so dass die leicht gebogene Rue de l’Alzette als Verbindungsweg und Aufmarsch-Achse dienen konnte. Derartige Konzepte finden sich in NS-Planungen häufiger. Dasselbe geschah z.B. in Luxemburg mit der Avenue de la Liberté (ebenfalls in Adolf-Hitler-Straße umbenannt) anlässlich der Kreistage.

Ohnehin waren die Kreistage zentrale Instrumente der Selbstdarstellung des Regimes in Luxemburg. Neben der inszenatorischen Besetzung des öffentlichen Raums mit ephemeren Denkmälern und Hakenkreuzfahnen benötigte die NSDAP zwingend

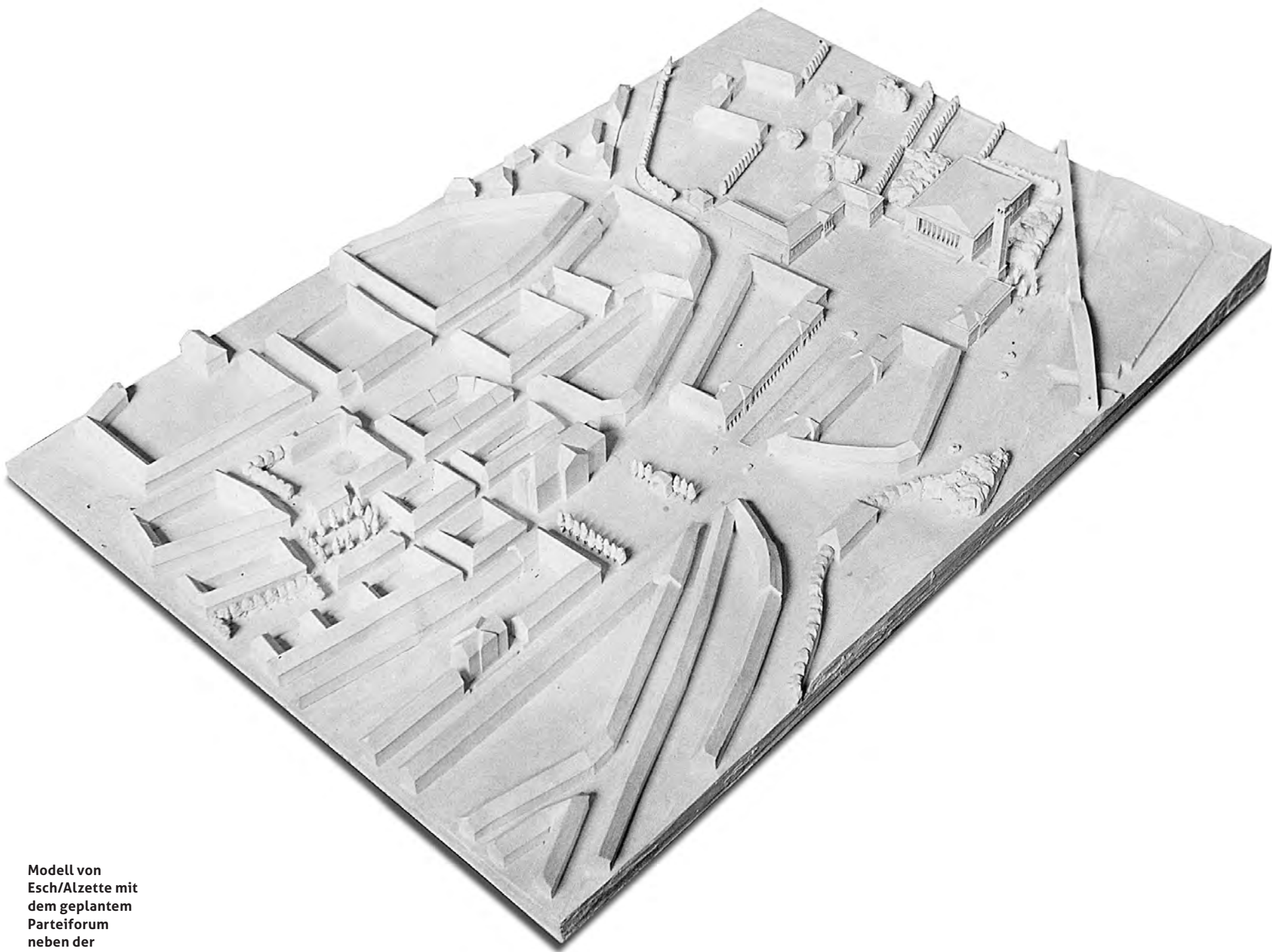
Räumlichkeiten, um Kundgebungen mit mehr oder weniger großer Parteiprominenz durchzuführen. Bis zur Fertigstellung der geplanten Halle konnte man daher nicht warten. In Luxemburg-Stadt lag mit der Halle auf dem Limpertsberg ein adäquater Veranstaltungsraum vor und eine ähnliche Lösung wurde für Esch gesucht. Zunächst war man in provisorische Zeltbauten ausgewichen, doch forderten die Parteibehörden für den Kreistag 1942 eine etwas repräsentativere Lösung, die in der Anmietung einer ehemaligen Autogarage bestand. Die als „Stadthalle“ titulierte Garage gehörte dem Escher Unternehmer Lise Giro, der seit 1905 in der Transport-, Fremdenverkehrs- und Automobilbranche aktiv war. Die Räumlichkeiten existieren übrigens bis heute als ehemalige „Muart-Hal“. Freilich war der NSDAP die Halle und insbesondere ihr Eingangsbereich an der an der Rue Xavier Brasseur nicht pathetisch genug, so dass Karl-Heinz Löb Ende 1941 entsprechende Anpassungen vornahm. Im Inneren ging es vorrangig darum, eine Bühne mit einem Reichsadler im Strahlenkranz zu entwerfen, dessen Umsetzung auf Fotos von NS-Veranstaltungen belegt ist. Gleichermaßen wie eine Theatertulisse wirkt das Eingangsportaal des Außenbaus, das in einer Planskizze an einen Triumphbogen erinnert, jedoch etwas pragmatischer umgesetzt wurde.

Zu den weiteren Plänen Löbs zählt ein Entwurf für den Einbau einer Pfortnerloge in das Kreisleitergebäude sowie ein Blatt, das mit „Vorprojekt zum Kinderspielplatz zwischen Vinzenz und Wasserstraße“ überschrieben ist. Die Studie erwähnt nicht, dass der Platz erst entstanden ist, nachdem die Synagoge Anfang Juni 1941 abgerissen worden war. An dieser Stelle einen Kinderspielplatz anlegen zu wollen, ist an Zynismus kaum zu überbieten. Heute befindet sich an der Stelle ein Mahnmahl, während der Neubau der Synagoge nach der Befreiung etwas weiter westlich erfolgte.

Abschließend kann festgehalten werden, dass sich die Geschichte der nationalsozialistischen Stadtplanung in Esch mit dem Ablauf solcher Bauvorhaben andernorts deckt. Der Enthusiasmus der Planer ist zu Beginn groß, teilweise überbordend und die Pläne sind unabhängig von der Machbarkeit hochfliegend. Tatsächlich umgesetzt wurde jedoch meist nur wenig. In Esch beschränkt es sich auf „kosmetische“ Eingriffe, wie den Umbau der Stadthalle. Die weitreichendste Maßnahme ist nicht einmal ein Aufbau, sondern eine perfide Zerstörung – der Abriss der Synagoge. Der Mangel an Arbeitskräften und Rohstoffen sorgte bald für das Einstellen aller Pläne, die mitunter schon zuvor eher als Gedankenspiele bezeichnet werden können. So ist von einem eigenen Theater für Esch die Rede und ein ambitionierter Kino-Neubau ist im Gespräch. Konkret war der Plan einer „Moselfranken“ genannten Wohnsiedlung. Sie war – im Gegensatz zur Darstellung in der Propaganda – kein neues Programm, sondern resultierte aus der Übernahme der seit 1919 existierenden Société pour la construction d’habitations à bon marché. Am 2. November 1941 wurde ein Modell von sechs Vierfamilienhäusern vorgestellt, das vier Häuser ergänzen sollte, die bereits 1939 an der Rue Marie Muller Tesch errichtet worden waren. Am 26. November 1942 referierte der scheidende Bürgermeister Komp im *Escher Tageblatt*, dass alle Grundstücksfragen geklärt seien und die Pläne „fix und fertig“ in der Schublade lägen.

Selbstredend kamen weder diese Häuser noch das Parteiforum von Esch ansatzweise in eine Realisierungsphase. Alle Bauanträge im Krieg mussten dem Landrat und dem Hochbauamt vorgelegt werden. Involviert war zudem das Arbeitsamt, das gegebenenfalls Arbeitskräfte und Bezugsscheine für die rarer werdenden Baumaterialien zusteuerte. Aus Mangel an beidem wurde schließlich ein Bauverbot verordnet, das nur bei kriegswichtiger Dringlichkeit außer Kraft gesetzt werden konnte. Im März 1943 gelang dies z.B. der Arbed, der Kleinbessemerie in Rodange sowie der Reichsbahn für die Instandsetzungen von Gleisen und der Erzladerrampe bei Esch-Hoehl. Ansonsten betrafen die Ausnahmen meist Lösch-Teiche und Luftschuttkeller sowie ab 1944 mehrere bei Bombenangriffen beschädigte Bauernhöfe, deren Rolle für die Versorgung so sichergestellt werden sollte.

Mit den überdimensionalen und pathetischen Plänen der NSDAP zur Umgestaltung von Esch haben diese anspruchslosen Reparaturen und Umbauten, die sich zudem oft in bürokratischen Verfahren verzettelten, letztlich nicht mehr zu tun. Vom großspurigen Anspruch der angekündigten „Aufbauarbeit“ des Dritten Reichs blieb im Angesicht der militärischen Niederlage wenig übrig. Sucht man heute nach den Spuren der NS-Architektur im Escher Stadtbild, dann fallen eher die Zerstörungen, wie der Abriss der Synagoge, auf. ●



Modell von Esch/Alzette mit dem geplanten Parteiforum neben der Ronn Brück

¹ Vgl. Alain Linster: Architekturalphabetismus? Noch nie wurde in einem Jahrhundert so viel gebaut, in: *Lëtzebuurger Almanach vum Joerhonnert 1900-1999*, bearb. von Rob Kieffer, Romain Kohn und Marianne Trausch. Luxemburg 1999, S. 460-483, hier S. 470. – Der vorliegende Text basiert auf meinem zweijährigen FNR-Projekt IDEL an der Universität Luxemburg unter der Supervision von Michel Pauly und einer daraus resultierenden Studie, die 2021 im Band *Luxemburg und das Dritte Reich – eine Bestandsaufnahme* publiziert wurde. Dort weitere Einzelnachweise.

² Musée national de la Résistance et des Droits Humains, Inv. Nr. D-Naz-Of-4500-ve bis D-Naz-Of-4511-ve.

³ Zit. nach Jost Dülffer, Jochen Thiers und Josef Henke: *Hitlers Städte. Baupolitik im Dritten Reich. Eine Dokumentation*. Köln u.a. 1978, S. 66.

⁴ Wolfgang Schäche: *Architektur und Städtebau in Berlin zwischen 1933 und 1945. Planen und Bauen unter der Ägide der Stadtverwaltung*. Berlin 1991, S. 210.



CINÉMA

Le million, le million !

Quatrième et dernière session de l'année pour le Comité de sélection du Fonds national de soutien à la production audiovisuelle et plus de dix millions d'euros distribués pour seize projets (sur les 27 déposés). On note que le succès de *Capitani* a donné des idées à d'autres puisque deux projets de séries reçoivent des aides à l'écriture et/ou développement : *De Burgo*, écrit par Martein Thorisson (connu pour les séries *Silent Witness* ou *Jack Taylor*) et réalisé par Félix « Superjhemp » Koch (Deal Production) et *Secrets de Famille*, écrit par Tullio Forgiarini avec Emanuela Ponzano et Simone Riccardini (Tarantula). L'aide à la production concerne cinq longs-métrages, dont le nouveau Andy Bausch, *Little Duke* qui se voit attribuer 2,7 millions d'euros (Paul Thiltges Distribution) ou le premier long de Cyrus Neshvad, *Le Refuge* (2,4 millions d'euros, Cynefilms). Après *Les Intranquilles*, Samsa Film poursuit sa collaboration avec Joachim Lafosse pour *Le Fils de la loi* et reçoit 1,5 million. Le film est inspiré par l'histoire de Victor Hissel, l'avocat des familles de Julie et Melissa dans l'affaire Dutroux, qui avait fait l'objet de poursuites et été poignardé par son fils. Coté animation,

le film *Dans la forêt sombre et mystérieuse* est doté de 1,4 million pour Zeilt Productions qui est aussi le producteur du court *L'ombre d'une seconde* de Fabien Weibel. Le documentaire n'est pas oublié avec *The amazing afterlife of Arsenie Boca* d'Alexandru Solomon (Paul Thiltges Distribution) et la série documentaire *La diplomatie du poison* de Jennifer Deschamps (Calach Films). [fc](#)

Restaurer les souvenirs



Jeanne Geiben, Jean-Claude Schlim et Vincent Quénault ont créé l'asbl « Pol Cruchten - Retour sur image », en hommage au réalisateur disparu en 2019. L'association veut initier la restauration d'œuvres cinématographiques liées au Luxembourg et en assurer la diffusion. L'intégrale de l'œuvre du Pol Cruchten est la première visée, avec, pour commencer *Hochzäitnuecht* (Nuit de noces) qui fêtera ses trente ans en 2022. Le film (photo : CNA) bénéficiera d'une restauration numérique réalisée en partenariat avec le CNA et avec l'expertise du laboratoire l'Image retrouvée (Bologne / Paris). Dans le courant de l'année 2022, des événements seront organisés autour de cette restauration et une nouvelle sortie en salle est prévue. [fc](#)

POLITIQUE

Mesures sociales

Des aides pour les artistes professionnels indépendants et pour les intermittents du spectacle sont prévues par la loi de 2014. 84 artistes et 203 intermittents (chiffres au 1^{er} novembre 2021) y ont eu recours cette année. Cependant, une adaptation du régime légal aux conditions de travail et de vie réelles des bénéficiaires s'imposait pour mieux valoriser les carrières artistiques établies et offrir un soutien aux jeunes artistes diplômés. Après plusieurs rencontres avec différents représentants de la scène artistique et culturelle, un projet de loi modifiant celle du 19 décembre 2014 a été déposé. Il s'agit d'« améliorer les conditions de travail, de promouvoir la professionnalisation de la scène culturelle et de simplifier les démarches administratives », selon les termes de la ministre de la Culture. Les principales modifications concernent les conditions d'application (réduction de la période de référence, prise en compte du revenu moyen de deux années au lieu d'une), la période du bénéfice et surtout l'augmentation du montant des aides possibles pour atteindre une fois et demi le salaire social minimum pour travailleurs qualifiés (contre seulement une fois, actuellement). Pour les intermittents du spectacle, le champ d'application sera élargi en englobant notamment les formations et les activités pédagogiques. Une période

de suspension sera en outre accordée (en cas de maladie, congé de maternité, congé parental...). Enfin, le carnet de travail des intermittents deviendra numérique pour faciliter la saisie et le suivi. [fc](#)

SCÈNES



Deux fois Deschiens

Les plus de vingt ans se souviennent de la famille Deschiens, désopilantes capsules télévisées des années 90 créées par Jérôme Deschamps et Macha Makeïeff. La série diffusée sur Canal+ (d'avant Bolloré) a révélé plusieurs comédiens. Hasard du calendrier, deux d'entre eux se succéderont sur les planches du Escher Theater pour des spectacles musicaux. François Morel entame le 2 décembre avec *Tous les marins sont des chanteurs*, un hymne à l'ivresse, à la liberté et aux excès. Cette « conférence chantée » prend pour point de départ les chansons marines de Yves-Marie Le Guilvinec, pêcheur de son état, disparu en mer en 1900. Quelques jours plus tard, Yolande Moreau (photo : Giovanni-Cittadini-Cesi) croque, avec Christian Olivier (musicien des Têtes Raides),

un portrait du poète Jacques Prévert et font (re)découvrir de nombreux poèmes connus ou inconnus. Il y a les textes appris sur les bancs de l'école, la poésie des gens ordinaires, l'humour cocasse et absurde pour un moment de douce nostalgie. [fc](#)

La Lady prend la parole

Le théâtre d'aujourd'hui s'empare de plus en plus du réel. Et c'est aussi le cas dans *Moi, Je suis Rosa* que le Théâtre du Centaure a commandé à l'auteure Nathalie Ronvaux dans le cadre Neistart Lëtzebuerg, qui est jouée à partir de ce week-end au Kinneksbond. La pièce revient sur le scandale déclenché par la sculpture *Lady Rosa of Luxembourg* de l'artiste féministe Sanja Ivekovic, en 2001. Vingt ans après avoir suscité un vif émoi, la « Gëlle Fra enceinte » devient un personnage à part entière et prend la parole sous les traits de la comédienne Céline Camara, mise en scène par Aude-Laurence Biver. Elle tente, avec un brin de naïveté et d'humour, de mettre des mots sur ce qu'elle a vécu : les raisons de sa création et les motivations de sa créatrice, les défenseurs et les détracteurs, les représentations de la femme, les injonctions de la société, la guerre, la paix... Le texte, poétique et à fleur de peau, est nourri de recherches collectives. Il s'agit de repenser la polémique dans une perspective actuelle, après #MeToo. L'auteure de rappeler que, début octobre, à Manhattan, une statue de la méduse érigée devant le tribunal où était jugé Harvey Weinstein a été l'objet d'un âpre débat. L'écho de *Lady Rosa* n'est pas loin. « Ces statues s'inscrivent au sein de la lutte féministe et révèlent toutes deux la puissance des symboles dans l'espace public », écrit-elle. [fc](#)

CINÉMA

Ras-le-bol

Les cérémonies de remise de prix sont souvent l'occasion d'afficher des revendications, de pousser des coups de gueule et d'utiliser son temps de parole, après les remerciements d'usage, pour lancer des piques ou lever le poing. Les Oscars et les Césars sont familiers du genre et les FilmPräis luxembourgeois ne sont pas épargnés. Lors de la précédente édition, en 2018, les différents acteurs du secteur, se sentant abandonnés par la politique, demandaient un meilleur financement des films, inquiétude récurrente, déjà entendue aux FilmPräis en 2003. Cette année, la cérémonie a lieu ce vendredi soir, il y a fort à parier que les conditions de travail lors des tournages soit au centre des attentions (photo : Hadrien Friob). Certains n'ont d'ailleurs pas attendu d'être sur scène et que le micro leur soit tendu pour faire état de dysfonctionnements sur les plateaux. La page Instagram *Behind the real scenes* (@btrs_luxembourg) a été créée il y a un mois pour récolter les témoignages anonymes de travailleurs du secteur. La page compte un peu plus de 250 abonnés, dont les 200 premiers sont arrivés quinze jours. On n'en est pas à un

#balancetonproducteur puisque les titres de films et des maisons de production n'apparaissent pas, mais certaines déclarations sont assez édifiantes. Beaucoup concernent les revenus, les heures supplémentaires non-rémunérées, le travail de nuit ou le manque de considération, notamment au sein des départements régie. « Il y a la peur de perdre son job ou de ne pas être embauché sur un prochain tournage. Les producteurs trouveront toujours quelqu'un de plus désespéré pour accepter ces conditions ». Mais on touche aussi à des questions de harcèlement sexuel comme en témoigne une personne qui a dû repousser un « acteur international assez âgé » et que la production n'a pas soutenue. Maltraitance animale, faible revenus des figurants, différences de traitements entre les départements, apparaissent aussi parmi les 18 publications. La plus choquante, la plus commentée est aussi la plus récente : au début de ce mois, lors d'un tournage dans l'ancienne usine de Schiffange, une actrice âgée, a dû rester plusieurs heures dans le froid. Elle a manifesté des douleurs, a demandé d'arrêter de tourner... Le réalisateur a tenu à continuer, la production a laissé faire. Jusqu'ici, pas de réaction ! [fc](#)

Export

Ian de Toffoli vient de remporter le Prix d'encouragement au festival Science et Théâtre du Theater Heilbronn pour sa pièce *AppHuman* (dans une traduction de Wolfgang Barth). La pièce, mise en scène par Sophie Langevin, avec Garance Clavel, Denis Jousselin, Renelde Pierlot, Luc Schiltz et Pitt Simon sera reprise fin février au Théâtre des Capucins et le 14 mars au Staatstheater de Mainz. Avant cela, *Süden* de Julien Green, que Thierry Mousset avait créé début 2020 au Grand théâtre, sera joué les 27 et 28 novembre au Deutsches Theater Berlin (photo : Antoine de Saint Phalle). Interdite lors de ses premières représentations en 1953, la pièce met en scène cinq jeunes gens qui assistent à l'effondrement du monde, quelques heures avant le début de la guerre de Sécession. Dépassés par leurs émotions, ils se heurtent aux limites de leurs conceptions de la sexualité, de l'identité et de la culpabilité. Le jeune metteur en scène met l'accent sur les déchirements des personnages et sur les pensées de l'époque dans un climat de racisme, d'exclusion et de violence. [fc](#)



LITTÉRATURE

Écrire les vivants

L'Institut Pierre Werner, en collaboration avec les Universités du Luxembourg, de Trèves et de Sarrebruck organise un colloque autour de la littérature française de ces trente dernières années sur le thème *La malaise contemporain*. Il sera question du retour aux traditions narratives réalistes ou naturalistes et à l'ancrage des sujets littéraires dans la société. Dans ce cadre et pour un plus grand public, l'auteure française Maylis de Kerangal présentera son dernier roman *Canoës* (Gallimard, 2021), le 2 décembre à l'abbaye de Neumünster. Ce dernier ouvrage s'apparente à un recueil de nouvelles, autour de la pièce centrale, *Mustang*. Les sept textes « satellites » cherchent à « sonder la nature de la voix humaine, sa matérialité, ses pouvoirs, et à composer une sorte de monde vocal, emplí d'échos, de vibrations, de traces rémanentes », selon ses propres termes. Elle reviendra aussi sur l'ensemble de son œuvre marquée par l'analyse des sentiments, en prise directe avec le réel. Son écriture scandée, heurtée fait des allers-retours entre le réel et la fiction avec un regard lucide sur la complexité des rapports humains. [fc](#)

De notre temps

Marianne Brausch

En 25 ans le Mudam a monté une vraie collection. Visite



Langage et écriture. Œuvres de Giorgio Griffa (1986) et Suki Seokyeong Kang (2018 et 2019)

25 ans d’acquisitions sur trois décennies, sont présentées en deux parties, pour cause de construction du Musée d’Art Moderne Grand-Duc Jean (Mudam) sur les fondements historiques de la redoute Vauban au niveau -1. C’est une présentation d’œuvres essentiellement bi-dimensionnelles. Le premier des trois volets est remplacé actuellement dans le foyer par *mirror mirror : cultural reflections in fashion* (lire d’Land 12.11.21) qui se terminera en même temps que sera mise en place le troisième volet des 25 ans de la Collection Mudam. Ce n’est nullement dommageable, puisqu’on voit là un autre aspect des acquisitions transdisciplinaires du musée.

Les courants artistiques n’ont jamais obéi précisément aux changements de centenaire ou de décennies. Il se trouve en plus que *Les 25 ans de la collection Mudam* chevauchent un changement de millénaire et nous voici à visiter l’exposition suivant la manière thématique choisie par les commissaires Lisa Baldelli et Marie-Noëlle Farcy. La mise en espace se lit comme les chapitres d’un récit, ponctués seulement par des cimaises qui permettent des dialogues entre les œuvres, voire servent d’auvents pour une meilleurs lisibilité des vidéos. Un mur de couleur orangé entier joue le support quand une pièce implique un mur du musée. Polar Architectes fait preuve ici, comme dans plusieurs expositions précédentes, de la maîtrise, juste comme il faut.

Suivant d’instinct le sens des aiguilles d’une montre, on a commencé notre déambulation par l’aile Est, qui ouvre sur *Tension* que Patrick Saytour créa en 1970. Lignes verticales simplement posées contre le mur ou assemblées en fins triangles peints ou ligaturés, la peinture se détache du mur, mais n’est pas non plus tout à fait une sculpture. Cette sortie du cadre par le courant « Supports/Surfaces », est suivie d’un habile face à face entre les œuvres de Tina Gillen et de Simone Decker. Simone Decker a représenté le Luxembourg à la Biennale de Venise, Tina Gillen sera la prochaine. En 1996, la première enlevait la peau de peinture dont elle avait enduit les murs de la Galerie Beaumont à l’époque de l’avenue Monterey. Cet *Untermieter*, package de papier peint et de tubulures métalliques, pour-

La mise en espace se lit comme les chapitres d’un récit, ponctués par les cimaises qui permettent le dialogue entre les œuvres

rait restituer l’espace de la défunte galerie (1996) n’importe où, tandis que la villa moderniste de Gillen (*Chasing Light*, 2018-19), est figée en pure peinture. C’est un moment saisi, immobile, dans l’éclair d’un orage, tandis que l’habitat de béton à assembler ou désassembler, on ne sait, rencontré par le photographe Raphaël Zarka dans *The Form of Rest* (2006), termine ce chapitre « L’Epure des Formes ».

Malgré l’aspect majoritairement conceptuel de cette partie, toute personne sensible à la géométrie, est déjà saisi par l’émotion des tensions dans l’espace. L’émotion, sous bien des formes, est un des sentiments des 25 ans de la Collection Mudam. Le monde sensible de l’écriture joue dans l’espace invisible de la musique. Cela se passe entre la partition et la gestuelle du crayon dans la série de William Engelen *Between the Bars*. Une parfaite illustration, en 2015, de la thématique « Gestes et écritures ». De cet exercice libre de pur dessin, on passe à la partie « L’Espace du Corps ». Les rêves d’architecture entravent les personnages d’Eva Kotàková (*Controlled Memory Loss* de 2009), où l’artiste va l’encontre du discours dominant politique-

ment correct de notre millénaire : tous propriétaires et endettés à vie. Au vingtième siècle, cela se criait : telle Tania Bruguera en 1997, bouche et yeux clos, poings serrés derrière son tablier-carcasse et le cri de Marina Abramović dans la vidéo *Freeing the Voice* (une série de quatorze vidéos commencées dès 1975) qui emplit l’espace.

On s’est retrouvé, un peu interloqué, après avoir goûté, de Marie Cool et Fabio Balducci, le silence du temps qui passe à l’aune d’un corps cadran solaire (*ouverture dans le mur, lumière*, 2007), avec un jeune visiteur marchant au même rythme, dans l’aile Ouest dans le monde des « Règles du jeu ». Est-il possible que des œuvres qui ont un quart de siècle voire moins, paraissent de purs exercices de style ? Jutta Koether et même Franz West et Bernard Piffaretti se confrontent à un art qui définit ses propres règles ou le cadre des contraintes de l’art. Ils ne nous convainquent pas. On est assurément plus à l’aise, en 2021, en face de récits d’histoires. Ainsi dans la Pologne d’après la réunification Est-Ouest, en désintégration, dans la gigantesque photographie de Hannah Collins (*In the Course of Time VII, Huta Chemical Works Silesia*, 1996) et bien sûr, la vidéo-récit du génial William Kentridge illustrant, via l’écrivain Italo Svevo, les débuts du terrible vingtième siècle et la guerre de 1914-18.

Mais peut-être avons-nous tort. Bruce Nauman, dans *Setting a Good Corner (Allegory & Metaphor)*, c’était en l’an 2000, disait « l’art fait ce que font les artistes ». Ainsi des reliefs du dîner géant *Dining Motions* de Tony Cragg (1982), la composition aléatoire d’objets du quotidien de *Galaxy Evolution Melody*, vidéo de Lutz & Guggiesberg (2012) et le sol en PVC de la cuisine de Jürgen Drescher. Montée dans une structure en aluminium, renversée à la verticale, elle jaillit dans l’espace. *Zu gross für über’s Sofa* (2008) ne peut être vu que dans un musée. Le Mudam le propose. ●

L’exposition *Les 25 ans de la collection Mudam*, est à voir au Mudam jusqu’au 18 avril 2022

KINO

Hundstage

Es sind Zeiten des Umbruchs. Montana, 1925: Die gegensätzlichen Brüder Phil (Benedict Cumberbatch) und George Burbank (Jesse Plemons) sind Inhaber einer großen Ranch. George hat die sich anbahnende Modernisierung bereits akzeptiert, er fährt ein neues Automobil und kleidet sich auffallend gut. Nicht so Phil: Er ist ein hartes Raubein, ein Cowboy alter Schule. Das Reiten scheint diesen Mann geformt zu haben: Sein Gang und seine Haltung sind vom jahrelangen Sitzen im Sattel geprägt, auch geht er gerne ungewaschen zu Bett. Als George heimlich die verwitwete Rose (Kirsten Dunst) heiratet und sie mitsamt ihres schüchtern und schwächlich wirkenden Sohnes Peter (Kodi Smit-McPhee) mit auf die Rinderranch bringt, sieht Phil sich in seiner Existenz bedroht; er entwickelt sich zunehmend zu einem willentlichen Störfaktor, und bald schon bestimmen Spannungen und Paranoia das Leben auf dem Anwesen.

Mit *The Power of the Dog* kehrt die neuseeländische Regisseurin Jane Campion zurück auf die Leinwand und konnte sich im Wettbewerb der Filmfestspiele in Venedig den Silbernen Löwen für die beste Regie sichern. Der Film, der auf einer Romanvorlage von Thomas Savage basiert, soll nach einer ersten Kinoauswertung Anfang Dezember 2021 auch auf Netflix ausgestrahlt werden. Trotz aller semantischen Merkmale bewegt sich *The Power of the Dog* in seiner Dramaturgie näher am psychologischen Thriller denn an den klassischen Genremustern des Westerns. Beinahe kammerspieltartig bringt Campion ihre Figuren zusammen. Die Neuseeländerin ist mit Filmen wie *The Piano* (1993) oder *Bright Star* (2009) als eine Regisseurin bekannt geworden, die mehr der Suggestion als der offenkundigen Deklaration verpflichtet ist. In *The Power of the Dog* liegt es wohl am herausragenden Schauspielensemble, dass diese Suggestionsstrategien aufgehen. Nie wird in der Dreieckskonstellation Cumberbatch – Smit-McPhee – Dunst ganz offensichtlich, wer gerade im Begriff ist, Unheil hervorzurufen. Die arrangierte Konstruktion, mit der die Handlung sich für den Zuschauer bis zum Schluss undurchschaubar und verwirrend gestaltet, lässt keine Chance bei der Suche nach einem „Schuldigen“. Gerade der letzte Teil bietet des Films eine geistreiche Analyse über die Zusammenhänge von Liebe, Schutzberufung und Verbrechen.

Mit *The Power of the Dog* lässt der Western – zusammen mit Filmen wie Ang Lees *Brokeback Mountain* (2005) – mehr als das klassische Männlichkeitsbild hinter sich: Das Genre

In Jane Campions Western *The Power of the Dog* muss der Held es sich gefallen lassen, von seiner filmischen Schöpferin nach seinem Wesen befragt zu werden

beginnt, sich selbst neu zu gestalten. Campion gewinnt dem Genre Impulse ab, die um Vergeltung benso wie um Vergebung und Erlösung kreisen. Phil stellt seine Überlegenheit so augenfällig zur Schau, dass es weniger Zeichen bedarf – allein der Name ist bedeutsam –, um seine Hypermaskulinität als Deckmantel für seine Homosexualität zu erkennen. Es sind nicht so sehr die Dominanzbehauptungen des Helden, denen die Aufmerksamkeit gilt, sondern seine Wunden, weil er als strahlende oder als lakonische Heldenfigur gar nicht mehr glaubwürdig ist. Er ist ein Mensch, von dessen Motivationen wir nie genug erfahren, um ihn ins traditionelle Schema von Gut oder Böse platzieren zu können, und weil er ein Mensch ist, der ums Überleben, um seine Existenz kämpft, ist er uns seltsam vertraut. Mithin weitet Campion unsere Toleranzschwelle aus. Wir nehmen hin, dass dieser Phil die Grenzen der Achtbарkeit weit überschreitet und dabei Dinge tut, die einen anderen das Ansehen als Held kosten würden. So kann er denn auch nur – nicht umsonst gliedert Jane Campion ihren Film in fünf Akte – tragisch werden. Der Held dieses Westerns muss sich gefallen lassen, von seiner filmischen Schöpferin nach seinem Wesen befragt zu werden. Was *The Power of the Dog* indes mit dem klassischen Hollywood-Western verbindet, ist seine Entfremdung: nicht glücklich sein zu können, verzichten und das Dasein allein fristen zu müssen, sterben in aller Nichtigkeit, ohne ein Ziel erreicht zu haben – das gehört zum Wesen der Westernhelden wie ihre Einsamkeit. ● Marc Trappendreher

Phil Burbank (Benedict Cumberbatch), raffiniert, genial und grausam



CINÉMASTEAK

Lointains murmures d’Imamura



La Femme insecte marque le début de la rétrospective

Avec la projection de *La Femme Insecte* (1963) ce mercredi 1^{er} décembre s’ouvre le premier volet de la rétrospective consacrée au réalisateur japonais Shōhei Imamura. Sans doute moins connu que ses illustres prédécesseurs (Kurosawa, Mizoguchi), Imamura n’en est pas moins l’un des plus grands représentants du cinéma nippon, notamment grâce aux deux Palmes d’or recueillies à Cannes au cours de sa carrière – la première pour *La Ballade de Narayama* en 1983, la seconde pour *L’Anguille* en 1997. Au programme de la Cinémathèque de Luxembourg, huit longs-métrages à découvrir, allant des années soixante aux années 2000, du noir et blanc à la couleur, de l’engagement politique à l’érotisme propre au genre national du *pinku eiga*...

Né à Tokyo en 1926, Imamura est toujours resté fidèle à la capitale nipponne. Après un bref passage à la section textile de l’École Technique de Kiryu, il intègre la faculté des Lettres de l’Université Waseda, qu’il quitte dès le lendemain de l’annonce radiophonique de la capitulation. Désœuvré, et voyant sa vocation de dramaturge anéantie, le jeune homme s’installe dans le quartier de Shinjuku, qui est alors le haut lieu du marché noir. Cela le conduit à fréquenter de près la plèbe de la capitale : yakuzas, prostituées, au contact desquels il se lance dans la contrebande de cigarettes et de liqueurs. Ce sont ces visages familiers de malfaïrats qu’il reconnaîtra dans *L’Ange Ivre* (1948), ce film de Kurosawa qui lui donne envie de passer derrière la caméra : « Quand j’ai vu *L’Ange Ivre*, j’ai imaginé un ange, une jeune fille très belle. C’est pour cela que je suis allé voir ce film. Contrairement à ce que j’avais rêvé, l’ange était un vieux type. C’était un film inoubliable. Je commençais à souhaiter travailler avec ce réalisateur ». Shōhei Imamura entre ainsi à la Shochiku, mythique société japonaise où il débute comme assistant de Yasujiro Ozu. Puis il rejoint la Nikkatsu où il poursuit sa formation auprès de Yuza Kawashima et réalise ses premiers longs-métrages.

Issu d’une famille résolument antimilitariste (son frère aîné meurt à la guerre, son père est médecin), Imamura se fait connaître en Europe en signant *Cochons et cuirassés* (1961), son cinquième long-métrage ouvertement anti-américain, à un moment où le traité de sécurité entre le Japon et les USA (ANPO) est de plus en plus contesté au sein de l’archipel. Le film peint sans fard la situation économique dans laquelle est maintenu le Japon après la Seconde Guerre mondiale. Une crise sur laquelle fleurissent la mafia, des politiques et entrepreneurs corrompus, mais aussi les G.I. qui occupent le pays depuis 1945 et se prélassent dans les bordels mis à leur disposition. Vient ensuite *La Femme Insecte* (1963), où Imamura dresse le portrait d’une femme élevée de façon incestueuse par son père : un destin individuel mis en rapport avec les mutations sociales et économiques du Japon sur une période de quarante ans (1918-1960). De la prostitution à l’inceste, en passant par l’industrie pornographique, Imamura entame une longue enquête sur la sexualité qui se poursuit avec *Le Pornographe* (1966) et s’étend jusqu’aux années 2000 avec *De l’eau tiède sous un pont rouge* (2001) où une jeune et belle femme déploie de mystérieux pouvoirs au moindre plaisir charnel...

Auteur d’une vingtaine de longs-métrages, fictions et documentaires confondus, abordant aussi bien le retour tardif au pays des *stragglers* que l’anéantissement à l’arme nucléaire d’Hiroshima sorti peu après la catastrophe de Tchernobyl (*Pluie Noire*, 1989), l’œuvre d’Imamura est à revoir de toute urgence. ● Loïc Millot

Rétrospective Shōhei Imamura à la Cinémathèque de la Ville de Luxembourg, en décembre et janvier. À voir en décembre : *La Femme Insecte* (le 1^{er}) ; *Le Pornographe* (les 7 et 14) ; *Eijanaika* (le 8) ; *La Ballade de Narayama* (les 13 et 16)

KINO

How to Dissappear Completely, off Bergman Island

Tom Dockal

Die Filmgeschichte hat schon einige Filmemacher in höhere Sphären gehievt, und das Maskulinum ist bei dieser Ansage durchaus bewusst verwendet. Sind es doch männliche Regisseure, die nicht nur verehrt, sondern in unantastbare Messias-Figuren verwandelt werden. Ingmar Bergman gehört zweifelsohne zu dieser Kategorie Filmemacher. Jetzt wagt sich die französische Regisseurin Mia Hansen-Løve mit ihrem neuen Film *Bergman Island* umgangssprachlich sowie wortwörtlich in das Revier des 2007 verstorbenen schwedischen Meisters.

Hansen-Løve inszeniert ein Paar aus Filmemachern, das sich zu Beginn des Films auf der schwedischen Insel Färö wiederfindet. In dem Inselidyll, in welchem Bergman ab den 1960-ern lebte, arbeitete und gestorben ist. Das Paar aus Tony (Tim Roth) und Chris (Vicky Krieps) muss sogar unter der Decke des Betts schlafen, in dem sich Liv Ullman und Erland Josephsons Figuren aus *Szenen einer Ehe* zerfleischt haben. Im Film also, der scheinbar Tausende von Paare in die Scheidung getrieben hat. Die beiden sind vor Ort, um während von der Ingmar Bergman Stiftung gesponserten Künstlerresidenzen an ihren jeweiligen Drehbüchern zu arbeiten.

Er, der ältere unter den beiden, ist eingespielter, was seine Arbeit angeht. Tony kommt gut voran und hat links und rechts Zeit, um mit dem Fahrrad zu Frage-und-Antwort-Runden einer kleinen Retrospektive seiner eigenen Filme zu flanieren.

Chris hingegen steckt fest. Die Arbeiten an ihrem Drehbuch kommen nicht voran, sie vermisst die gemeinsame Tochter, die bei der Schwiegermutter untergebracht ist, und macht sich Gedanken über ihr Leben mit Tony. Überhaupt bedrückt sie Färö mehr, als das Himmelblau, die Meeresbrise und die pittoresken Landschaften sie inspirieren würden. Und zu allem Übel scheint Färö ihr unablässig den Namen Ingmar Bergman ins Ohr zu hauchen. „How can I sit here and not feel like a loser?“, so Chris gegenüber ihrem Partner. Eines Nachmittags geht das Paar spazieren und Chris erzählt von ihrer Geschichte, die sie versucht, zu Papier zu bekommen. Mit der Aussicht nach moralischer sowie konkreter Unterstützung.

Kenntnisse der Filmografie Ingmar Bergmans sind trotz des unmissverständlichen Titels des neuen Films von Mia Hansen-Løve völlig unerheblich. In *Bergman Island* geht es – eigentlich – gar nicht um den schwedischen Regisseur. Hansen-Løve macht kein Hehl daraus, dass man ihren Film auf ihre Person und ihre langjährige Beziehung zu Olivier Assayas zurückführen kann. Sie war mehrmals selbst auf Färö, um zu arbeiten, und es war auch dort, wo sie das Projekt und das Drehbuch zu diesem Film konkretisierte.

Bergman Island ist mehr als nur die Therapiestunde von Mia Hansen-Løve. Der Film versucht sich in einer Reflexion über die Richtigkeit von Lebensentscheidungen und die Legitimität eines nostalgischen Nach-Hinten-Schauens

Die Regisseurin führt ihr Publikum zu Beginn jedoch auf eine falsche Fährte. Mit einer studentisch didaktischen Herangehensweise – wenngleich durchaus unterhaltsam – zeichnet sie ein Bild von einer Insel, die komplett im Bann des verstorbenen Regisseurs Bergman steht. Kein Satz wird zu Ende gebracht, ohne dass der Name eines Bergman-Films fällt oder der Filmemacher selbst zum Thema wird. In einem Souvenirladen kann man sogar Bibi Anderssons Sonnenbrille kaufen und Plätze für eine Ingmar-Bergman-Bussafari reservieren, bei der man zu Original-Bergman-Drehorten kutschiert wird. So weit, so Disney.



Vicky Krieps, Tim Roth

LITERATURE

Third time lucky

Janine Goedert

At last! Having had a novel shortlisted twice before, Damon Galgut has finally won the Booker Prize this year, which seems to suggest that there is still some justice in the world. For years he has been celebrated as one of the best contemporary novelists. A writer who loves experimenting, who does not shy away from stylistic innovation and controversial topics.

Both the political and the personal figure large in his work. He is thus the rightful heir to Gordimer, Brink, Coetzee et al., but he takes South African writing into new directions, too. *The Good Doctor*, published in 2003, became his breakthrough international success, and he has been going from strength to strength ever since. Now, with *The Promise*, his ninth novel, Galgut offers his readers yet another take on South Africa, a country in which old realities have been shattered and are tentatively being replaced. The book revolves around four funerals, each taking place in a different decade. Religion is ritual, first and foremost, but it is also key to the way some of the characters behave. As are greed and mutual distrust.

‘Mesmerising’, ‘magic’ - there has been nothing but worldwide praise for *The Promise*

Each time, friends and family gather for a final farewell on a smallholding outside Pretoria. Each time there is a different president in power and a different mood in the country at large. In an interview Galgut explained that the original trigger for the book was a conversation with a friend who is a great raconteur. One afternoon the latter described the four family funerals he had attended – of his mother, his father, his brother and his sister. He had ended up as the last living member of the family.

Galgut’s book concentrates on one particular family, but it is also a portrait of the new South Africa. We see frustration and anger still simmering on both sides of the divide. Many a character seems to be stuck in an unhappy marriage or feel that they have been victimised by history or by fate – for want of a better word. The most intriguing feature of the novel is the narrative voice which keeps intruding upon the realities it creates in order to either rebuke a character or address the reader directly. Its cheekiness serves as a constant reminder of the choices all narratives are made up of. Yet the unexpected change of rhythm fits into the flow of events in the most natural way; there is nothing stilted or artificial about putting very different, even clashing layers together and fitting them into the same story. In fact, the playfulness allows Galgut to cut through what would otherwise be the portrayal of a bleak, chaotic world on the brink. Besides, he has a unique eye for detail – for a gesture or a token that reveal the very truths characters are seeking to hide.

Ultimately, only Amor, the youngest Swart sibling, escapes what feels at times like a family curse. But then she is also the loneliest

Bergman Island wechselt jedoch plötzlich das formale Register, wenn Vicky Krieps’ Figur Chris von ihrer Filmgeschichte erzählt. Erst dann, als Film im Film sozusagen, offenbart Hansen-Løve ihre künstlerische Absicht bei diesem Filmprojekt. Und weil die Filme der Regisseurin so persönlich sind, ist es eben nicht nur ein Film-im-Film-Setup, sondern eher eines im Stil von Film-im-Film-in-der-Realität. War zu Beginn noch Greta Gerwig für die Rolle von Chris vorgesehen (Gerwig spielte in Hansen-Løves *Eden*, musste jedoch wegen ihrer Regiearbeit an *Little Women* abspringen), so ist mit dem Gespann Wasikowska-Krieps-Hansen-Løve die Kopie einer Kopie perfekt. Wir wissen, dass Hansen-Løve mit Assayas ein Kind hat und nicht mehr mit ihm zusammenlebt, aber *Bergman Island* ist mehr als nur die offensichtliche Therapiestunde. Der Film versucht sich in einer Reflexion über die Richtigkeit von Lebensentscheidungen und die Legitimität eines nostalgischen Nach-Hinten-Schauens. Parallel dazu kann man gerade den neuen Film von Hansen-Løves künstlerischen Seelenverwandten Joachim Trier *The Worst Person in the World* im Kino sehen. Beide Filme teilen sich nicht nur die melancholisch-existenziell verhandelten Themen, sondern auch den überaus köstlichen Anders Danielssen Lie im Casting.

Bergman Island formuliert jedoch auch den Wunsch, eine eigene künstlerische Stimme zu finden, ob nun im Schatten eines Lebenspartners oder in dem eines wirklichen Meisters. Und dann muss – wenn auch voller Liebe und alles andere als zynisch – gesagt werden: *Fuck you, Assayas! Fuck you, Bergman!* ●

figure of them all, someone who fights injustice relentlessly and puts principle before personal gain. A restless wanderer with a purpose, unlike her brother Anton, who has long been stuck in a fight with his own demons and oscillates between feeling on top of the world and wallowing in self-pity. Meanwhile, Astrid, the middle child, is the most conventional and predictable of the three. Ironically, though, seeking solace within the glorious precincts of a shopping mall one lazy afternoon will prove her undoing.

You might argue that, in more ways than one, Galgut does for South Africa what William Faulkner did for the American South. Like the latter, he concentrates on an extended historical period and on a family struggling to cope with their own demise, but the humour sprinkled over almost all the scenes becomes Galgut’s unique trademark. At times grotesque, at others tongue-in-cheek, it allows you to both be up close and identify with the various characters before then being made to watch them from a distance as they are trying to muddle through.

‘Mesmerising’, ‘magnificent’, ‘magic’ – there has been nothing but worldwide praise for *The Promise*. All you can do when you reach the end is start waiting for the collection of short stories which Galgut is currently working on. You are bound to be hungry for more. ●

Damon Galgut, ‘The Promise’, Chatto & Windus, London, 2021 (ISBN 978-1-784-74406-9)

Ausstellungs-
ansicht,
Styrodur, Glas,
Gummi,
glasierte
Keramik, Stahl,
Echthaar



Frank Reibsch



Installations-
ansicht: vorn
glasierte
Keramik, hinten
Styrodur

ZEITGENÖSSISCHE KUNST

Eins und Alles

Martin Theobald

„Es soll sich regen, schaffend handeln, erst sich gestalten, dann verwandeln, nur scheinbar steht's Momente still.“ Zeilen von Johann Wolfgang von Goethe über das War, Sein und Werden, über den ständigen Fortschritt im Leben – und auch darüber, dass nichts so ist, wie es zu sein scheint, denn bereits im nächsten Moment kann es zu einer Metamorphose kommen, zu einer vollständigen Verwandlung. Dieser lyrischen Beschreibung des philosophischen Motivs *Panta Rhei* – „Alles fließt“ – setzt die Luxemburger Künstlerin Vera Kox mit ihrem Werk einen Kontrapunkt entgegen: „Alles zerfließt“. Derzeit zu sehen mit ihrer ersten institutionellen Einzelschau ... *into deliquescence* im Reutlinger Kunstverein. Übersetzt werden kann der poetische Titel mit „... im Zerfließen“ oder „in Verflüssigung“.

... into deliquescence:
*Indem Vera Kox
Definition, Form und
Funktionalität aufhebt,
schafft sie eine Metapher
auf die heutige Zeit, in
der Zuschreibungen
ihren Eigkeitsanspruch
verlieren*

Die in Reutlingen ausgestellten Werke sind ein Rückgriff auf die Kindheit von Vera Kox. Sie basieren auf ihren Erinnerungen an den industriellen Abbau von Eisenerz und dessen Verhüttung im Süden Luxemburgs. Das Gestein zerfloss zu Eisen, verändert Form und Funktion. Aber auch ihre Beobachtungen von aktuellen ökologischen Maßnahmen zur Dämmung von Fassaden in den Straßen von Berlin brachten die Künstlerin zu einer skulpturalen Auseinandersetzung mit den direkten und indirekten, den offensichtlichen und den scheinbaren Ein- und Auswirkungen des menschengemachten Seins auf seine natürliche Umgebung. Formung, Umformung und Überformung führen Kox zu einem Spiel mit den Aggregatzuständen, die sie Momenten des Zerfließens, der Verflüssigung, des Wandels einfängt und festbrennt, so dem Moment den echohaften Impetus der Ewigkeit verleiht. Es ist ein Verharren im Augenblick, im Augenblick der Auflösung verfestigter Strukturen, Texturen und der Definition des Materials über seinen eigentlichen Zweck hinaus. Muss also eine Polsterfolie immer eine Polsterfolie bleiben? Kann eine Dämmplatte Sinnbild eines Widerspruchs sein? Kox führt die Ausstellungsbesucher zu ihrer Antwort auf diese Fragen. Es sind flüchtige, nicht ausflüchtige Antworten.

Denn Vera Kox lässt die eigentliche Bestimmung des Materials zerfließen, entfremdet so den vorbe-

stimmten Zweck und spielt dabei mit der Wahrnehmung der Betrachter/innen, die wissen möchten, ob es tatsächlich jene alltägliche, nahezu absolut profan kunstferne Polsterfolie ist, die Kox gerne als Vorlage verwendet, und die mancher in nervösen Momenten gerne verpuffen und zerknallen lässt. Wie ist es dann möglich, aus dieser Folie solche Beständigkeit – als Antipode zum Moment des Zerfließens und Verpuffens – zu schaffen? Kox spielt mit eingeübten Wahrnehmungen und Assoziationen zu Materialien. Sie täuscht bei deren Eigenschaften. Nur dem äußeren Anschein nach erinnert etwa eine Skulptur in der Reutlinger Schau an weiches, biegsames, schmiegsames, elastisches Gummi. Tatsächlich handelt es sich um Keramik. Hart. Fest. Schwer. Nur die Hitze im Prozess der Herstellung ist dem äußeren Schein und dem tatsächlichen Material noch gemeinsam. Symbolisiert durch die Farbe Schwarz. Doch selbst diese scheint nicht dauerhaft zu sein. Helle Flächen scheinen durch, verdeutlichen das Verblasen, eine weitere Genese von Materialien. Nichts ist für die Ewigkeit.

Bei der Betrachtung der Ausstellung und der inneren Auseinandersetzung mit den Zuschreibungen von Definition, Form und Funktion an Materialien wie Gummi oder Dämmplatten gelangt man zu einem weiteren Kernpunkt im Werk von Vera Kox. Denn indem sie Definition, Form und Funktionalität aufhebt, schafft sie hier eine Metapher auf die heutige Zeit, in der Zuschreibungen ihren Eigkeitsanspruch verlieren und so zerfließen, sich verflüssigen. Doch Kox geht in ihrer Diskussion mit den Betrachter/innen noch einen Schritt weiter. Sie möchte nicht nur die distanzierte und theoretische Auseinandersetzung aus verschiedenen Blickwinkeln, sondern lädt zum Berühren und Erasten ein: „Meine Arbeiten sollen zum Anfassen anregen. Ein Begreifen, das auch ein Verstehen beinhaltet“, erklärt die Künstlerin.

Aber Vera Kox bezieht auch Position. Indem sie sich mit dem Eigenleben des verwendeten Materials sowie dessen sozialen, ökonomischen und ökologischen Lesarten und Effekten beschäftigt, nähert sie sich dem so genannten Symbiozän. Dies ist ein Begriff aus der aktuellen ökologischen Forschung, der eine neue Verwebung von Materialien, Objekten, der Menschheit und Umwelt bedingt, eine in die Zukunft gerichtete Vernetzung, eine Symbiose von Mensch, Natur und Technologie fordert. Auch dieses Symbiozän ist eine Statusmeldung des Zerfließens von festgeformten Materialien, Definitionen und Bedeutungen, des Übergangs in eine neue Ära. Es gelingt der Künstlerin auf unnachahmliche Weise, diesen Status in seine augenblicklichen Einzelteile zu zerlegen und skulptural zu fassen.

Und auch bei den von ihr verwendeten Materialien verlässt Kox die rein darstellende Position. Etwa bei Dämmplatten. Diese hat Vera Kox an einigen Stellen mit Feuer bearbeitet. Sie wirken unästhetisch, hässlich. Kox möchte so deutlich machen, dass sich der umweltfreundliche Gedanke, nach dem Dämmplatten zum Energiesparen eingesetzt werden, sich nicht mit den umweltschädlichen Eigenschaften dieser Materialien vereinen lässt. Diesen Widerspruch bezieht sie in die künstlerische Überhöhung eines profanen Werkstoffes

ein, indem sie ihn nahezu verflüssigt. Oder ihn, einer Metamorphose gleich, Häutungen unterzieht, indem die überkommene sichtbare Schicht zurückgewiesen, wenn nicht sogar entfernt wird,

um darunter die Einzigartigkeit des Augenblicks des Zerfließens zu offenbaren. In Reutlingen bleibt der Eindruck haften, dass dieser Moment betörend eindrucksvoll ist. ●

Vera Kox: ... *into deliquescence*. Noch bis zum 23. Januar 2022 im Kunstverein Reutlingen, Eberhardstraße 14, Reutlingen. Eintritt frei

Spréch, Wierder, Schreifweisen

D'Bicher vum Zenter fir d'Lëtzebuerger Sprooch

Eis Sprooch
richteg schreien
Josy Braun

↑ en français:
136 pages, 15 €

↑ in English:
128 pages, 15 €

↑ op Lëtzebuergesch:
104 Säiten, 15 €

123 Pärelen aus der
Lëtzebuerg Sprooch

↑ 123 Pärelen aus der
Lëtzebuerg Sprooch
96 Säiten, 10 €

99 typesch Lëtzebuerg
Redemarten

↑ 99 typesch Lëtzebuerg
Riedensaarten
96 Säiten, 10 €

Vun
Drëischel
bis
Kreischel

294 Uebst- a
Geméiszaarten,
Kraider, Gewierzer an Nëss

↑ 294 Uebst- a
Geméiszaarten, Kraider,
Gewierzer an Nëss
96 Säiten, 10 €

GRAMMAIRE
DE LA LANGUE
LUXEMBOURGEOISE
GRAMMAIR VAN DER LËTZEBUERGER SPROOCH

↑ Version actualisée:
144 pages, 12 €

D'Lëtzebuerg
Verben

Zenter fir d'Lëtzebuerg Sprooch

↑ 256 Säiten, 18 €

D'Lëtzebuerg
Orthografie

Zenter fir d'Lëtzebuerg Sprooch

↑ Gratis iwwe lod@lod.lu

www.zls.lu
www.lod.lu
www.verben.lu

ZLS
Zenter fir d'Lëtzebuerg Sprooch

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Environnement,
du Climat et de la Santé

Administration communale de Frisange

Avis de marché

Procédure : européenne ouverte
Type de marché : Travaux

Modalités d'ouverture des offres :
Date : 10.01.2022
Heure : 10.00 heures

Section II : Objet du marché

Intitulé attribué au marché :
Nouvelle Maison Communale de Frisange Lot 8 Parachèvement

Description succincte du marché :
Mise en œuvre :
– De plâtre 1 870 m² ;
– Enduit sur plafonds 805 m² ;
– Cloisons en plaque de plâtre 1 045 m² ;
– Plafonds en plaques de plâtre 356 m² ;
– Préchapes 400 m² ;
– Chape lissée 385 m² ;
– Chape de finition en sol minéral traditionnel 170 m² ;
– Carrelage sols et murs 570 m² ;
– Plancher creux 1 462 m² ;
– Plafonds suspendus 152 m² ;
– Parquet 710 m² ;
– Peinture sur divers matériaux 7 616 m².

Section IV : Procédure

Conditions d'obtention du cahier des charges :
Pour être considérés comme candidats à l'exécution du présent marché, les opérateurs économiques doivent préalablement s'inscrire comme tels sur le Portail des marchés publics (www.pmp.lu). Le dossier de soumission et ses annexes sont ensuite à télécharger sur ledit site. Il ne sera pas procéder à des envois de bordereaux papier.

Section VI : Renseignements complémentaires

Autres informations :
Conditions de participation :
Les conditions minima suivantes sont requises :
– Effectif minimum en personnel de l'opérateur économique occupé dans le métier concerné : 30 personnes
– Chiffre d'affaires annuel minimum dans le métier concerné pour le der-

nier exercice légalement disponible : 1 000 000 00 euros
– Nombre minimal de références pour des ouvrages analogues et de même nature : 3 références. Ces références doivent être appuyées de certificats de bonne exécution.
Toutes les références doivent être exécutées durant les 5 dernières années

Réception des offres :
Via le Portail des marchés publics, UNIQUEMENT.

Réception des offres :
Le 10.01.2022 à 10.00 heures

Date d'envoi de l'avis au Journal officiel de l'U.E. :
22.11.2021

La version intégrale de l'avis n° 2102321 peut être consultée sur www.marches-publics.lu

Le collège des bourgmestre et échevins de l'AC Frisange

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des Bâtiments publics

Avis de marché

Procédure : européenne ouverte
Type de marché : Travaux

Modalités d'ouverture des offres :
Date : 07.01.2022
Heure : 10.00 heures

Lieu :
Les offres sont obligatoirement et exclusivement à remettre via le Portail des marchés publics avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture.

Section II : Objet du marché

Intitulé attribué au marché :
Travaux de menuiserie à exécuter dans l'intérêt du Foyer d'accueil pour demandeurs de protection internationale à Hesperange.

Description succincte du marché :
Travaux de menuiserie extérieure consistent à :
– La fourniture et l'installation des 43 fenêtres battantes avec volets

extérieurs ;
– 9 ensembles fenêtres d'angles avec volets roulants ;
– 1 double porte d'entrée principale vitré et une porte avec panneaux isolant, tous en profilé alu ;
– 1 mur rideau en châssis vitré en profilés alu.
La durée des travaux est de 68 jours ouvrables, à débiter en mai 2022. Les travaux sont adjugés en bloc à prix unitaires.

Section IV : Procédure

Conditions d'obtention du cahier des charges :
Les documents de soumission peuvent être retirés via le Portail des marchés publics (www.pmp.lu). La remise électronique est obligatoire.

Section VI : Renseignements complémentaires

Autres informations :
Conditions de participation :
Toutes les conditions de participation sont indiquées dans les documents de soumissions.

Réception des offres :
Les offres sont à remettre via le Portail des marchés publics (www.pmp.lu).

Date d'envoi de l'avis au Journal officiel de l'U.E. :
22.11.2021

La version intégrale de l'avis n° 2102325 peut être consultée sur www.marches-publics.lu

Poste vacant

Le Ministère des Affaires étrangères et européennes
L'Office National de l'Accueil (ONA)

recrute un

Formateur d'adultes (m/f)

dans le groupe de traitement A2 (Employé/Fonctionnaire/Changement d'administration), dans le cadre d'un contrat en CDI et à temps plein.

Missions :
– Déterminer le contenu pédagogique et le déroulement des formations et

des ateliers interactifs sur différents thèmes en étroite collaboration avec les autres agents de l'ONA ou des partenaires externes et adapter les contenus aux compétences à transmettre ;
– Assurer la veille pédagogique et technique dans son domaine d'intervention ;
– Réaliser des programmes pédagogiques, des contenus, des supports de cours et matériels de formation ;
– Réaliser un bilan pédagogique de l'activité de formation et communiquer ce dernier aux interlocuteurs concernés.

Conditions d'admission :
– Vous êtes titulaire d'un grade ou diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur reconnu par l'État du siège de l'établissement et sanctionnant l'accomplissement avec succès d'un bachelors en formation d'adultes, pédagogie ou de son équivalent.

Les candidats (m/f) désirant poser leur candidature pour le poste vacant sont priés de consulter le site www.govjobs.lu sous la rubrique « postes vacants » afin d'avoir plus de renseignements sur les missions et les requis du poste vacant ainsi que pour s'informer sur la procédure à suivre.

Date limite de candidature :
08.12.2021

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des Ponts et Chaussées
Division de l'exploitation de la grande voirie et de la gestion du trafic

Avis de marché

Procédure : ouverte
Type de marché : Travaux

Ouverture le 11.01.2022 à 10.00 heures

Lieu d'ouverture :
Administration des ponts et chaussées
– Division de l'exploitation de la grande voirie et de la gestion du trafic (Bâtiment CITA)
21 rue du Chemin de Fer
L-8057 Bertrange

Intitulé :
Liaison Micheville – Contournement de Raermerich CITA – phase 6.2 Lot SEPO-SSVT

Description :
L'appel d'offre du lot Système Équipements Portiques (SEPO) et Système de Signalisation Variable Trafic (SSVT) du projet Liaison Micheville comprend principalement les points suivants :
– Fourniture, pose et fixation des portiques ;
– Fourniture, pose et raccordement des panneaux de signalisation variables ;
– Fourniture, pose et raccordement des FAV et feux tricolores ;
– Fourniture, pose et raccordement des câbles d'alimentation et de communication ;
– Fourniture et pose de la signalisation fixe verticale ;
Début prévisible des travaux : 1^{er} semestre 2022
Durée prévisible : 250 jours

Conditions de participation :
Les conditions minima suivantes sont requises :
– Effectif minimum en personnel de l'opérateur économique occupé dans le métier concerné : 30 personnes pendant les trois (3) dernières années ;
– Chiffre d'affaires annuel minimum dans le métier concerné pour les trois (3) derniers exercices légalement disponibles : 3 000 000 euros ;
– Nombre minimal de 2 références pour des projets analogues et de même nature durant les cinq (5) dernières années :
– Envergure travaux : 800 000 euros HTVA ;
– Nature des travaux : « Panneaux à messages variables de technologie Full Matrix Full Color ».
– Encadrement technique de l'entreprise :
– Ingénieur « en chef » , avec comme formation soit le grade d'ingénieur diplômé, soit le grade d'ingénieur technicien ou d'ingénieur industriel avec au moins 5 ans d'expérience ;
– Responsable chantier, avec comme formation soit le grade d'ingénieur diplômé, soit le grade d'ingénieur technicien ou d'ingénieur industriel avec au moins 5 ans d'expérience, soit le grade de chef de chantier avec au moins 15 ans d'expérience.

Conditions d'obtention du dossier de soumission :
Les documents de soumission peuvent être téléchargés sur le Portail des marchés publics (www.pmp.lu). Les offres établies sur des bordereaux qui n'ont pas été téléchargés directement sur le site ne seront pas pris en considération. Il ne sera pas procédé à des envois de bordereaux sur papier.

Réception des offres :
Les offres portant l'inscription « Liaison Micheville – Contournement de Raermerich CITA – phase 6.2 Lot SEPO-SSVT » sont à remettre conformément à la législation et à la réglementation sur les marchés publics en vigueur avant les dates et heures fixées pour l'ouverture :
– Soit via le Portail des marchés publics (www.pmp.lu) ;
– Soit sur support papier à l'adresse prévue pour l'ouverture de la soumission.

Informations complémentaires :
L'attribution du marché se fera sur base du meilleur rapport qualité/prix. La procédure ainsi que les critères d'attribution sont décrits dans le cahier des charges.

Sur demande du pouvoir adjudicateur l'entrepreneur fournira un échantillon opérationnel équivalent aux équipements offerts dans ce marché (panneaux FMFC) d'une surface d'au moins 1 m² endéans 14 jours.

Date de publication de l'avis 2102333 sur www.marches-publics.lu :
23.11.2021



Le Grand-Duché de Luxembourg n'a jamais été une puissance coloniale, mais il fut largement associé à la politique coloniale de la Belgique. De nombreux Luxembourgeois partirent s'installer au Congo belge entre 1880 et 1960. Missionnaires, ingénieurs, commerçants, artisans et même fonctionnaires coloniaux, ils participèrent en grand nombre à la colonisation en Afrique centrale.

Dans la première monographie consacrée à l'aventure coloniale luxembourgeoise au Congo, l'historien Régis Moes retrace l'histoire des colons luxembourgeois et analyse leur statut légal au Congo belge, la composition socioprofessionnelle de leur groupe, mais aussi la propagande coloniale faite au Grand-Duché.

Cette colonie qui nous appartient un peu

La communauté luxembourgeoise au Congo belge 1883-1960

Ce travail de recherche de 438 pages illustrées, primé meilleur mémoire de Master 2 par la Fondation Robert Krieps en 2010, vient d'être réédité et est à nouveau disponible en librairie au prix de 35 euros ou sur land.lu

d'Lëtzebuurger Land

Fondé en 1954 par Carlo Hemmer, édité par Leo Kinsch de 1958 à 1983. Hebdomadaire politique, économique et culturel indépendant paraissant le vendredi. Publié par les Éditions d'Letzeburger Land s.à r.l., R.C. B 19029, N° TVA LU 12 12 40 22. La reproduction des articles et illustrations est interdite sans l'accord écrit de l'éditeur. **Gérant** Stephan Kinsch (48 57 57-1; land@land.lu), **Rédacteur en chef** Peter Feist (48 57 57-24; pfeist@land.lu), **Rédaction** France Clarinval (48 57 57-26; fclarinval@land.lu), Luc Laboulle (48 57 57-28; llaboulle@land.lu), Pierre Sorlut (48 57 57-20; psorlut@land.lu), Bernard Thomas (48 57 57-30; bthomas@land.lu), **Mise-en-page** Pierre Greiveldinger (48 57 57-34; pgreiveldinger@land.lu), **Photos** Sven Becker (48 57 57-36; sbecker@land.lu), **Administration et publicité** Zoubida Belgacem (48 57 57-32; zbelgacem@land.lu) **Édition et rédaction** 59, rue Glesener L-1631 Luxembourg Courrier Boîte postale 2083, L-1020 Luxembourg **Téléphone** 48 57 57-1 **Fax** 49 63 09 **E-mail** land@land.lu **Internet** www.land.lu **Twitter** @Letzland **Facebook** d'Lëtzebuurger Land **Instagram** [letzebuurger_land](https://www.instagram.com/letzebuurger_land) **Impression offset** Imprimerie Saint-Paul **Prix par numéro** 4,50 € **Abonnement annuel** 160,00 € **Abonnement étudiant/e** 85,00 € **Comptes en banque** CCP LULL: IBAN LU59 1111 0000 5656 0000, BILL LULL: IBAN LU29 0027 1003 6990 0000, BG L L LULL: IBAN LU32 0030 0431 7039 0000, BCE L LULL: IBAN LU30 0019 1000 2939 1000, CELL LULL: IBAN LU71 0141 7162 5000 0000, BLUX LULL: IBAN LU59 0080 0484 9600 1003

SECONDE VERSION D'UNE EXPO

Ouvriers, artistes, même dessein

Lucien Kayser

Après Vitry-sur-Seine, Charleroi pour Brognon et Rollin, là où ils ont travaillé de façon exemplaire avec des ouvriers licenciés

Le titre de l'exposition coproduite par le Mac-Val, de Vitry-sur-Seine, et le BPS22, de Charleroi, est emprunté à Borges, à un texte sur le temps, son écoulement, son ressenti : *L'Avant-dernière version de la réalité*, dit-il. Eh bien, on en est maintenant, jusqu'au 9 janvier 2022, à la deuxième version, à la dernière de l'exposition. Et l'on sait qu'une exposition, c'est bien plus qu'une addition, une somme d'œuvres (qui d'ailleurs peuvent changer entretemps). Il y a le lieu qui joue, qui fait que notre perception n'est pas exactement la même. À Vitry, on était dans une grande salle, comme un quartier de ville, avec des chemins qui se croisaient, autour d'une grande sculpture (on y reviendra). À Charleroi, le parcours est davantage dicté au visiteur, toujours dans une pénombre d'où les œuvres ressortent.

Pas question de refaire maintenant le tour en entier pour les lecteurs qui auront retenu que les œuvres de notre duo d'artistes David Brognon et

Le parcours est davantage dicté au visiteur, toujours dans une pénombre d'où les œuvres ressortent

Stéphanie Rollin sont chargées, pour reprendre les mots du directeur du Musée d'art de la Province de Hainaut, « d'une grande profondeur conceptuelle et d'une intense force émotionnelle ». En relation avec les marges de la société, face à face toujours avec le temps, *die Zeit ist ein sonderbar Ding*, omniprésent, moins commun, de la chute libre de Felix Baumgartner dépassant le mur du son au laps donné aux pilotes pour décider de s'éjecter de leur engin.

Pour le visiteur de Charleroi, pas de danger, bien qu'il y ait des escaliers à monter. Une fois en haut de la mezzanine, il découvre un immense néon, bien plus grand que celui du parking de Hollerich, pas moins de vingt-sept mètres, suspendu en l'air, bon présage peut-être, c'est une ligne de cœur (à côté des lignes de vie). Elle témoigne de la vie amoureuse d'une personne, brisée, elle laisse prévoir des ruptures. Le visiteur se retourne, au mur, des horloges, d'un même type, toutes arrêtées à 8h50. C'était l'heure, tel jour de septembre 2016, où la nouvelle de la fermeture de l'usine Caterpillar, à Gosselies, tomba. Plus de 2 000 licenciés, sans compter les sous-traitants. Dans une région déjà passablement affectée.

Un groupe d'ouvriers veut faire de la résistance, du moins symboliquement, avec une oeuvre d'art, et prévoient un arbre dont les branches porteraient des outils. Cela changera du tout au tout, une fois ces ouvriers mis au contact de Stéphanie Rollin et David Brognon. On se réunit, on discute, on projette, et ils finissent ensemble à concevoir une grande sculpture (la revoici), de six mètres de haut. Elle, non moins symbolique, mais conceptuellement, esthétiquement, d'une tout autre radicalité, minimale et poétique : un tourniquet géant. L'accès au travail, bien sûr, tous les matins, et plus largement, une idée de départ, pour quelque part.

Là, on revient sur ses pas, et un autre sens nous saisit : on est expulsé, au bout de combien d'an-

nées de travail, de vie. Le tourniquet, fabriqué par Jean-Pierre Henin, Alain Durieux, Pascal Martens, Emmanuel Di Mattia, Sergio Bruno, il faut tous les nommer, avec les artistes, le voici passé de l'usine au musée où il a été exposé fin 2017, avant d'être une pièce maîtresse à Vitry. L'œuvre s'intitule *Résilients*, le diction-

naire mentionne une résistance aux chocs. Un livre d'une centaine de pages relate l'aventure peu habituelle. Et nous fait prendre conscience qu'il y a plus que cette sculpture monumentale. *Résilients*, c'est bien plus en effet, l'œuvre, c'est cette connivence créatrice entre les artistes et les ouvriers de Caterpillar. Le changement qui

s'est opéré chez tous au fil de la collaboration. Et tous en témoignent : « Ce tourniquet, c'est une sorte de petite revanche... » (Olivier). Là-dessus, Stéphanie et David de renchérir : « Elle est super belle cette histoire et humainement hors normes ! On a la chance d'avoir rencontré des gens incroyables. » ●

Mon heure de gloire, l'arrêt des horloges à l'usine Caterpillar



BANDE DESSINÉE

Les dix tiroirs d'une vie

Pablo Chimienti

Le roman *La Commode aux tiroirs* d'Olivia Ruiz vient d'être adapté en bande dessinée. Une histoire de femmes de caractère faite de guerre, d'exil, de labeur et de chagrins mais aussi de passion, de sensualité, de don de soi et d'espoir



« Je te confie ma médaille de baptême, cariño, elle a été mon seul compagnon « de valeur » du voyage ». Assise par terre, une jeune femme lit une longue lettre qu'elle vient de retrouver de sa grand-mère, Rita. Au milieu de l'appartement, sur le tapis du salon, une vieille commode trône. Un meuble qui vient clairement d'arriver dans sa résidence, qui n'a pas encore trouvé sa place, mais qui fait partie de la vie de la jeune femme depuis bien longtemps. Un meuble ancien, massif, composé de dix tiroirs que la grand-mère nommait ses « renferme-mémoire », dix tiroirs qui cette jeune femme va enfin ouvrir pour découvrir les secrets qu'ils renferment. Des secrets de famille qui feront remonter la jeune parisienne jusque dans les années trente, en Espagne, quand ses arrière-grands-parents luttèrent contre les Franquistes. Tiroir après tiroir, elle découvrira, et nous avec elle, différentes périodes de la vie de cette grand-mère pas comme les autres et désormais disparue.

Voilà le récit de *La Commode aux tiroirs de couleurs*, une histoire signée Olivia Ruiz, artiste pluridisciplinaire que le grand public connaît surtout en tant que chanteuse. Un premier roman, sorti en juin 2020, devenu rapidement un best seller vendu à plus de 300 000 exemplaires qui vient d'être adapté en bande dessinée grâce à un scénario de Véronique Grisseaux et un dessin travaillé à quatre mains par Amélie Causse et Winoc.

Scénariste aguerrie passée spécialiste dans l'adaptation de romans, Véronique Grisseaux a gardé à l'identique les chapitres du roman, l'ordre chronologique du récit et est restée au plus près des dialo-

gues d'Olivia Ruiz pour être la plus fidèle possible au récit. Certes, il a fallu faire des choix, réduire la voilure et résumer les quelques 200 pages de roman en quelques 80 planches de BD. « J'ai eu l'impression d'être *Edward aux mains d'argent* » avoue l'adaptatrice, mais l'aspect très visuel du travail de l'ancienne concurrente de la *Star Academy* semblait imposer une version roman-graphique de son histoire. « Comme pour mes chansons, l'inspiration me vient de l'image. C'est probablement ce qui a fait penser à mon agente qu'il était essentiel de prévoir une BD » note-t-elle dans la présentation de l'album.

La vie de Rita a été trépidante, de ses dix ans au moment de la *Retirada*, quand, sans les parents restés en Espagne, elle et ses sœurs ont traversé à pied des Pyrénées pour chercher refuge en France, jusqu'au jour où elle deviendra grand-mère – et gagnera ainsi le petit nom de *Abuela* –, en passant par ses expériences bonnes comme mauvaises avec les Français, mais aussi les expatriés espagnols, en passant aussi par ses passions amoureuses et ses relations sans amour, par la naissance de sa fille, la perte de son fils... Une vie passionnante tiraillée par une double identité, Française de raison, mais Espagnole de cœur. Au-delà de l'histoire d'une famille, c'est tout un pan de l'histoire contemporaine de l'Espagne et du continent européen que racontent ces dix tiroirs.

Des tiroirs aux couleurs « chaudes, franches, celles de ces femmes si vivantes si complexes qui composent ton arbre généalogique » précisera Rita à sa petite-fille. Des femmes certes inspirées par les

origines espagnoles d'Olivia Ruiz, mais pas nécessairement par ses ancêtres. « Il n'y a rien d'intime dans mon histoire. Il n'y a pas une femme qui ressemble à ma mère, à ma grand-mère ou à ma tante » assure la native de Carcassonne. « Lors de mes cours d'histoire au collège, j'avais été choquée de voir comment cette période de l'histoire espagnole, le franquisme, était passé sous silence. J'ai voulu rendre hommage à ces exilés un peu oubliés, mais aussi aux migrants en général » explique l'autrice.

Intime ou pas, Olivia Ruiz et Véronique Grisseaux proposent avec *La Commode aux tiroirs de couleur*, un récit simple, plein d'humanité, et de tendresse. Les personnages sont complexes et leurs motivations loin d'être manichéennes. Il y a quelque chose de terriblement méditerranéen dans les décors, mais surtout la psychologie de ces personnages. Leurs réactions sont sanguines, directes, sincères, sans faux-semblants. La musicalité du récit est ici accompagnée par un dessin réalisé au crayon ; Amélie Causse a donné un corps aux personnages tandis que Winoc a travaillé sur les décors. Un dessin qui bascule continuellement entre réalisme et expressionnisme, mais avec toujours une certaine chaleur et une grande tendresse dans les choix des couleurs. ●

La Commode aux tiroirs de couleur de Véronique Grisseaux, Amélie Causse, Winoc, d'après le roman d'Olivia Ruiz. Grand Angle

Maria Teresa comme Harry Potter



Mathieu Froh

Sourire sans masque, derrière le Plexiglas

France Clarinval

« Un pour ma maman, un pour mon fils et un pour sa marraine. » Laurence tient trois exemplaires de *Un amour souverain* dans ses bras. Arborant un masque « Moien », flanqué d'un *Roude Léiw*, la dame, accompagnée de son fils de neuf ans, patiente la librairie Ernster au centre-ville. Elle brigue une dédicace de ses livres par la Grande-Duchesse Maria Teresa et Stéphane Bern, les auteurs. Cette Française est « amoureuse » du Luxembourg où elle vit depuis dix ans. Elle s'attache à tout ce qui symbolise son pays d'adoption, la Cour Grand-Ducale en tête. « Ce livre raconte

d'abord une histoire d'amour pour un homme, puis pour un pays. Je trouve ça très beau. » Plus loin, un groupe de trois jeunes femmes font des photos : « C'est une surprise pour notre amie, qui adore tout ce qui concerne les rois et les reines », explique l'une. L'amie en question, Morgane, 26 ans, rougit un peu et acquiesce : « Je leur avais dit que je voulais m'offrir le livre... Elles m'ont amenée ici sans que je sache pourquoi. Je suis émue et excitée de savoir que je vais rencontrer une tête couronnée. »

Comme elles, des centaines de personnes n'ont pas hésité à faire plusieurs heures de queue, samedi après-midi. La première est arrivée à 13h, soit deux heures avant l'ouverture de la séance de dédicace et « dès 13h30, il y avait une dizaine de clients », relate Paul Ernster, en charge du développement du groupe. Au bout de la journée, 150 livres ont été vendus, mais beaucoup l'avaient acheté avant : « c'est un best seller depuis sa sortie, il y a à peine dix jours ». On peut ainsi considérer que pas loin de 300 personnes ont fait signer leur livre. « En général, pour une dédicace, il y a entre vingt et cinquante clients. La seule fois où on a eu autant de monde, c'est pour la sortie du troisième tome d'*Harry Potter* », s'étonne-t-il, tout en constatant que les clients d'un samedi habituel faisaient défaut et que moins de livres ont été vendus dans les autres rayons... sauf ceux de Stéphane Bern. Il ne faut pas minimiser l'impact du chroniqueur mondain sur la foule, d'ailleurs très francophone. « Moi je suis venue pour Stéphane Bern, j'adore ses émissions », « J'ai acheté plusieurs livres, surtout quand il parle du Luxembourg ». « Son attachement à la Cour Grand-Ducale fait plaisir à voir », entend-on ça et là.

Les auteurs ont finalement presté des heures supplémentaires, en restant jusqu'à 18h20, pour ne laisser personne sur le carreau. Il faut dire que, l'heure tournant, certains étaient inquiets : « vous croyez qu'ils vont nous laisser entrer ? J'attends depuis plus d'une

heure, je serai vraiment déçu de ne pas les voir », demandait Cédric, engoncé dans sa parka pour affronter l'attente à l'extérieur. Car pour beaucoup, faire signer son livre n'est qu'un prétexte : « voir une personne royale de près, c'est quand même pas tous les jours », sème Nathalie ; « Je suis impatiente de voir la Grande-Duchesse en vrai et d'échanger quelques mots avec elle », glousse Manuel ; « Je n'ai jamais fait la file pour qui que ce soit, mais là, c'est une occasion unique de rencontrer notre souveraine », ajoute Marie-Catherine. L'âge d'être grand-mère, cette Luxembourgeoise tient à saluer celle « qui fait beaucoup pour les femmes et qui est proche du peuple ». Une attitude que d'autres soulignent également : « Elle est plus engagée, plus accessible, plus ouverte, plus chaleureuse que d'autres personnes régnantes. C'est peut-être lié à ses origines latines. En tout cas, ce n'est pas sa belle-mère qui aurait fait ça », s'amuse Christophe, un Luxembourgeois qui vit à l'étranger. « Je suis d'ailleurs étonné que le protocole la laisse faire. » La librairie, qui vient de se voir accorder le titre de « fournisseur de la Cour », précise qu'il ne s'agit nullement d'un événement officiel, lié à la Maison du Grand-Duc, et que Maria-Teresa est là à titre personnel, comme autrice du livre. À part un homme (en civil) qui assure discrètement sa sécurité, point de protocole en effet.

Arrivés au deuxième étage de la librairie, les admirateurs patients découvrent Maria Teresa et Stéphane Bern assis, à côté d'une pile de livres, derrière un Plexiglas, et ne portant pas de masque. Sans doute pour laisser voir leur sourire, parfois un peu figé, parfois un peu las, mais avec une attention continue. Les deux se plient au jeu sans devenir mécaniques, avec un mot pour chacun. Une remarque sur un prénom original (« Koen, c'est Flamand ? »), une photo, une petite anecdote familiale (le « moi aussi j'ai rencontré mon mari en Suisse », déclenche un éclat de rire), une photo, un commentaire sur la météo (« je sais que vous avez attendu longtemps, heureusement qu'il ne pleut pas »), une photo, la reconnaissance d'une personne (« ah mais oui, je lis vos commentaires sur mon Instagram »), une photo... au suivant ! ●

Stil

LE CHANGEMENT



Les Copains d'abord

La situation économique dans le secteur de la restauration a été bien secouée depuis l'apparition du covid, et certains restaurateurs ont du procéder à des changements conceptuels radicaux pour faire vivre leur établissement. Ainsi, le resto Les Copains d'abord, pourtant très populaire et bien situé derrière le palais grand-ducal,

a abandonné son service de midi (sauf le samedi). Il s'agit principalement d'éviter à son personnel, majoritairement frontalier, de travailler en coupure et de faire des allers-retours sur les routes encombrées et donc, de garder cette main d'œuvre difficile à fidéliser de ces jours. Le dynamique proprio Christophe Bréjaud espère ainsi assurer maintenant deux services le soir au lieu d'un seul. Jamais en retard d'une idée, il vient en plus d'instaurer une soirée événementielle les lundis soirs. C'est le jour le plus calme de la semaine, certes, mais beaucoup d'acteurs de l'Horeca sont en congé et pourraient ainsi profiter d'une soirée au restaurant. Tous les lundis, donc, une coupe de crémant est offerte. Des animations sont aussi promises régulièrement. Pour inaugurer cette série et pour fêter les trois ans d'existence de son

établissement, Christophe a invité la semaine passée le magicien Manu Molinero (photo : GD), qui a effectué quelques tours assez bluffants en close up en allant d'une table à l'autre. GD

L'ENDROIT

Roger Klein

Si le nom de Roger Klein a disparu de la devanture de son magasin de fleurs à la place de Strasbourg pour faire place à Écrin de verdure, dont l'intérieur est inchangé, c'est parce que son fleuriste a repris le commerce du maître ès-bouquets. Ce qui ne veut pas dire que le tandem Roger Klein et Marki Losch a totalement disparu de la scène dans ce quartier qu'ils affectionnent particulièrement et où ils vivent.



les gens du quartier, le duo vient d'y ouvrir un commerce consacré essentiellement à la marque de bougies de luxe Baobab, dont ils proposaient déjà la gamme à l'ancienne adresse (photo : GD). La marque a livré les tissus qui ornent certains murs et qui reprennent les motifs de leurs magnifiques contenants. Il n'est pas surprenant qu'on y retrouve donc absolument toutes les bougies dans toutes les tailles, ainsi que les diffuseurs, mais aussi un nouveau gadget magnifique : les longs et élégants briquets de la maison, dont certains ne sont pas sans rappeler ceux des maisons Dupont ou Hermès. De photophores et des petits vases très fins sont proposés en alternative et le choix en objets-cadeaux sera élargi au fil du temps. À recommander aussi : les élégantes bougies et parfums d'ambiance de la maison italienne Lorenzo Villorosi de Florence. GD

LE PHÉNOMÈNE

Chalets éphémères

Avec la baisse des températures, vient l'envie de lieux chaleureux et de repas roboratifs et réconfortants : la saison des chalets en bois, façon piste de ski, est ouverte avec son cortège d'huîtres, de fondues et raclettes, et bien sûr de vin chaud. Cette année, la Brasserie Schuman ne pose pas sa maisonnette sur son parvis mais déplace son Chalet by Lili à la Cloche d'Or, au marché de Noël créé sur les terres de Becca. Ce théâtre de bois bénéficie d'un grand espace (photo : fc) pensé aussi bien pour les business lunch et les afterworks des sociétés avoisinantes que pour des diners familiaux et amicaux. Au centre-ville, la brasserie du Cercle, sur la place d'Armes s'agrandit et se pare de



bois et d'un (faux) feu de cheminée. À Mondorf, la brasserie Maus Kätti a été transformée pour devenir, attention jeu de mots, le Mont Dorf avec tables en bois, peaux de bêtes et décor alpin. Les offres culinaires sont assez similaires dans ces différents endroits, les spécialités fromagères ayant particulièrement la cote. On y ajoute, tartes flambées, fondue bourguignonne, pierrade, choucroute, civet de marcassin ou burger, selon les établissements. Les événements et les possibilités de privatisation pour des groupes sont à trouver sur les sites respectifs. fc



La grande-duchesse publie l'ouvrage Un Amour Souverain sur ses 40 ans d'amour avec Henri de Luxembourg.



C'est l'histoire d'une grande passion.



„Je descends d'une longue lignée de femmes qui sont des maîtresses-femmes qui adoraient leur maison.“



Derrière chaque grand homme il y a une femme.